



**Barnabé FOURGOUS**



**Villard de Lans, une station village :  
L'or blanc, l'avenir d'un territoire?**

**MEMOIRE DE MASTER 2 : OUTILS ET GESTION DE DYNAMISATION DU  
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

**UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE,  
GRENOBLE, 2005**



**Sous la direction de Bernard PECQUEUR**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>1. LAISSONS LE TERRITOIRE PARLER DE LUI-MEME .....</b>	<b>11</b>
<b>1.1. Du Moyen Age au XVIIIème siècle : Un bourg agricole de moyenne montagne</b>	
« isolé » ? .....	11
Le pouvoir du bois.....	12
La forêt, la richesse permanente du Vercors ? .....	13
Un bourg agricole.....	15
<b>1.2. 1827-1850 : Vers une transition économique, le tourisme du pittoresque .....</b>	<b>16</b>
Une ressource forestière maintenue .....	16
L’excursionisme pittoresque, une nouvelle opportunité territoriale .....	18
Les prémices des séjours climatiques à Villard de Lans (1860) .....	19
<b>1.3. 1896 : Villard de Lans, les montagnes bienfaitrices et régénératrices .....</b>	<b>21</b>
Naissance d’une station touristique de luxe : la fin du pittoresque (1910) .....	21
Une nouvelle opportunité touristique : le climatisme .....	23
1930 : le paradis des enfants, le tourisme villardien .....	25
1944, Villard, une station protectrice .....	30
<b>2. VILLARD DE LANS : L’ECONOMIE DU SKI ET LE DEVELOPPEMENT</b>	
<b>ECONOMIQUE LOCAL .....</b>	<b>33</b>
<b>2.1. 1950-2000 : L’or villardien, la neige .....</b>	<b>33</b>
1910 : Une saison d’hiver encore en marge .....	33
1950 : Création du domaine skiable de Villard de Lans : la Côte 2000.....	35
La neige, atout bienfaiteur de Villard ?.....	39
<b>2.2. La concurrence des territoires de montagne : source de développement ? .....</b>	<b>41</b>
Des territoires de montagne en forte concurrence .....	41
Les emplois d’aujourd’hui .....	47
<b>2.3. Poursuivre dans le sens de la stratégie générique ? .....</b>	<b>51</b>
Quelques perspectives sur les revenus ?.....	51
L’industrie du ski : une rente ?.....	55

<b>3. VERS LA DETERIORATION DU SUBSTRAT DE L'ACTIVITE HUMAINE ? .....</b>	<b>61</b>
<b>3.1. Le karst villardien ? .....</b>	<b>62</b>
Le karst : un réservoir d'eau géant .....	62
La neige artificielle, une fuite en avant ? .....	65
<b>3.2. Impact sur le cycle de l'eau ? .....</b>	<b>67</b>
Impact sur la qualité .....	68
Impact sur la quantité .....	73
<b>3.3. Impacts sur l'écosystème .....</b>	<b>77</b>
Un écosystème karstique .....	77
Le paysage, reflet de l'activité humaine et de son impact .....	79
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>85</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>91</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>98</b>

## **REMERCIEMENTS**

Avant tout, je tiens à exprimer mes remerciements sincères aux nombreuses personnes qui ont soutenu ou aidé à réaliser ce travail.

● A François BONNET, Suzanne BON, Raymond BUISSON, Karen FAURE, Philippe HANUS, Damien SYLVESTRE POTIN, Claude TERRAZ pour avoir partagé leurs connaissances et leur passion de l'histoire locale.

● Aux socio-professionnels de Villard de Lans: Henri ARRIBERT NARCE (EFS), Marc BON et André BUISSON (hôteliers), Jean Paul GUERPEL (commerçants et entrepreneur), Victor HUILLIER (SEVLC) et Jean Paul MURE RAVAUD (guide de Spéléologie et Canyoning),

● A Claude BEYREND (ancien directeur de l'Association de Développement Touristique, ADT Vercors), Céline EISSINGER (Comité Départementale du Tourisme 38), Valériane JANNET et Laura LOCATELLI (ADT Vercors), Françoise TRIAN (Centrale de Réservation) et Dominique VASSAL (Office Municipale de Tourisme Villard de Lans)

● Aux Elus: M. le Sénateur Maire d' AUTRANS Jean FAURE, M. le Maire de Corrençon en Vercors Gérard SAUVAGEON et Jean Paul UZEL adjoint à l'environnement à Villard de Lans

● A Bruno BRET (AGC Consultant), Cécile CASTAGNE et Mathieu ROCHEBLAVE (Chargé de mission au Parc Naturel Régional du Vercors), Céline MEYER (Maison de l'emploi Villard de Lans), Danielle POIRIER et France BUISSONNET (techniciennes territoriales à Villard de Lans) et Hervé SAULNIER (STE Hervé SAULNIER Conseil) pour leur expertises et réflexions

● A Martine LANSON (CNRS, UJF) pour les analyses d'eaux et conseils utiles et à Philippe AUDRA (hydrogéologie, Université de Nice) pour ses conseils en hydrologie.

● A François TERRASSON pour ces quelques discussions fructueuses

Je ne pourrais terminer sans remercier les universitaires qui m'ont suivi  
Mon maître de stage Bernard PECQUEUR (IGA) Pierre Antoine LANDEL (CERMOSEM)  
et HUGUES François (CEMAGREF)

ainsi que les membres de la Fédération des Amis et Usagers du Parc (Robert ARGENS,  
François BRUNSWICK et Jean Paul VIERON) et Albine VILLEGGER

## **AVANT PROPOS**

Nous avons souhaité sortir d'un débat frontal entre partisans et opposants aux aménagements touristiques pour se placer dans une vision constructive des problématiques locales. La critique n'est pas l'objet de ce travail. Il s'agit plutôt d'établir un état des lieux de la stratégie de développement de Villard de Lans centrée sur l'économie du ski. Il doit surtout permettre à chacun de comprendre les enjeux liés à la stratégie actuelle et de s'interroger sur la manière de mieux vivre dans et de son territoire : se développer.

Au final, il en ressort donc quelques pistes de réflexion pour améliorer la stratégie de développement en la « reterritorisant ». Forts de ces observations, l'ensemble des habitants ou acteurs locaux de ce territoire pourront opter pour leur avenir et mettre en place une stratégie de développement mieux ancrée dans leur espace de vie

## INTRODUCTION

Hier assimilées aux espaces souvent maudits ou en marge, les montagnes ont depuis deux cent ans une vocation économique nationale. Pourtant, le handicap de développement de ces territoires reste réel. La loi « montagne » du *10 janvier 1985* identifie les écarts climatiques entre saisons et le relief découpé comme des freins au développement. Par conséquent, il est avéré que les montagnes ne peuvent se développer au même rythme que les vallées. Mais au-delà de cet acte juridique, il est surtout reconnue l'originalité des territoires de montagnes et leur capacité à décider de leurs voies de développement possibles. Le droit au développement de ces territoires est réaffirmé.

Mais que signifie le développement d'un territoire ? Il importe tout d'abord de partir d'une définition commune du territoire et du développement. Le territoire est le point de rencontre entre des acteurs et leurs ressources. Dans notre culture occidentale, ces hommes et femmes cherchent à améliorer, sans cesse, leur conditions de vie par la transformation de leurs ressources : le développement. Cependant toutes les voies choisies ne sont pas forcément du développement. En effet, **le développement n'est pas nécessairement signe de progrès**. Il existe un paradoxe **car plus un espace se développe et plus il fait subir une menace ses ressources et sur ses acteurs**. La didactique du développement durable peut paraître comme une réponse appropriée à ces interrogations de soutenabilité et de viabilité de l'activité humaine. Mais la définition universelle de ce paradigme durable cache bien des différences de perception du développement. En outre, le développement durable relève encore beaucoup de l'économie. Les aspects sociaux et environnementaux sont idéalisés dans cette théorie excluant réellement les impacts sociaux et environnementaux de la croissance économique, limitant ainsi l'opposition et l'agitation sociale. De plus, cette universalité gomme les différences des phénomènes locaux. Les territoires ne disposent pas de réelles typicité et spécificité.

**Une approche plus territoriale semble donc plus pragmatique** pour aborder des réalités territoriales diverses et complexes tant sur le court terme que sur le long terme. Il s'agit de partir de l'appréhension d'un territoire donné et non d'une méthode universelle. Enfin et surtout parce que le territoire est le point de rencontre directe entre des acteurs et des ressources sur un espace restreint, un développement harmonieux est plus facile à appréhender.

**Cependant plusieurs critères doivent être réunis pour pouvoir parler de développement territorial.** Dans le cas contraire, le territoire retombe dans le paradoxe du développement. Il voit ses richesses s'accroître pour une courte durée et pour un petit nombre d'acteurs. Il y a donc croissance économique mais pas d'amélioration durable des conditions de vie. Ce système ne perdure pas et tend à vider irrémédiablement un territoire de ses richesses.

La première source de développement local tient dans la capacité des **acteurs à coopérer entre eux**. L'ensemble des acteurs doit participer à la construction du territoire pour **identifier des ressources**. La mobilisation de ces acteurs fait donc la plus-value d'une région pour surmonter une contrainte interne ou externe, frein au développement de la communauté. Il ne peut, en outre, y avoir de développement sans ressources nous permettant d'assurer nos besoins. Nous disposons pour cela de deux types de ressources. La première est dite générique lorsqu'elle est **banale : le pétrole, les fruits, des mains d'œuvres peu qualifiées**. Ces ressources sont naturellement présentes sur un territoire et mobilisées dans l'état. Le territoire n'en retire qu'une source de richesse moyenne car il est en forte concurrence avec d'autres. L'avantage est donné au territoire la produisant au plus faible coût. Nous parlons alors d'avantage comparatif. Au final, cette logique voulue ou forcée est peu dynamisante car elle pousse le territoire vers le bas. En privilégiant le prix et non le produit, la rentabilité des activités économiques tend à diminuer en raison de la concurrence. De plus, le territoire est soumis à une forte pression extérieure qui conditionne son action et donc son futur. Les acteurs subissent et ne sont pas en position de décider de leur avenir. Il n'y a donc pas de développement mais croissance économique limitée.

Nous pouvons aussi disposer d'une ressource **propre ou spécifique**<sup>1</sup> à un territoire. Celle-ci n'est pas présente au départ dans la nature parce qu'elle est construite par les acteurs du territoire. Le dynamisme local va la révéler car **elle est cachée**. Les acteurs locaux **maîtrisent un savoir-faire et coopèrent pour alimenter ce type de ressource**. Elle est donc ancrée dans le territoire, lieu de rencontre entre les acteurs et leur environnement. Les festivals d'Avignon et du Puy du Fou sont des exemples de ressources spécifiques. Les acteurs locaux ont su révéler une identité propre à leur territoire. Celui-ci sort alors de l'anonymat où il était noyé. Le territoire possède alors **un avantage absolu** sur les autres territoires. En toute logique, il devient attractif pour lui-même et non pour ce qu'il produit à moindre coût. Cette région se retire des jeux de concurrence entre territoires qui la pressurent. Une telle logique

---

<sup>1</sup> PECQUEUR B. (1996), Dynamiques territoriales et mutations économiques, L'harmattan.

à l'échelle de tous les territoires permet alors de rentrer dans un cercle d'échange gagnant-gagnant.

Pourtant, si nous nous en tenons à la ressource spécifique et à la coopération comme origines du développement, nous limitons la portée du processus. **La prise en compte de l'environnement** est en effet essentielle pour faire perdurer le développement.

Finalement, **un développement local sain et sur le long terme doit donc être ancré dans le territoire**. Les acteurs se mobilisent pour rechercher et valoriser des ressources spécifiques. Ils ne doivent pas chercher à exploiter une ressource générique même si elle est facile d'accès. De plus, cette dynamique d'acteurs doit permettre d'anticiper la copie de leur ressource spécifique à d'autres territoires. En outre, les acteurs doivent prendre conscience de l'importance vitale de leurs ressources. Une ressource aujourd'hui inutile sur le territoire peut être celle de demain. Il importe donc de ne pas détériorer ou détruire de façon irréversible les ressources naturelles et humaines du territoire même si elles sont en abondance. Dans le cas contraire, les acteurs courent le risque d'hypothéquer les opportunités futures du territoire.

Le tourisme fut et reste une formidable opportunité de développement. De nombreux territoires de montagne ont trouvé leur voie de développement à travers ce secteur d'activité. Véritable moteur des économies de montagnes, ce tourisme se base principalement sur une matière première: la neige. Elle fonde l'actuelle ressource de ces territoires de montagne sous la forme des loisirs de glisse et de contemplation. Les montagnes vivent en effet de cette ressource commune et banale. Les effets de ces stratégies de développement local semblent donc limitées parce que peu ancrées dans ce qui fait le territoire.

Néanmoins, il est des espaces où le territoire est l'intense reflet de la dynamique locale : les « **stations villages** »<sup>2</sup>. Ce sont à l'origine des villages ruraux qui ont **historiquement construit leur vocation touristique**. Ces stations s'opposent aux stations intégrées créées sur directives nationales, de véritables villes en montagne construites ex-nihilo sans ancrage territorial. Les acteurs locaux ont créé leur territoire touristique en fonction de leur passé et de leur culture. Ces territoires disposent donc de cet **atout culturel pour valoriser à leur manière cette matière première pour produire leur ressource spécifique**.

---

<sup>2</sup> PERRET J. (1994), Le développement touristique local. Les stations de sports d'hiver, thèse de doctorat en économie du développement, réalisée à l'Université Pierre Mendès France sous la direction de Courlet C, CEMAGREF.



**Devenu une des premières terre de tourisme de montagne, Villard de Lans fait partie de ces stations villages.** Ce territoire étudié peut être appréhendé sous différents aspects. Un territoire est en effet en perpétuelle évolution. Sa densité, sa perception et sa configuration évoluent sans cesse. Un territoire est le fruit d'une construction historique mouvante conduite par les acteurs locaux en réaction à des opportunités ou à des contraintes poussant à améliorer les conditions de vie sur cet espace.

Villard de Lans est avant tout un **espace géographique, un milieu physique situé dans le nord Vercors**. Ce territoire est bordé à l'Est par les hautes falaises de calcaire blanc (les Arêtes du Gerbier), au sud par les grandes forêts de la commune de Corrençon, point de départ des Gorges de la Bourne à l'Ouest, et s'ouvre sur le Val de Lans au Nord. Deux tours marquent les limites du territoire, les sommets du Cornafion et de la fameuse Grande Moucherolle.

Nous nous trouvons en région de **moyenne montagne dans un massif des Préalpes** à 1050 mètres d'altitude. Ce pays se situe dans les " Alpes vertes ". Cette dénomination est donnée en raison des forts taux de boisement, plus de la moitié de la surface. Il s'agit en outre **d'un pays calcaire**. De part ses caractéristiques géologiques, cette roche laisse l'eau s'infiltrer sous terre. La grande majorité des écoulements d'eau sont donc souterrains. Le calcaire est en effet un gigantesque réservoir d'eau souterrain. La présence des eaux en surface est donc un facteur déterminant le choix des lieux de vie sur ce massif. Deux sources assurent les besoins en eau pour les habitants de ce territoire: la résurgence de Goule Blanche et surtout la source de la Fauge.

Villard est **aussi un espace vécu**<sup>3</sup>. L'environnement est le lien qui existe entre les habitants et les ressources dont ils disposent pour vivre. C'est ainsi que le territoire change de physionomie au fur et à mesure que les acteurs locaux apprivoisent leur environnement.

Du point de vue politique, le territoire de Villard de Lans est tout d'abord **une circonscription administrative**, une commune du canton des Quatre Montagnes situé au Nord du massif du Vercors. Mais cette commune est aussi le **pôle économique du Nord Vercors ainsi que le chef lieu du Canton**. Ce pays rayonne sur le canton ainsi que sur le massif. Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi.

Aujourd'hui peuplé de 4014 habitants, Villard de Lans a connu une **croissance démographique** de 13 % en dix ans. Cette forte variation pour le département est liée à la

---

<sup>3</sup> Armand FREMONT. (2005), Aimez-vous la géographie ?, Flammarion - 358 p.

croissance de l'agglomération grenobloise. De nombreux cadres ou professions libérales se sont installées massivement ces dernières années. La commune compte plus de cadres (38%) que la moyenne nationale. La tranche des 40-59 ans est la plus importante. Toutefois, d'une superficie de 6 720 hectares, la densité de cette commune de 57 habitants au km<sup>2</sup> est caractéristique du monde rural.

Longtemps territoire agro-forestier, **le XX<sup>ème</sup> siècle a vu le basculement d'un territoire organisé autour de la terre et des forêts vers l'accueil des touristes, à la fois station de ski et station touristique.** La population active est caractérisée par la prédominance du secteur tertiaire (76.8%) en raison de l'importance du tourisme local et de la présence de cadres travaillant sur l'agglomération grenobloise.

Pour finir, nous ne pouvons présenter ce territoire en l'isolant. L'identité et la configuration d'un territoire est aussi fortement liée à sa position et aux relations qu'il a avec les autres territoires plus ou moins proche. **La perception** extérieure du territoire a évolué, conférant au Vercors ainsi qu'à Villard de Lans une identité propre. Espace vierge aux origines, il fut tardivement colonisé en raison des glaciations. Défendu par de hautes falaises, ce territoire fut longtemps considéré comme une véritable forteresse. L'histoire récente nous a encore révélé l'influence de cette vision de ces territoires sur leur construction. Aujourd'hui nous pouvons remarquer un double mouvement structurant. **D'un côté, l'aspect protecteur persiste. De l'autre, l'étendue naturelle sauvage séduit de plus en plus.**

Cette station village se retrouve aujourd'hui pourtant confrontée à l'accélération de la concurrence dans l'économie du ski. En outre, le changement climatique encore précoce pose quelques inquiétudes sur l'avenir. Or la dimension et l'ampleur du tourisme d'hiver dans ce territoire fait que ces effets influant fortement sur l'économie locale. Cela revient à nous demander si les stratégies touristiques adoptées à Villard de Lans sont ancrées dans le territoire ou si elles conduisent à amenuiser les chances de développement par la destruction ou la dégradation de ce qui fait son territoire : son substrat humain et naturel. L'or blanc est-il toujours l'atout exclusif pour le territoire ? A l'heure de choix stratégiques importants voir essentiels, la lecture territoriale de l'industrie du ski sur Villard pourrait permettre d'apporter des éléments de réponses constructives pour l'avenir.

Pour saisir et appréhender le territoire, l'histoire de sa construction est essentielle. Elle permet de comprendre ce qui le compose aujourd'hui. L'accumulation ou la destruction de cette mosaïque au fil du temps forme la matrice actuelle du territoire. Nous aurons alors une image

plus claire de ce qu'est Villard de Lans et de ses logiques internes. Nous verrons comment Villard s'est développé et les ressources mises en valeur. De plus, il est possible d'en tirer des enseignements tant généraux que locaux. La prudence s'impose tout de même. Les temps et les conditions changent. Aussi, ce qui était vrai hier ne l'est plus forcément à ce jour.

Nous pourrions alors nous intéresser à la période contemporaine, l'ère du ski à Villard de Lans. L'origine des contraintes auxquelles elle doit faire face est-elle fortement liée à la stratégie actuelle mise en place ? Il s'agira donc de déterminer si les craintes sont fondées ou non. Pour cela, nous tenterons d'évaluer les impacts d'une stratégie basée sur une ressource générique. Le développement est un bénéfice mais il a un coût. Pour qu'il y ait véritablement développement ce coût doit rester inférieur aux bénéfices retirés. Si le coût économique est de plus en plus calculés, le coût environnemental du développement l'est moins bien. Pourtant l'environnement est la source du développement. Nous y puisons les matières premières dont nous ferons une ressource spécifiée si nous la valorisons.

## **1. Laissons le territoire parler de lui-même**

Pour commencer, observons la construction du territoire vécu. Il est un produit de l'histoire. Nous appréhenderons les stratégies de développement mises en place sur le territoire de Villard de Lans. Cette approche permettra de faire ressortir la capacité de celui-ci à se développer à partir de ses propres ressources et sa propre logique d'acteurs. Nous verrons alors quels types de ressources furent à l'origine des richesses créées par le territoire. Nous pourrions alors comprendre ce qui fait aujourd'hui Villard de Lans.

Le territoire est aussi la perception d'un espace par ceux qui le vivent qu'ils soient habitants ou voyageurs. Il importe donc de s'intéresser à cette perception spatiale pour comprendre ce territoire.

Les informations quantitatives de type économique manquent pour les temps anciens mais les faits historiques apportent un regard assez pertinent et lucide sur les voies de développement choisies par les acteurs locaux.

Bourg agricole de moyenne montagne, Villard de Lans s'est rapidement développé à un rythme supérieur aux communes voisines du Canton. Autrefois lié à l'autorité de Corrençon, Villard de Lans est aujourd'hui devenu le chef-lieu et le centre économique du canton des Quatre Montagnes.

### ***1.1. Du Moyen Age au XVIII<sup>ème</sup> siècle : Un bourg agricole de moyenne montagne « isolé » ?***

Le Vercors, longtemps perçu par les géographes comme un massif enclavé, témoigne en réalité d'une longue tradition de commerce avec l'extérieur. Ceci est attesté par les flux de migrations bien avant le XII<sup>ème</sup> siècle. Il existe, en effet, à cette époque, deux voies principales de communication traversant le Vercors du Nord au Sud (la via Publica) et de l'est en ouest. De longues et plates vallées alpines bordent le massif. Elles sont bien plus faciles à emprunter que les raides Pas ou Cols qui permettent d'accéder au Vercors. Le Vercors est donc plus qu'un lieu de passage. Le voyageur recherche alors des ressources présentes dans ce territoire : le bois et le commerce agricole.

## Le pouvoir du bois

Au XII<sup>ème</sup> siècle, Corrençon, qui signifie lieu pierreux, est le chef lieu du mandement du sud du Val de Lans tandis que Villard de Lans est un simple bourg<sup>4</sup>. Les grands axes de communications se croisent dans la région sud du Val entre Corrençon et Villard. Nous comprenons alors que les deux villages ont profité de ces avantages. Toutefois, Villard est plus au centre des communications en raison de la proximité des Gorges de la Bourne qui coupent le Vercors en deux. De plus, l'agriculture était plus prospère à Villard qu'à Corrençon en raison de la proximité du Val. Enfin, Villard, ouvert sur le Val de Lans est orienté vers Grenoble. La grande ville joue peut être un rôle dans la croissance ancienne du bourg de Villard de Lans ? Au final, nous pouvons voir que Villard dispose au départ d'avantages naturels et physiques sur l'ensemble des communes du Canton. Villard devient le lieu de foire et de commerce de Corrençon qui détient le pouvoir politique. Par la suite, Villard évolue jusqu'à être le pôle économique du mandement. Il abrite une halle où les Villardiens et les commerçants ambulants échangent des bovins, des caprins et des articles manufacturés<sup>5</sup>. La vocation commerciale de Villard est donc très ancienne et perdure encore aujourd'hui. Villard est ainsi la seule commune du plateau dont la place du marché issu du XI<sup>ème</sup> siècle soit encore le centre du village. Ailleurs le centre historique s'est déplacé<sup>6</sup>.

Cependant, Le village de Lans dispose d'une situation plus avantageuse en étant à la fois au centre d'un Val prospère pour l'agriculture, plus proche de Grenoble, et est chef lieu du mandement du nord du Val de Lans. La géographie d'un site ne suffit pas à expliquer à elle seule son développement. Il faut compter avec l'Histoire. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, la Baronnie de Sassenage prend possession du mandement. Villard de Lans détient le pouvoir politique en 1790 face à Lans et Corrençon. Le commerce est la force de Villard.

La durée de cette transition peut s'expliquer par le fait que Corrençon tire de grandes richesses de ses forêts et maintient donc un pouvoir politique sur le Canton. En effet, l'un des grands atouts du Vercors est le bois. Sous Louis XVI, le massif et surtout Corrençon fournissent *de nombreux bois pour la marine, beaucoup de sapins*<sup>7</sup>. Le Vercors est le massif forestier le plus proche des côtes. *Un réseau de commerce officiel existait alors pour le bois*

---

<sup>4</sup> Entretien, François BONNET, Historien spécialiste de l'Histoire Locale et Villardien., juin 2005

<sup>5</sup> BLACHE, J, Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors, IGA, Grenoble, 1931

<sup>6</sup> Entretien Damien SYLVESTRE POTIN, Historien spécialiste de l'Histoire Locale et Villardien

<sup>7</sup> Entretien Damien SYLVESTRE POTIN, Historien spécialiste de l'Histoire Locale et Villardien

*depuis Corrençon jusqu'à Marseille et Montpellier en passant par le port fluvial de Sassenage. De grands commerçants en bois montaient à Corrençon pour choisir leur bois.*<sup>8</sup> Mais ils doivent résider à Villard de Lans qui possède les seules auberges du sud du Val de Lans, quatre au total. Aucune autre maison d'hôte n'est pour l'instant recensée dans les archives départementales.

L'immensité et la qualité des forêts est exploitée depuis longtemps pour le bois de construction. Toutefois, il est difficile d'estimer la richesse créée, en raison du manque de documents historiques. Mais il est clair que l'activité forestière structure l'économie et la société du Canton. *De grandes familles font fortunes ; les GAILLARD, Les CHATELAIN RITON. Même le baron de Sassenage finance ses dettes au moyen de ses forêts*<sup>9</sup>. *Quelques paysans, plus aisés que la moyenne, peuvent exploiter certaines forêts albergées par le seigneur du mandement. Un commerce illégal nourrit certains paysans surtout ceux des communes de Méaudre et d'Autrans. Les paysans peuvent ainsi s'enrichir. Le bois coupé est descendu sur Pont en Royans pour ne pas éveiller l'attention des barons de Sassenage. Il prend ensuite la direction d'Avignon puis des chantiers de marine. Enfin de nombreux emplois découlent de la forêt: bûcherons, scieurs, canotiers pour descendre les troncs sur les fleuves. Et de façon indirecte, le bois nourrit un petit commerce naissant à Villard de Lans et alimente les foires en raison des flux migratoires.*

*Dans l'ensemble, les notables du Canton sont riches par rapport à leurs voisins des plaines. Les retombées du commerce et surtout l'abondance de la ressource forestière les enrichissent. Par la suite, ils achèteront leurs libertés au Baron de Sassenage bien avant tout le monde*<sup>10</sup>.

La forêt revêt une telle importance qu'elle structure même les relations politiques entre les villages. L'Histoire locale est pleine de récits de conflits entre communes du canton, gardes et propriétaires.

---

<sup>8</sup> Entretien, François BONNET, Historien spécialiste de l'Histoire Locale et Villardien., juin 2005

<sup>9</sup> Entretien, François BONNET, Historien spécialiste de l'Histoire Locale et Villardien., juin 2005

<sup>10</sup> Entretien Damien SYLVESTRE POTIN, Historien spécialiste de l'Histoire Locale et Villardien

## La forêt, la richesse permanente du Vercors ?

Le bois semble être la richesse du Vercors. En réalité, cette ressource a tenu jusqu'au XVIIIème siècle tant qu'il n'y avait pas saturation de l'offre. Pendant cette période les effets de la concurrence ne se sont donc jamais fait sentir.

Le bois est peu transformé sur place, seulement découpé en poutre. Il n'y a pas constitution d'un savoir ou de valorisation spécifique au Vercors pour le bois. D'autres massifs comme la Chartreuse et les Bauges sont couverts de forêts que les acteurs locaux auraient pu vendre moins cher. L'importante demande pour les chantiers de marine et les fonderies n'ont pas entraîné de concurrence intra-territorial.

Et surtout cette ressource semble infinie puisque renouvelable et en abondance. Les acteurs locaux n'ont donc pas besoin de s'interroger sur leur avenir. L'apogée du commerce du bois a lieu sous le règne de Louis XVI. Quatre siècles de surexploitation des forêts conduisent à une déforestation du massif. Colbert publie une ordonnance pour prévenir de l'épuisement des ressources disponibles pour la construction de la marine (1669). Les dispositions ne se mettent en place que vers la fin du 18ème siècle. Plusieurs moulins à bois sont alors détruits. La création de richesse à partir d'une ressource générique pousse souvent à une surexploitation de la capacité d'un territoire.

La ressource en bois de construction et le chauffage sur le territoire de Villard de Lans et Corrençon sont l'expression d'une activité économique rentable mais peu ancrée dans le territoire durant cette période. Elle nourrit un circuit économique fermé puisqu'il n'y pas une élévation des niveaux de vie et parce qu'elle se base sur le court terme. Les forêts sont détruites une à une du XIVème siècle jusqu'au XVIIIème. Il n'est pas étonnant que la crise du bois de 1860 marque autant l'évolution démographie du bourg. Villard compte 2500 habitants en 1846. Trente ans plus tard, la population est de 1970. Il faudra quarante ans pour que Villard retrouve son niveau d'alors<sup>11</sup>.

Enfin l'exploitation de cette ressource a surtout dépendu des besoins extraterritoriaux. *C'est à l'échelon national que la vie, le passé de nos forêts, se sont modelés au cours des siècles sous l'influence de divers facteurs : la démographie, les besoins des populations de plus en plus nombreuses, les ordonnances, les édits royaux et les différents organes et autorités chargés de leurs applications. Jusqu'au XIXème siècle, le bois étant l'unique combustible des diverses*

---

<sup>11</sup> Archives communales de Villard de Lans, Recensement

*industries, des exploitations abusives sont apparues. Les commotions politiques, le relâchement de l'autorité, ont aussi favorisé le pillage et le recul de la forêt*<sup>12</sup>. Nous voyons bien là comment une ressource peut être surexploitée car elle n'est pas précieuse puisque abondante sur le territoire comme sur la terre entière.

Une ressource générique enrichit peu le territoire au final. Au contraire, une ressource spécifique à un territoire est précieuse car elle est ancrée en chacun des habitants puisqu'ils l'ont créée ou mise en valeur. De plus, parce qu'une ressource générique est abondante, le bénéfice tiré par le territoire est minime. Le bois est créateur de richesse sans pour autant améliorer les conditions de vie générales.

### Un bourg agricole

Malgré la prévalence de la forêt et du commerce, l'économie de Villard de Lans reste pourtant agricole.

Le Canton se développe autour d'une économie agricole, *orientée vers l'élevage et la culture ; des bovins mais surtout des moutons pour la laine vendue sur les foires. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, nous avons les premières traces d'ateliers de fabrication du fromage*. Le lait, ressource générique ou aterritoriale commence ici à être mis en valeur par un savoir spécifique au Vercors. « Le bleu de Sassenage » n'est pas encore né. Mais ce savoir-faire aboutira bien plus tard. Il fera l'objet d'un commerce important hors du territoire et jusqu'à la table de François Ier. La constitution de ce savoir-faire est à l'origine d'une spécificité territoriale actuelle.

*De plus, il a existé jusqu'à sept moulins sur la commune de Villard de Lans, utilisé par le meunier et aussi pour le sciage du bois*<sup>13</sup>. Ceci démontre bien l'importance de l'agriculture dans l'économie locale basée sur la subsistance. Mais c'est en fait l'activité commerciale qui va permettre à Villard de se démarquer autour des produits agricoles.

La filière bois a aussi des retombées sur l'agriculture. Elle permet notamment d'accroître le cheptel du Val. *Pour faire fructifier leur argent issu du commerce et de l'exploitation forestière, les notables achètent du bétail qu'ils placent ensuite chez des paysans. Ce système*

---

<sup>12</sup> Robert LOMBARD , article « les Forêts d'antan », *Le cahier du Peuil*, n°2, 1995

<sup>13</sup> Philippe HANUS, article, la vie d'une communauté rurale de montagne au rythme des moulins, *Cahier du Peuil* n°2, 1995



*est néanmoins peu profitable aux paysans.* Les retombées restent donc encore limitées aux notables. Mais il faut se resituer dans un contexte féodal puis postféodal où les paysans bien que représentant la très grande majorité des ruraux sont les nantis. Les revenus de l'économie sont captés par les notables. Cependant les successions vont légèrement répartir et ventiler les richesses vers une bourgeoisie rurale.

Enfin une industrie drapière se met en place sur Villard à partir de fonds privés dès 1584. Elle perdurera jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle. La laine provenant surtout du Sud Vercors est traitée puis vendue à Grenoble. Nous pouvons voir encore une fois que l'expression de la culture commerçante des villardiens a servi l'essor du Canton.

Nous comprenons les faiblesses encourues par l'économie locale sur le territoire de Villard de Lans. Le bois est une ressource qui a enrichi le canton mais surtout les notables et la bourgeoisie naissante. *La population reste occupée à 95% par l'agriculture de subsistance. La fonction commerciale du bourg fait vivre une faible part de la population : des commerçants et artisans. A Villard leur part est plus importante que sur le reste du plateau. Le commerce tient une place importante dans la culture villardienne plus qu'ailleurs sur le canton. Les notables et bourgeois ruraux représentent une infime partie de la population du canton<sup>14</sup>.* Mais pour certains ils vont devenir des moteurs locaux grâce à leurs capitaux accumulés par l'activité forestière.

---

<sup>14</sup>

Entretien Damien SYLVESTRE POTIN, Historien spécialiste de l'Histoire Locale et Villardien

## **1.2. 1827-1850 : Vers une transition économique, le tourisme du pittoresque**

Les activités forestières et agricoles restent la clef de voûte de l'économie. L'apparition encore minime du tourisme modifie quelque peu la perception du territoire. L'excursionnisme va surtout provoquer un changement d'identité et de valorisation du territoire.

### Une ressource forestière maintenue

Le bois reste la ressource prédominante jusqu'au XXème siècle. La création des Eaux et Forêts et le partage des bois communaux en 1790 ont quelque peu remanié le paysage économique. Les notables se sont accaparés les propriétés des seigneurs, devenant à leur tour l'élite locale. Tardivement les ordonnances de Colbert sont appliquées. Une politique de reforestation et de gestion patrimoniale des forêts est entreprise vers 1850. Les communes ont l'occasion de récupérer de grandes superficies de forêt autrefois propriété seigneuriale. Les communes du Canton s'enrichissent fortement. Corrençon parvient à maintenir un bon usage collectif des forêts ce qui lui confère une large autonomie financière. De plus, cette commune dispose de grandes étendues forestières par rapport à Villard de Lans. *Après la révolution, Corrençon demande son indépendance vis à vis de Villard. Mais il faut attendre 1857 pour que Napoléon III l'accorde.* Corrençon s'affranchit alors de Villard et se développe sur la base de ses forêts pour le bois de construction et le charbon de bois. Villard exploite aussi cette ressource sur ces secteurs porteurs.

La ressource est encore générique mais le Vercors conserve son avantage comparatif en raison de la forte demande. L'activité reprend donc fin 1860. Il faut attendre la fin du XIXème siècle pour que l'exploitation reprenne son élan passé. Elle va même nourrir une immigration allemande et italienne comme en témoignent certains noms de famille. L'industrie du bois commence donc tout juste à reprendre. Des moulins à scie sont même reconstruits.

L'agriculture joue toujours un rôle important dans l'économie locale du Canton. *La majorité de la population est agricole. Le reste est commerçant ou artisan. La bourgeoisie rurale ne représente alors que 4%<sup>15</sup>.* En raison de l'altitude et du relief, c'est l'élevage ovin et bovin qui est privilégié pour le lait et les travaux de force. L'élevage ovin est transhumant et le lait est

---

<sup>15</sup> Mme BAUVOIS, article « Villard de Lans de 1841 à 1875 », la page culturelle, *bulletin municipal n°13* juillet 1977.

utilisé pour le fromage notamment le Sassenage. La reconnaissance de la race bovine dite de Villard de Lans commence, avec pour exemple, les premières traces de la Villarde sur les foires dauphinoises dès 1827. Le potentiel de cette race contribue fortement à la multiplication des foires en attirant de nombreux acheteurs venus des vallées. Cette vache est valorisée pour sa polyvalence aux travaux de labour ou forestiers, mise en évidence en 1854. Il s'agit là d'une ressource spécifique au sens où cette vache est issue d'une sélection, d'un travail fait par les acteurs locaux pour son dressage. Car c'est surtout son potentiel et son aptitude aux travaux pour lesquels elle est remarquée.

Le Canton et surtout la commune de Villard tirent profit de cette ressource spécifique et attractive en raison de son aptitude révélée par les locaux et non pour son prix. Classé en concours en 1864, Villard de Lans s'organise sous l'ardeur de M. BEVIERER et crée une station d'élevage<sup>16</sup>. Là encore, la spécificité d'une ressource se révèle d'autant plus enrichissante pour un territoire qu'elle impulse de nouvelles orientations et des dynamiques locales fédératrices. Cette station d'élevage va contribuer aux progrès généraux de l'agriculture : engrais, essais de cultures, premières caisses de secours et d'assurance mutuelle, production de lait et de fromage.

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'économie locale est toujours tournée vers l'extérieur du massif. Mais cette dimension se renforce avec l'exploitation de ressources spécifiques qui font l'attractivité du territoire de Villard de Lans. Il faut aussi se resituer dans un contexte plus large. L'économie nationale est en pleine expansion dès 1820 avec la Révolution Industrielle. De plus, il faut aussi rattacher cette expansion économique avec celle de Grenoble dans le cas du Canton.. Le Vercors profite de ce mouvement. Le bois véritable matériau de base de l'époque pour la combustion, la construction ou le chauffage est un moteur économique dans cette période de croissance. Le potentiel forestier est à peine renaissant en cette moitié de siècle.

---

<sup>16</sup> Club d'histoire du Lycée Jean Prévost de Villard de Lans sous la direction de Mme BAUVOIS, *Le Vercors, Chroniques et études : un siècle, un hiver*, Parc du Vercors, Villard de Lans, 1982.

## L'excursionisme pittoresque, une nouvelle opportunité territoriale

Si le bois du Vercors est une ressource peu territorialisée, c'est l'exploitation continue au XIX<sup>ème</sup> siècle qui va favoriser l'émergence d'un nouveau débouché économique pour le Vercors : le tourisme.

Depuis 1919, les maires des quatre communes du Canton demandent au préfet d'entreprendre des travaux de réparations des routes permettant l'accès à Grenoble. Il devient de plus en plus difficile d'acheminer le bois<sup>17</sup>. A partir de 1827 et jusqu'en 1897, l'ouverture de routes dites « de désenclavement » va faciliter le transport. Ces travaux sont fortement sollicités et soutenus par l'élite locale, comme les JULLIEN d'Autrans.

C'est la naissance d'un phénomène nouveau et inattendu : l'**excursionisme romantique** venu pour voir le **pittoresque Vercors**. Rousseau puis Stendhal font déjà l'éloge du Vercors. Stendhal décrit le Vercors dans Mémoires d'un touriste. *Si l'on cédaît à la tentation de parler du beau en ce pays, on ferait des volumes*. Sur leurs traces, quelques romantiques se sont aventurés dans le Vercors.

Avec les routes l'accès est encore plus facile pour les voyageurs. Le tourisme moderne apparaît alors dans le Vercors sous la forme de l'excursionisme, court déplacement sur une journée. Cependant ces visites sont réservées aux aristocrates qui sont alors les seuls à disposer de voiture, élément de luxe pour l'époque. En outre, ce sont eux qui ont historiquement impulsé le tourisme en Europe. Par la suite, ils sont imités par la haute bourgeoisie industrielle.

Le dimanche, ils effectuent des tours en automobile pour contempler les routes vertigineuses du Vercors dans la vallée de la Bourne, les Goulets ou Combe Laval. C'est donc le côté pittoresque qui attire. Ils s'arrêtent peu dans les villages, profitant à l'occasion de quelques auberges ou relais situés sur les routes comme aux Baraques en Vercors. Nous conservons aujourd'hui quelques récits de « balades ». *« Nous sommes arrivés à la commune la plus misérable du canton. Un sentier inégal, escarpé, taillé dans le roc, bordés de précipices, est la seule voie de communication de Rencurel...A une certaine distance, il est fermé par un rocher perpendiculaire s'unissant à celui dans le quel le torrent s'est ouvert un lit étroit et profond. Alors on est contraint de se jeter sur l'autre rive. Le passage s'effectue à l'aide d'un panier suspendu à une poulie qui glisse le long d'une corde en travers de l'abîme. La*

---

<sup>17</sup> Un siècle de routes en Vercors, Parc Naturel régional du Vercors, 1995

*disposition des monts voisins, infranchissables, entretient dans ces lieux un vent constant et soufflant avec furie. Ainsi enclavé, dans un vallon étroit et boisé, par la Bourne à l'ouest et de hautes montagnes à l'est, les habitants de Rencurel, privés de mouvements en quelques sorte, mènent une existence pénible au milieu de privations de toutes espèces... ».*

Nous pouvons voir l'ambivalence qu'il existe entre le territoire perçu et celui vécu. Ces deux images semblent antinomiques. Pourtant cette dimension est essentielle pour comprendre aujourd'hui l'identité associée au Vercors et par association celle de Villard de Lans. Le territoire vécu a fini par se confondre avec le territoire perçu. L'image d'une île imprenable et sauvage est redondante dans la construction du territoire du Vercors. L'histoire contemporaine restera longtemps marquée par cette identité.

### Les prémices des séjours climatiques à Villard de Lans (1860)

A partir des années 1860, le tourisme se développe dans les villages. Le côté mystérieux et pittoresque d'une société sortie des nuages amuse les touristes, venus découvrir le Vercors. Peu de massifs disposent d'un atout dual aussi marquée entre les falaises et les plaines de moyennes montagnes. Le relief de ces plaines est très ouvert en raison de sa morphologie particulière : les synclinaux. Le vacancier ne se sent pas enfermé dans un fond de vallée, il est comme sur un vaste sommet de montagne.

Commence alors une nouvelle forme de tourisme plus sportive qui s'inspire des mêmes atouts physiques du territoire. Des clubs de montagne viennent pratiquer leur discipline et célébrer leur meeting à Villard dès 1883 (Le Club Alpin). Les sommets avoisinants de Villard sont rapidement remarqués pour leur intérêt touristique à l'exemple de la Grande Moucherolle. Le paysage joue donc un rôle important dans ce tourisme naissant et dans la construction de cette nouvelle ressource : le pittoresque.

Villard dispose, en outre, d'atouts matériels, fruit de son passé de par sa position centrale dans les axes de communication. L'infrastructure hôtelière est quasi inexistante dans les autres communes du Canton. Villard tire rapidement profit du tourisme et devient la station estivale du canton à partir des années 1880. Un guide touristique paru en 1858 à Grenoble recommande des séjours dans le bourg où il existe *quatre excellentes auberges et de belles*

*ballades dans les Gorges et le Vallon de la Fauge.* Villard devient un lieu de villégiature privilégié pour la haute bourgeoisie et l'aristocratie.

Le tourisme à Villard est une activité née involontairement grâce à la ressource forestière. Cependant les acteurs locaux prennent peu conscience de la valeur de cette nouvelle opportunité. A partir de 1860, certains locaux commencent à se l'approprier comme telle pour produire de la richesse. Toutefois, il y a encore peu d'initiative locale, il s'agit surtout de répondre à une demande touristique sans pour autant valoriser le territoire. La Suisse a fait découvrir les joies du tourisme d'été à la montagne à l'aristocratie. Auparavant les aristocrates allaient à la mer pour l'été, sur la Côte d'Azur. Ils recherchent à présent aussi le soleil dans les montagnes qui disposent d'équipements de qualité pour les accueillir. La station de Villard est née de cet engouement extérieur. Il a donc eu des conditions de création de ressource nouvelle : la forteresse du Vercors, son enceinte et son jardin secret.

A la fin de cette période, le Canton est en mutation même si l'agriculture concerne encore plus de la moitié de la population et la bourgeoisie 10%. Les artisans et commerçants commencent à s'accroître. Le bourg confirme sa vocation de pôle économique du Canton. L'ouverture des routes et l'expansion économique peut avoir soutenu cet élan démographique et économique. De nouveaux commerces s'ouvrent : quincailleries, cabaret.

L'économie locale reste basée sur l'agriculture et les forêts. Elles créent toujours la majorité de la richesse même si elles sont de plus en plus précaire. Au final, Villard est représentatif du bourg rural de l'époque. L'activité économique a donc peu rapporté dans l'ensemble car la structure sociale de Villard est banale. Toutefois, Villard « décolle » par rapport aux villages voisins grâce aux exploitations forestières et agricoles mais surtout au commerce qui s'en est suivi.

### **1.3. 1896 : Villard de Lans, les montagnes bienfaitrices et régénératrices**

Naissance d'une station touristique de luxe : la fin du pittoresque (1910)

Le tourisme se renforce sur le Canton. A partir de 1890, Villard devient une grande station estivale des Alpes. Un hôtel de luxe est par ailleurs construit en 1896 : l'Hôtel de Paris. Nous pouvons dater de cette époque l'expansion touristique. Dès 1870, les villardiens prennent conscience des atouts de leur territoire pour le tourisme : un plateau suspendu dans les airs. Ce n'est plus seulement le Villard Pittoresque des débuts mais un Villard régénérateur pour contempler et expérimenter. La ressource touristique de Villard est basée sur ces deux éléments. Les touristes viennent au frais se détendre dans la nature. De nombreux circuits de randonnées rayonnent autour de Villard de Lans : l'œil de la Duye, la Fauge... . Durant l'hiver, certains s'essayent aux sports de glisse hivernaux parmi les élites locales. En 1905, une première patinoire est construite pouvant servir pour les touristes. Puis à partir de 1910, *par de belles matinées d'hiver, les clients d'hôtes de luxe montent à pied sur l'actuel site de la Côte 2000. Pendant ce temps, les couverts en argent, les verres en cristaux, les tables et chaises sont montés sur place par des locaux. Après le repas et un moment de calme au soleil, ils redescendent à ski avec leurs moniteurs souvent de jeunes agriculteurs*<sup>18</sup>.

Les acteurs locaux qu'ils soient agriculteurs, moniteurs, hôteliers, soutiennent l'avènement de la commune en station touristique. *Le dimanche après la messe, certains paysans proposent même des ballades en calèches à patins*<sup>19</sup>. En 1905, M. GLENAT et M. BOREL, crée un des premiers Syndicats d'Initiative de France. Il est alors chargé de la promotion de la commune et de favoriser la structuration des services touristiques. La participation et l'engagement précoce des Villardiens pour le tourisme expliquent l'expansion de cette activité. Pourtant au départ la vocation touristique du bourg n'est pas liée au ski mais au romantisme pittoresque. Le ski alpin, tout juste naissant, est certes de plus en plus convoité par les touristes. Il participe à la reconnaissance de cette espace comme lieu de pureté, de régénération. Mais l'attractivité de ce bourg n'est pas basé sur le ski. Il est important de noter que la glisse s'inscrit alors majoritairement dans la logique touristique contemplative. Il n'existe pas

---

<sup>18</sup> Entretien Raymond BUISSON, Gérant d'hôtel en retraite

<sup>19</sup> Entretien Suzanne BON, gérant de maison d'enfant en retraite

encore de remontes pentes. Le ski, la luge sont les joies de la glissade pas de la descente de pistes. De plus, la neige ne peut être perçue comme ressource touristique à part entière pour le territoire de Villard de Lans. Elle s'intègre au schéma de la montagne purificatrice et curative, la pureté du paysage d'hiver. Les touristes ne viennent pas encore à Villard pour le ski mais pour les bienfaits de la montagne. Ils profitent des facilités pour s'essayer au ski qui est alors de mode.

Plusieurs raisons peuvent aussi expliquer l'engouement touristique pour Villard de Lans. Tout d'abord, la station dispose d'infrastructures hôtelières et d'une tradition d'accueil ancienne. Au début du siècle, il existe déjà quatre hôtels<sup>20</sup> soit une capacité d'accueil d'environ 250 lits. Mais c'est surtout la qualité des services en avance pour l'époque, avec notamment l'électrification depuis 1880, qui est un formidable atout. L'élite rurale tient un rôle primordial dans le développement de Villard. Notons que les travaux d'électrifications sont menés par un habitant de Villard de Lans. M. ACHARD PICCARD fait construire une petite centrale hydroélectricité. L'électrification confère un atout pour l'accueil de classes sociales aisées. En outre, des locaux commencent à louer des appartements pour les touristes. Il est toutefois difficile de déterminer le nombre d'appartements loués.

La renommée et le développement de Grenoble, capitale des Alpes, de la Houille Blanche et centre industriel textile peut sans doute expliquer le développement du tourisme sur le Canton. L'électrification, la clientèle, les moyens financiers sont venus de cette ville en plein essor à l'époque, grâce aux aménagements pour exploiter la force de l'eau. Le tramway électrique qui monte à Villard de 1922 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, n'aurait pu être réalisé si Grenoble n'était pas la capitale de la Houille Blanche, grande productrice d'électricité. Rappelons que ce tramway a longuement servi les excursionnistes grenoblois pour accéder aux montagnes environnantes. Aucun autre massif ne disposait alors de tramway donnant un accès au départ de Grenoble.

C'est aussi l'époque où la photographie commence à percer. Il se trouve que la région est assez dynamique dans ce domaine. Les célèbres frères Lumières ont leur laboratoire à Lyon. Les amateurs de paysages se sont sans aucun doute empressés d'imprimer des images du Vercors pittoresque. Ces cartes postales du Vercors, envoyés par les touristes venus en vacance, ont participé à faire connaître Villard.

Des initiatives d'origine externe au territoire vont profiter à Villard. Des clubs de montagne ou de tourisme font aussi la promotion du Vercors. *Vers 1900, Le Caf organise des trains de*

---

<sup>20</sup> F Camoin, Villard de Lans : Hôtel de Paris, Hôtel de la Poste, Hôtel Dauphinois et Hôtel du Parc



*plaisir, et des circuits excursions*<sup>21</sup>. Nous ne disposons pas d'informations pour savoir comment ces clubs en sont venus à s'intéresser à cette station. Malgré cela, nous pouvons supposer que ces initiatives furent suscitées par les atouts du territoire de Villard pour la pratique de leurs activités. Le territoire de Villard se prête parfaitement aux activités de plein air ou militaires de par sa morphologie. D'autre part, des revues touristiques célèbrent la future station. Le Touring Club recommande, par exemple, quelques ballades et séjours sur Villard de Lans dans son magazine<sup>22</sup>. Ce sont aussi les militaires qui viennent nombreux depuis le début du siècle pour s'entraîner au canon dans le Vallon de La Fauge. Peut être ont ils aussi participé à faire connaître le Vercors et Villard en envoyant des cartes postales ? Enfin, *les nombreuses manifestations sportives organisées par l'armée pour ses militaires ont sans doute favorisé l'introduction des sports de glisse sur Villard*<sup>23</sup>, fait connaître Villard et offert des spectacles pour les touristes à Villard. En 1909, ont lieu à Villard, les premiers concours de Ski, organisés par les militaires. Des photos de l'époque témoignent de l'enthousiasme des touristes pour les compétitions de ski à Villard de Lans.

Le tourisme se développe sur la base des attentes des touristes. Les acteurs locaux commencent juste à reconnaître ces ressources touristiques dont ils disposent. L'identité touristique du territoire se construit ainsi petit à petit par tâtonnement. Les années 1920 vont cristalliser l'identité touristique.

### Une nouvelle opportunité touristique : le climatisme

Le début du XXème siècle est marqué par un contexte où les classes sociales aspirent à un besoin d'éducation par le sport et l'hygiène. Elles perçoivent, en outre, la croissance urbaine comme nuisible car mal maîtrisée, trop rapide et polluée. La perception du Vercors par les touristes s'inscrit dans le prolongement de cette logique.

Villard capte rapidement une clientèle issue **des milieux très aisés** (de l'aristocratie à la haute bourgeoisie industrielle) venue se ressourcer. Au départ, ce sont d'illustres familles notables. De nombreux témoignages rappellent la venue de grandes familles aristocrates au début du

---

<sup>21</sup> Entretien Karen FAURE COMTE, Maison du Patrimoine

<sup>22</sup> Revue du Touring club de France, Avril 1929, n°389

<sup>23</sup> Entretien Karen FAURE COMTE, Maison du Patrimoine de Villard de Lans

siècle<sup>24</sup>. Le sculpteur Antoine BOURDELLE séjourne à Villard de Lans en 1908 pour les plaisirs des montagnes. D'autres viennent pratiquer des activités sportives. Les notables découvrent les premiers, les vertus du sport qui fortifie la santé et l'esprit. Dès 1895, MARTEL, un notable, le père de la spéléologie, s'intéresse à plusieurs cavités du Vercors dont le scialet de Malaterre au-dessus de Villard de Lans. Le Vercors, un joyau de la spéléologie, est né. Certains préféreront faire l'ascension d'un sommet. Malheureusement, nous avons peu d'informations sur la Moucherolle qui semblait être une *véritable expédition alpine accompagnée par des guides locaux*<sup>25</sup>.



**La Moucherolle, Photo Marc BON**

Une ressource touristique est bien souvent peu matérielle ou palpable contrairement à l'industrie ou l'agriculture. C'est l'image qui fonde la ressource pour le tourisme. Dans le cas du Vercors, c'est la mise en valeur et la perception du dualisme morphologique : les falaises protégeant un grand plateau. Vu de Grenoble ou des alentours, c'est un immense plateau vert perché sur un bloc haut de 200 mètres de roche blanche. *Il existe une rare harmonie dans son*

---

<sup>24</sup> Tous les entretiens effectués complètent et précisent une longue liste de familles venues à Villard en Vacances.

<sup>25</sup> Entretien Karen FAURE COMTE, Maison du Patrimoine de Villard de Lans

*espace vert. Villard est aussi une montagne qui ne fait pas peur, au contraire. C'est une montagne accueillante, derrière les grandes falaises se cache un plateau vert. Ces falaises ont un certain côté mystérieux et protecteur*<sup>26</sup>. Quel trésor protège cette forteresse naturelle ? Ce dualisme persiste encore aujourd'hui mais il sera mis en valeur différemment selon les époques.

Durant cette époque, l'abondance de falaises conduit à une représentation populaire du Vercors : une forteresse protectrice. Cette représentation vécue et perçue va servir le tourisme. Dans les esprits, les falaises protègent le Vercors du temps qui s'écoule, une société à l'abri des maux du progrès et de l'urbanisation. Il n'est pas soumis à la pollution, la violence urbaine. Villard de Lans cristallise cette perception : **une montagne apaisante et régénératrice**. Cette montagne est le fruit des acteurs qui ont façonné le paysage par l'activité agricole et pastorale. Cependant, la culture de ces habitants est aussi à l'origine de ce type de paysage qui est alors identifié par le climatisme. Le climatisme est donc bien le fruit des acteurs locaux, une ressource non transposable à un autre territoire sans ces acteurs.

Rappelons qu'il s'agit toujours du début du climatisme durant cette période. L'aspect climatique est l'expression des besoins des touristes. Mais il s'exprime parfois inconsciemment.

*En 1914, Villard comptera déjà 700 estivants*<sup>27</sup>. Mais l'année de la consécration touristique est 1925. Villard est en effet nommée médaille d'or à l'exposition internationale de la Houille Blanche et du tourisme à Grenoble<sup>28</sup>.

En effet, le phénomène touristique prend de l'ampleur à partir des années 1930. Auparavant la ressource apparaît lentement. De plus, elle est peu spécifique. Les touristes ont donc le choix entre de nombreuses stations des Alpes. La spécification de la ressource territoriale va entraîner le décollage de cette station touristique.

### 1930 : le paradis des enfants, le tourisme villardien

---

<sup>26</sup> Entretien Suzanne BON, gérant de maison d'enfant en retraite

<sup>27</sup> Mme BAUVOIS, La page culturelle, Villard de Lans, Bulletin municipales, n°13, juillet 1977

<sup>28</sup> *Le Ski issu des coutres et des sacs, Une Montagne de Laboureurs Skieurs (1883-1996)*, Maison du Patrimoine, Villard de Lans, 1996

Deux éléments se combinent pour faire la réussite de la territorialisation de l'activité de Villard de Lans. D'une part, la ressource du territoire de Villard de Lans est spécifique. Il devient alors très attractif pour les classes sociales très aisées. De plus, le territoire ne subit pas l'activité, il y participe et la structure en fonction de ses capacités et de ses compétences. Villard devient la seule station de France autant réputée pour l'accueil des enfants. D'autre part, les acteurs locaux s'investissent et coopèrent de plus en plus pour le tourisme. L'activité spécifique se maintient tant que les acteurs locaux participent au tourisme.

Le fléau de la tuberculose sévit en Europe. En 1913 apparaît un ouvrage traitant de la guérison de cette maladie<sup>29</sup>. La guérison passe par l'adoption d'un mode de vie hygiénique et stricte : « *vivre à l'air pur, se reposer et se suralimenter* ». Villard est le site idéal. De nombreux tuberculeux viennent en villégiature dans la station touristique se logeant à l'hôtel. En 1922, le Docteur LELONG s'installe à Villard de Lans et se spécialise dans le traitement de la tuberculose. A partir de 1923, il veut créer l'établissement de la Tremblaye, perçu comme étant un *sanatorium clandestin pour les Villardiens*. C'est cet événement qui va décider du futur de Villard de Lans. Il cristallise la naissance du climatisme. En effet, de nombreuses oppositions apparaissent rapidement. La croisade antituberculeuse est menée par un personnage charismatique du pays : Pierre CHABERT. Cet homme d'affaire, née à Lans en Vercors, a fait fortune avec le soufre : le roi du soufre marocain. Face à la peur de la population vis à vis des tuberculeux, il rassemble des élus pour mener *la bataille de Villard de Lans*<sup>30</sup>. *Un nouveau médecin plus loyal est installé, M. LEFRANCOIS. L'enquête réalisée par ce même docteur révèle que 260 tuberculeux résident dans des hôtels, en 1924. Finalement Pierre CHABERT réussit à faire fermer la Tremblaye, ouverte en 1925.*

Mais il faut alors enrayer le mouvement des tuberculeux venus au pays. Un contrôle médical est mis en place pour éviter l'arrivée de pensionnaires contagieux. Chacun doit dorénavant présenter un certificat de « non-contagiosité » avant de venir en pension. Il motive en outre les hôteliers pour qu'ils refusent cette clientèle malade mais lucrative. M. CHABERT s'engage donc à *payer des intérêts pendant dix ans afin de compenser leur perte*<sup>31</sup>. *En outre, il s'engage à trouver une nouvelle clientèle. C'est ainsi que va naître le Paradis des Enfants. Il*

---

<sup>29</sup> L.BORRIANNE, *La tuberculose est curable, comment la guérir*, G Doin, Paris , 1931

<sup>30</sup> P. CHABERT, *La bataille de Villard de Lans, Prélude à une grande œuvre médicale pour la protection de l'enfance* (1923-33), in *Maison d'enfants et d'adolescents*, n°56, octobre 1963.

<sup>31</sup> P. CHABERT, *La bataille de Villard de Lans, Prélude à une grande œuvre médicale pour la protection de l'enfance* (1923-33), in *Maison d'enfants et d'adolescents*, n°56, octobre 1963.

pense que Villard de Lans peut accueillir des enfants chétifs en raison de ses atouts naturels pour remédier à l'asthme ou les autres maladies respiratoires.

Seule la haute bourgeoisie peut se permettre de telles dépenses. En outre, elle commence à imiter l'aristocratie initiatrice du tourisme. Villard de Lans devient un lieu réputé pour le climatisme des enfants. Le premier congrès de pédiatre se tient en novembre 1926 à Villard sous l'impulsion de Pierre CHABERT. Il invite de grands spécialistes de la pédiatrie : les professeurs NOBLECOURT, LESNE et DEBRE. A cette occasion est créée le *Comité Médical Consultatif qui prendra sous patronage les stations d'enfants du Canton de Villard de Lans*<sup>32</sup>. Villard devient officiellement le Paradis des Enfants, le climatisme de moyenne montagne.

Pierre CHABERT rachète la Tremblaye et fonde l'Adret pour en faire un établissement de physiothérapie pour clientèle haute gamme<sup>33</sup>. L'engagement avec les hôteliers et les logeurs pour la protection sanitaire est confirmé pour cinquante ans. *La bataille est remportée, le 21 août 1930 Villard devient station thermale pour cinquante ans*<sup>34</sup>. A partir de 1931, les premiers homes pour enfants sont créés. Les hôtels accueillent les parents venus voir leurs enfants. Le nombre d'hôtels à Villard de Lans explose, en 1937, il existe alors 41 hôtels.<sup>35</sup> De plus, de grandes familles continuent à louer des appartements ou restent en pension pour des vacances de un à deux mois au grand air<sup>36</sup>. L'impératrice ZITA vient s'installer à Villard de Lans avec ses enfants en 1927. Le roi du Maroc et ami de Pierre CHABERT, Hassan II viendra aussi en séjour. Venue du Nord, de l'Afrique du nord ou de Marseille, une clientèle très aisée mais moins connue séjourne à Villard. De grandes familles de tisserands du Nord de la France ou des industriels viennent en villégiature à Villard : les COSSERAT, les DASSAULT<sup>37</sup>.

---

<sup>32</sup> P. CHABERT, *La bataille de Villard de Lans, Prélude à une grande œuvre médicale pour la protection de l'enfance* (1923-33), in *Maison d'enfants et d'adolescents*, n°56, octobre 1963.

<sup>33</sup> P. CHABERT, *La bataille de Villard de Lans, Prélude à une grande œuvre médicale pour la protection de l'enfance* (1923-33), in *Maison d'enfants et d'adolescents*, n°56, octobre 1963. Entretien avec Suzanne BON, Gérante de maison d'enfants en retraite.

<sup>34</sup> P. CHABERT, *La bataille de Villard de Lans, Prélude à une grande œuvre médicale pour la protection de l'enfance* (1923-33), in *Maison d'enfants et d'adolescents*, n°56, octobre 1963.

<sup>35</sup> *Le Ski issu des coutres et des sacs, Une Montagne de Laboureurs Skieurs (1883-1996)*, Maison du Patrimoine, Villard de Lans, 1996

<sup>36</sup> Entretien avec Suzanne BON, Gérante de maison d'enfants en retraite.

<sup>37</sup> Interview M. Buisson, hôtelier en retraite, juillet 2005

Il faut tout de même noter que de très nombreux grenoblois vont en excursion le dimanche grâce au tramway. Toutefois les excursionnistes font peu vivre la station touristique.

Le Vercors Nord s'oriente vers l'accueil d'enfants chétifs, car accueillir les enfants c'est multiplier les chances d'accueillir toute une famille. Villard est depuis toujours une station familiale. Rappelons, en outre, que les hôteliers ont besoin d'une nouvelle clientèle. Enfin les cures climatiques se font sur des séjours de longue durée. Les enfants peuvent rester parfois plusieurs années. De ce fait, une éducation intellectuelle et sportive est donc dispensée sur place pour les enfants. Mais la grande majorité ne reste pas plus d'un an.

La ressource spécifique est un avantage absolu. *Les gens venaient se ressourcer : « faire des choses saines (sport), se soigner, prendre du bon air, bien se nourrir (cure de lait, nourriture fraîche et simple), prendre le vert »*. Autant d'expressions qui dénotent un besoin de retour aux sources pour les citadins. Ils viennent rechercher une qualité qu'ils n'ont plus en ville. Ces attentes correspondent à une époque où le progrès et les innovations se multiplient à grande allure. Ce besoin de ressourcement peut apparaître comme une réaction à une époque qui change si vite que les repères évoluent parfois trop vite pour la société. Le territoire de Villard profite de cet engouement pour une qualité de vie. Cette moyenne montagne est reconnue comme spécifique en raison des vertus de cet air vivifiant du fait du climat, de la morphologie et de la végétation réunis sur le plateau.

Plus largement, ceci nous renseigne sur le fait qu'un développement territorial doit tenir compte des aspirations de la société. Le territoire est perçu dans un contexte social. Sa valorisation dépend donc en partie du contexte exogène. D'un côté, les locaux valorisent leur territoire à partir de ressources propres. De l'autre, il faut que les personnes extérieures au territoire perçoivent l'intérêt de cette mise en valeur pour eux. Le climatisme correspond au besoin de la bourgeoisie d'éduquer et de former la jeunesse bourgeoise pour qu'elle puisse affronter le milieu urbain une fois fortifiée. Les séjours de cure n'ont pas vocation populaire mais sociale, servir la reproduction sociale d'une classe montante.

Le canton est réputé pour son environnement de qualité permettant de soigner les maladies respiratoires. Tout d'abord avec une altitude moyenne de 1000 mètres, les acariens sont inexistants. La fraîcheur de l'air est très appréciée. De plus, la qualité de l'air est bonne du fait du climat entre Méditerranée et montagne. L'ensoleillement est aussi reconnu comme atout. Enfin la présence de produits alimentaires frais joue un rôle. Le climatisme comprend en effet une cure alimentaire avec des produits fermiers notamment laitiers. Ces éléments se combinent autour de la vision protectrice et régénératrice du Vercors pour en faire un lieu

idéal du climatisme. La perception d'un territoire peut être plus ou moins éloignée de la rationalité. Fait étrange, il n'existe alors aucune étude scientifique pour démontrer la véracité des bienfaits de l'air villardiens pour le climatisme.

La ressource naturelle duale est déclinée pour la spécifier autour de l'accueil des enfants, le climatisme de moyenne montagne. Les acteurs réussissent à faire reconnaître le Vercors comme lieu spécifique pour le tourisme climatique de moyenne montagne favorable aux enfants. Le prix n'est pas le critère de différenciation de Villard avec d'autres territoires climatiques. Villard est davantage attractif en raison de sa ressource propre et unique. En effet les acteurs locaux se démarquent des autres territoires en valorisant à leur manière des atouts communs : le paysage, l'altitude, le climat. Il ne peut s'agir de spécialisation car le territoire n'est pas attractif pour ce qu'il sait faire à moindre prix et au plus compétitif. La ressource touristique est ancrée au plus profond du territoire tant en raison de son histoire et de sa nature, mélange subtil issu de l'occupation humaine. Le territoire devient attractif. Hors de la concurrence, il n'y a pas de pression sur l'environnement car c'est les locaux qui ont pouvoir de décision et d'action. Villard peut, en outre, développer sa propre vision de l'accueil et des services touristiques. Il y a constitution d'un savoir qui sert aujourd'hui le tourisme. Le tourisme sur Villard est le fruit d'une lente constitution de compétences et de capacités issues de la dynamique locale.

D'un point de vue économique, les revenus de l'activité inondent l'ensemble des autres secteurs car cette ressource implique l'ensemble des acteurs locaux. Nous disposons de peu d'informations économiques. Nous sommes renseignés par la reprise démographique sur Villard ce qui est un signe de bonne santé économique. Ce n'est pas non plus par hasard si Villard dispose de deux cinémas avant la guerre et d'autant d'infrastructure de loisirs privés. Le dynamisme économique est lié à la participation des acteurs locaux. Il faut pourtant un certain seuil de participation. Les acteurs doivent être capables d'initier le développement et de construire des ressources spécifiques à leur territoire. Ceci explique pourquoi Villard s'est beaucoup développé durant ces années, avec un des rythmes les plus élevés du département alors.

Villard a donc trouvé sa ressource spécifique, fruit des acteurs sur leur territoire, en cherchant à éviter les séjours de tuberculeux : l'air pur pour les enfants. Cette ressource parce que spécifique attire une clientèle particulière venue chercher ici ce qu'elle ne trouve ailleurs. Les
---

acteurs locaux ont su décliner différemment des atouts naturels et fondamentaux du Vercors. Le prix n'importe pas, c'est le fruit du territoire qui est déterminant.

### 1944, Villard, une station protectrice

Pendant la guerre, le Vercors devient lieu de protection. Situé en Zone Libre, les falaises bordant le massif rassurent les réfugiés. L'histoire de la Résistance en Vercors est très fortement liée à la vision protectrice du Vercors. Cette trop grande confiance causera l'invasion rapide du plateau par les troupes allemandes. C'est l'époque où viennent de nombreux réfugiés politiques et religieux à Villard de Lans. L'image véhiculée par les acteurs locaux va attirer encore une clientèle aisée ou d'intellectuels.

Le lycée polonais Cyprian NORWID s'installe à Villard de Lans en 1940 sous l'impulsion de M. ZALESKI. Il cherche un petit bourg rural riche en hôtels et qui n'attire pas l'œil pour refonder le lycée polonais de Paris. Les professeurs et les élèves sont issus de l'élite polonaise. Le directeur M. ZALESKI est par exemple chargé de cours à l'Université de la Sorbonne et de Varsovie. Lors de la visite de repérage, M. GODLEWSKI, son directeur adjoint est séduit. *C'est magnifique, la situation, l'hôtel, le climat, les terrains de sports*<sup>38</sup> ! L'identité du territoire joue encore en faveur de la commune.

La célèbre école des Roches, institution d'éducation pour familles aisées vient aussi trouver refuge à Villard et devient l'école du clocher aussi connue sous le nom de Stella Matutina. Elle y reste quelques temps après la guerre avant de recouvrir la Normandie.<sup>39</sup>

Après la guerre, l'Académie de Grenoble et le Commissaire de la République choisissent Villard de Lans pour l'accueil des enfants victimes de la guerre<sup>40</sup>. Cette période renforce en outre la perception du Vercors comme terre d'espace et de liberté. Nous verrons par la suite combien aujourd'hui, l'histoire est une ressource pour le Vercors.

---

<sup>38</sup> Traduction du livre de Tadeusz LEPWOSKI, *WOLNA SKOLA POLSKA W OKUPOWANEJ FRANCJI*

<sup>39</sup> De **prestigieuses familles françaises** ont depuis plus d'un siècle, confié leurs enfants à l'école des Roches : de HABSBOURG, de ROTHSCHILD. De **grands chefs d'entreprise** PEUGEOT, TAITTINGER. Des **célébrités**: PONIATOWSKI, Y. REGNIER.

<sup>40</sup> Lettre de Georges BON sur son activité après la guerre, Il fut réquisitionné après la guerre pour s'occuper de l'économat d'un village provisoire d'enfant Maison du patrimoine de Villard de Lans.



Mais la fin de l'apogée a lieu dans les années 1950. La sécurité sociale augmente la réglementation pour les séjours climatiques. Elle définit deux types d'établissements : ceux à caractère médical pour les convalescences prolongées et ceux à caractère climatique qui s'intègrent plus au bourg. De nombreux agréments sont retirés en 1949. Consécutivement, des établissements ferment leurs portes.

Malgré cela, Villard reste cependant réputé parmi les artistes et certains grands industriels. Villard compte parmi ces invités de grande marque : GUETARY, BARDOT, Jean DASSET, René LAFORGUE<sup>41</sup>. D'un autre côté, la clientèle a changé. Elle n'est plus aussi fortunée qu'au début du climatisme. Ce sont à présent les enfants de la bourgeoisie moyenne. Petit à petit, la bourgeoisie moyenne imite le modèle auquel elle aspire : la haute bourgeoisie industrielle. La moyenne bourgeoisie qui donne alors le ton sur Villard, de petits industriels. Cette classe aspire encore à un besoin de ressourcement en relation avec l'urbanisation. Mais c'est le besoin de calme et de grands espaces qui commence à primer sur le besoin de grand air. Cette aspiration correspond avec la ressource mise en avant par les acteurs de Villard de Lans : une montagne protectrice et régénératrice.

L'influence du Front Populaire, avec la naissance des congés payés, commence à se faire sentir au lendemain de la guerre. Le tourisme touche de plus en plus de monde notamment chez les couches sociales inférieures qui cherchent aussi à imiter les classes supérieures. Villard accueille alors de plus en plus d'enfants issus des milieux modestes. Ce phénomène est renforcé par le fait que la clientèle de la haute société a perdu l'engouement pour cette station. La fin des remboursements des séjours climatiques par la Sécurité Sociale sonne le glas du climatisme à Villard de Lans.

---

<sup>41</sup> Entretien, François BONNET, Historien spécialiste de l'Histoire Locale et Villardienne. , juin 2005

L'industrie du bois a repris et conserve toujours un avantage comparatif. L'économie se trouve réactivée par l'ouverture des routes et les effets de reforestation. L'agriculture et notamment l'élevage de la Villarde continue son expansion. La politique de station d'élevage porte ses fruits à partir des années 1920 et 1930 avec de nombreux classements lors des concours. Mais la mécanisation suivie de l'épisode de la Seconde Guerre Mondiale vont mettre un coup d'arrêt à l'élevage de la Villarde. Pour autant, jusque dans les années 1930, l'économie reste basée sur l'activité agricole et forestière. Les activités agricoles occupent encore 51% de la population active en 1920<sup>42</sup>. Le tourisme n'est pas encore la première source d'emploi du territoire de Villard même s'il est plus lucratif que l'agriculture.

Les acteurs locaux se lancent dans l'aventure touristique en valorisant de façon spécifique leur montagne. Au début des années 1950, la structure socio-économique est alors complètement modifiée par cette nouvelle activité économique. La part de la population agricole a fortement diminué. Elle représente à peine 20% en 1954. A contrario, le tertiaire représente 65%<sup>43</sup>. Le tourisme a produit une véritable richesse parce qu'il a su offrir ce que d'autres territoires ne savaient ou ne pouvaient pas mettre en place. En outre, ces richesses furent ventilées sur le territoire comme en témoigne la rapide modification des structures socio-économiques par rapport aux autres villages du canton et du département. Ceci est lié à la mobilisation et à la forte implication des acteurs locaux. Le visage de Villard serait donc bien différent si les locaux n'avaient pas été si moteurs dans l'industrie touristique.

---

<sup>42</sup> Mme BAUVOIS, La page culturelle, Villard de Lans, Bulletin municipales, n°13, juillet 1977

<sup>43</sup> Mme BAUVOIS, La page culturelle, Villard de Lans, Bulletin municipales, n°13, juillet 1977

## **2. Villard de Lans : l'économie du ski et le développement économique local**

Intéressons-nous, à présent, à l'activité touristique actuelle. En tant que moteur économique local, nous devons mettre en évidence les effets d'une économie basée sur des ressources génériques afin de juger de la pertinence et du résultat d'une telle politique. Nous avons en effet, vu précédemment, combien l'exploitation d'une ressource générique peut pressuriser le territoire.

Il ne s'agit pas d'apprécier les atouts territoriaux dont le territoire regorge à Villard de Lans. Nous chercherons plutôt à obtenir une vision de l'utilisation de ces ressources. Autrement dit, nous étudierons les effets de la mise en valeur de ces ressources par les acteurs locaux. Nous serons alors plus à même d'évaluer les richesses véritablement créées par le tourisme.

Le terme de richesses sous-entend une vision quantitative des impacts économiques de l'industrie touristique. Au contraire, la véritable richesse réside dans la qualité de l'économie territoriale.

### **2.1. 1950-2000 : L'or villardien, la neige**

L'activité touristique devient le moteur de l'économie locale. 40% de la population active est occupée par le tourisme au début des années 1960 avec 12,3% dans le commerce et 14% dans l'hôtellerie. Les activités artisanales représentent 19%. Finalement, l'agriculture et la forêt, bien que créatrices de richesses, ont perdu leur place de moteur sur la commune de Villard de Lans. De plus, la tendance à la concentration des exploitations agricoles et forestières, réduit leur importance. Elles ne représentent plus que 8,3% de la population active<sup>44</sup>.

1910 : Une saison d'hiver encore en marge

L'économie touristique villardienne fut longtemps marquée par le climatisme. Le tourisme climatique est donc surtout estival. Mais la saison d'hiver est depuis le début valorisée. La

---

<sup>44</sup> Mme BAUVOIS, La page culturelle, Villard de Lans, Bulletin municipale, n°13, juillet 1977

neige est une matière première pour le tourisme depuis les années 1910 à Villard de Lans. Mais. La couleur blanche de la neige est assimilée à la pureté de l'environnement. La neige renforce ainsi l'image de marque de la station climatique en intégrant la ressource spécifique du climatisme villardienne : la montagne régénératrice. Le potentiel glisse de la neige reste cependant peu exploité.

C'est sous l'impulsion des militaires que le ski est introduit dans les communautés de montagne. Un des premiers concours de ski de France est organisé à Villard par l'armée en 1907<sup>45</sup>. Villard semble dès le départ être un site idéal pour le ski. Des jeunes du plateau partent pour le service militaire. Ils passent alors pour l'Ecole Militaire de Ski<sup>46</sup>. *Ainsi à partir de 1908, quelques guides exercent leur métier comme M. POUTEIL NOBLE, guide de ski et de patins.*

Conformément aux directives données lors de leur formations militaires, ils font la promotion du ski dans les milieux montagnards pour le développement de l'hygiène et des communications. Nous sommes alors au moment où le ski alpin naît<sup>47</sup>. Quelques villardiens s'y essaient. Toutefois la neige reste valorisée pour l'instant sous son aspect contemplatif et peu sportif. Il y a, en effet, peu d'engouement pour le ski sportif. La neige s'inscrit donc dans le climatisme même si certains villardiens pressentent la possibilité de la valoriser pour le ski sportif ou de descente. La population villardienne aussi s'intéresse de près à ces nouvelles activités hivernales, les sports de glisse : le hockey, le bobsleigh et le ski alpin. Ces sports sont devenus un élément important de la culture villardienne.

Il faut attendre 1920, pour que les acteurs locaux commencent à percevoir et à pouvoir valoriser la neige glisse. La popularisation des sports de glisse commence dans ces années et s'accélère avec l'ouverture de la ligne du tramway en 1922. Construit pour améliorer les voies de communications, il sert aussi à l'expansion touristique du Canton. Les excursionnistes sont issus de la bourgeoisie moyenne grenobloise. De nombreux grenoblois trouvent alors un accès facile au plateau. Ils commencent à effectuer de folles descentes à ski jusque dans le centre de Grenoble.

---

<sup>45</sup> Entretien Claude TERRAZ, anciens adjoint au Maire et président du club des sports de Villard.

<sup>46</sup> Collectif sous direction d'Annie Bosso et Isabelle Lazier, *La grande histoire du ski, Musée Dauphinois, 1994*

<sup>47</sup> Collectif sous direction d'Annie Bosso et Isabelle Lazier, *La grande histoire du ski, Musée Dauphinois, 1994*

Les activités de loisirs populaires se densifient à partir des années 1930 sous le Front Populaire et après la Seconde Guerre Mondiale. Il s'agit d'une véritable révolution dans les montagnes du début du siècle. La neige perçue comme un frein au développement est valorisée par les acteurs locaux pour en faire un pilier de leur économie. Il est intéressant ici de remarquer, comment un élément naturel perçu comme un obstacle au développement peut être transposé en atout.

C'est surtout l'invention en 1934 du tire fesse ou téléski par le Suisse Ernst CONSTAM qui va permettre la réalisation des premières pistes. La neige, objet de contemplation, devient plaisir de glisse. Elle devient la nouvelle ressource touristique. Plusieurs téléskis sont alors ouverts autour de Villard, aux Bains, aux Cochettes. Villard est donc une des premières stations alpines à s'équiper pour l'hiver avec Chamonix et Megève sous l'impulsion de privés, pionniers de l'industrie du ski.

#### 1950 : Création du domaine skiable de Villard de Lans : la Côte 2000

Expliquer les raisons de la naissance d'une des premières stations de ski sur Villard de Lans, est difficile. Pourtant, nous pouvons apporter quelques éléments de réponses. En premier lieu, nous ne pouvons omettre les atouts naturels du canton pour le ski alpin: pente douce et neige en abondance. En outre, la culture villardienne est relativement imprégnée par l'esprit commercial et entrepreneurial, pour un bourg rural. Ceci peut permettre de comprendre pourquoi quelques pionniers ont construis des téléskis alors que le ski est encore un pari sur l'avenir. Ces pionniers ont anticipé la montée du tourisme de glisse au vue de la fréquentation touristique villardienne. Certains, comme Pierre CHABERT, pensent déjà à créer depuis les années 1930, une jonction skiable entre le Bourg et la Grande Moucherolle. Les acteurs locaux s'approprient la neige qu'ils valorisent pour en faire une ressource touristique : la glisse. Nous pouvons remarquer que la notion de domaine skiable est précoce à Villard de Lans. Pourtant il faut attendre les années 1950 pour que ces visions deviennent réalités.

Les domaines skiabiles viennent juste d'apparaître. Et les excursionnistes représentent une part grandissante de l'activité touristique. Toutefois, ils consomment peu, pas d'hôtel, peu de restauration. Ils viennent pour le ski, s'offrent quelques remontées en téléski. Mais la majorité

vient pour gravir les sommets alentour. Néanmoins, le ski est pour les villardiens une nouvelle occasion d'exprimer leur esprit d'entrepreneurs ruraux.

L'après guerre marque un tournant pour le tourisme villardien qui s'oriente fortement vers le ski. La fin de la guerre offre de nouveaux débouchés pour le tourisme. L'engouement pour les activités de loisirs et de tourisme commence à se faire sentir à partir de 1948 après tant d'années de frustrations. C'est le début des « stations intégrées », véritables villes autonomes à la montagne, créées par l'Etat. Courchevel est construit sur ce modèle à partir de 1950.

Un autre type de station est inauguré par les acteurs locaux. Sur la lancée des villages touristiques climatiques ou thermaux se développent en leur sein des domaines skiables. La notion de la « station-village » apparaît.

Villard de Lans s'inscrit plutôt dans cette seconde logique. Les projets de domaine skiable imaginés avant guerre refont surface, donnant naissance à la Côte 2000 en 1951. Un groupe d'amis villardiens, hôteliers, commerçants et industriels s'unissent pour fonder la Société d'Équipement de Villard de Lans<sup>48</sup>. La première télécabine débrayable deux places d'Europe est installée pour accéder à la Côte 2000. Villard de Lans profite là encore du niveau social parfois élevé de sa clientèle. Le directeur d'une société de téléphérique, *Monsieur MANCINI, client de l'Hôtel du Splendid à Villard de Lans, soutient le projet de domaine skiable*<sup>49</sup>. Le domaine comprend alors six téléskis dont quatre en concession à des privés. Il est intéressant de noter que Villard de Lans est l'une des rares grandes stations de ski des années 1960 créée et financée par les acteurs locaux. Financés grâce à une activité en forte croissance, les travaux d'amélioration des pistes et de remontées mécaniques ne cessent alors.

Les JO de Grenoble en 1968 contribuent à doper l'activité économique du Canton. Villard de Lans malgré la qualité de ses infrastructures pour le ski alpin ne reçoit pas les épreuves de ski mais le bobsleigh. Chamrousse ne dispose pourtant pas des dénivelées suffisantes de mille mètres pour accueillir le ski. Mais elle est choisie sur décision politique du Comité d'Organisation. Cependant, ces événements concourent à la renommée et la popularisation du ski alpin. Les JO de 68 dynamisent par conséquent Villard de Lans en tant que station de ski. C'est aussi l'avènement du ski nordique. Autrans devient capitale du ski de fond français. La commune de Villard de Lans développera de son côté un domaine nordique important. Les JO impulsent, en outre, un fort développement immobilier. Villard de Lans se dote de

---

<sup>48</sup> Léon MAGDELEN, Victor HUILIER (père), Joseph GUICHARD, André GLAUDAS, Louis GILETTO, Joseph BONNARD, Charles PIOT.

<sup>49</sup> Interview M. Buisson, hôtelier en retraite, juillet 2005

nombreuses résidences secondaires. Le tourisme estival déclinait jusqu'alors graduellement. Le tourisme d'été est redynamisé, poussé par la croissance des résidences secondaires.

Enfin, l'industrie touristique se développe de plus en plus grâce à la Côte 2000. La commune essaye de jouer de son atout pour le climatisme mais la clientèle est moins captive même si les activités sportives de plein air sont à la mode. Malgré cela, les effets des JO de 1968 sur la croissance de l'activité de la Côte 2000 tardent. A en juger par l'évolution du chiffre d'affaire, il faut attendre 1978 pour que la Côte décolle réellement en multipliant son chiffre d'affaire par deux puis trois. L'explosion de la fréquentation peut s'expliquer par le fait que la municipalité a poussé à la construction du Balcon et des Glovettes. De grandes barres d'immeubles jonchent le pied des pistes. Ces infrastructures facilitent l'accueil des touristes à proximité des pistes. Auparavant le domaine skiable est très éloigné du centre du village et donc des logements touristiques. Il n'est pas aisé d'aller à la Côte 2000 pour skier. Seuls les touristes venus en séjour ou ceux disposant de voitures peuvent se permettre de skier régulièrement. La construction de ces deux ensembles immobiliers a pour conséquence, d'augmenter la fréquentation des séjours à la Côte 2000. Mais la station accueille une majorité d'excursionnistes. Nous n'avons pas de données précises sur la fréquentation. Malgré cela, nous pouvons juste estimer la fréquentation à 100.000 journées skieur.

Le domaine ne cesse alors de s'étendre. En 1973, la station compte 20 remontées mécaniques et 18 pistes. Villard fusionne même avec Corrençon et devient ainsi la SEVLC en 1983. La taille du domaine skiable, approchant les 100 kilomètres, Villard peut se hisser parmi les grandes stations des Alpes et devenir une station de séjour. La course aux grands domaines continue toujours aujourd'hui même si la prétention est moins forte. A cette époque, la famille HUILIER devient actionnaire majoritaire avec 75% des parts de la société. Les frères HUILIER ont déjà participé au développement de la station de ski de Corrençon dans les années 1960. Mais ils revendent car les travaux coûtent trop cher. Les HUILIER apparaissent bien comme des acteurs moteurs sur le territoire, tant en raison de leur capital financier que de leur culture d'entrepreneurs. Rappelons que les frères HUILIER sont issus d'une famille d'entrepreneurs du Royans, spécialisée dans le transport. A présent, cette famille est réellement au centre de l'industrie du ski sur le Canton.

A partir de 1985, « la loi montagne » modifie quelque peu les accords entre les municipalités et la SEVLC. *En zone de montagne, la mise en oeuvre des opérations d'aménagements touristiques s'effectue sous le contrôle d'une commune, d'un groupement de communes ou d'un syndicat mixte regroupant des collectivités territoriales. Chaque opérateur doit contracter avec la commune ou le groupement de communes ou le syndicat mixte compétent*

(article 42, loi montagne 1985). La station doit régler une taxe de 3% aux communes, au département et à la région. En fin de terme, la station renégocie une convention d'exploitation avec la collectivité locale en règlement de la concession du domaine public à l'usage privatif. L'économie du ski est donc bien une ressource financière de plus en plus importante pour le territoire notamment en raison des taxes et impôts qu'elle génère. Aujourd'hui, les revenus annuels versés aux collectivités locales par la SEVLC au titre de son activité équivalent à 43.4572 euros soit 8,5% des bénéfices dégagés pour 2003<sup>50</sup>.

A partir de 1986, la station semble avoir stabilisé son niveau d'activité. Ceci peut s'expliquer par le fait que le domaine skiable est étendu à son maximum. La station a pu financer l'extension de celui ci sur ses fonds propres complétés par des emprunts privés. En outre, l'amélioration des capacités d'accueil de 1973 arrivent à leur maximum.

Les municipalités s'engagent, à partir des années 1970, de plus en plus activement dans l'industrie du ski. Le climatisme est alors à bout de souffle et le ski apparaît comme l'opportunité providentielle, celle des origines du tourisme dans l'esprit des acteurs locaux. Les mairies successives vont investir plus ou moins massivement dans la diversification du tourisme. Mais systématiquement, elles appuient l'industrie du ski car *Villard c'est la neige et la glace*<sup>51</sup>. En 1970, elle autorise le captage de Goule Blanche pour la construction du Balcon car les sources proches ne permettent pas d'alimenter le site. Par la suite, la municipalité sous M. RAVIX programme les travaux de couverture de la patinoire. Cet investissement bien que prévu pour l'équipe de hockey, sert aussi pour compléter les prestations touristiques. La commune commence à s'endetter fortement pour appuyer le tourisme d'hiver. De nouveaux financements touristiques sont encore prévus sous le mandat de M. BONNARD. La municipalité mise encore sur le tout ski et effectue des investissements disproportionnés par rapport à la capacité de financement de la collectivité. La construction du centre de loisir doit permettre d'offrir une prestation d'appel d'exception pour les touristes, pour l'après ski ou en complément.

L'endettement très important de la municipalité freine les initiatives des deux mandats suivants. Ces dernières municipalités se caractérisent par une gestion drastique des finances municipales. Mais ils soutiennent la Côte 2000 car « Villard de Lans n'est rien sans le ski ». Des arrangements sont trouvés pour le paiement des taxes communales, lorsque la station se trouve au bord du gouffre après une saison 2001 sans neige. Toutefois, les municipalités se

---

<sup>50</sup> Données comptables communiquées par Victor HUILIER pour l'exercice 2003

<sup>51</sup> Durant les entretiens cette vision de Villard ressort très souvent.



refusent à accorder une autorisation pour l'extension du domaine skiable. Les projets Charpennes et le retour ski sont abandonnés.

Finalement, en 2004, sous l'action de la Municipalité, une procédure Unité Touristique Nouvelle est initiée. Elle comprend trois volets : une Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisir (ORIL) pour revaloriser les friches touristiques de la Côte 2000<sup>52</sup>, Les Charpennes pour créer un troisième accès à la station de ski et un moyen de transport. Il semble aujourd'hui que l'option tout ski reprenne. L'industrie du ski est confortée, par le pouvoir politique local, dans ses stratégies.

*En attendant la rénovation des Balcons et des Glovettes, La Côte profite aujourd'hui majoritairement d'une clientèle d'excursionnistes. La zone de chalandise de la station est délimitée par les grandes infrastructures urbaines que sont Lyon, Grenoble et Valence. Les séjours ne représentent guère plus de 30%<sup>53</sup>. Les appartements du Balcon et des Glovettes n'attirent plus autant la clientèle de séjour car ils sont aujourd'hui trop vétustes. Par contre, les infrastructures hôtelières ou les résidences, au centre du village, compensent en partie cette perte de clientèle. Le centre du village draine donc la majorité de la clientèle de séjour pour la station, une clientèle très familiale à Villard.*

### La neige, atout bienfaiteur de Villard ?

Le ski est une ressource générique car exploitée par toutes les stations de ski. Cependant Villard a su faire la symbiose d'atouts naturels, d'une histoire et de la culture pour s'approprier un « Esprit Vercors ». Cette démarche a eu pour conséquence de sortir Villard de Lans, un tant soit peu des jeux de concurrence.

Le ski villardien est caractéristique, ce sont des pistes en bordure d'immenses forêts à perte de vue sur un plateau enneigé, bordé de falaises : l'esprit libre et naturel. Villard s'appuie donc toujours sur les deux atouts naturels : les hautes falaises et le vert plateau. Il faut ajouter une

---

<sup>52</sup> C'est la commune qui initie et engage l'ORIL. La délibération du conseil municipal détermine le périmètre de réhabilitation, la durée de l'opération, son objectif stratégique urbanistique et touristique, les actions d'accompagnement, d'amélioration du cadre de vie, les conditions de financement de l'opération, incluant les aides éventuelles des collectivités territoriales, ainsi que les bénéficiaires des aides

<sup>53</sup> Entretien, Victor HUILIER PDG SEVLC, Villardien

autre dimension, née après la Seconde Guerre Mondiale. Le Vercors est depuis symbole de terre de liberté, bastion de la Résistance. Cette vision reste aujourd'hui très ancrée dans la perception du massif par les touristes. Villard a su s'approprier ce renom. Apposer Vercors au nom de la commune est alors devenu un atout touristique fort. Les communes bénéficient alors de l'image du Massif. Lans et Corrençon ont ajouté « en Vercors » à leur dénomination. Mais Villard n'a pas eu besoin de faire ainsi puisque sa notoriété est déjà faite.

A présent, Villard exploite deux atouts historiques et naturels : un massif de caractère dans un cadre naturel immense. La proximité avec la plus grande Réserve Naturelle de France est un véritable réservoir d'expression de liberté. Cette nature n'effraye pas les touristes car elle n'est pas montrée sous son aspect sauvage. En effet, bien que lieu de préservation du milieu naturel, le site est très ouvert au tourisme. Ceci permet de véhiculer une nouvelle image du Vercors, la nature grandeur nature mais facile d'accès. Le pittoresque, l'idéal du sauvage des montagnes est aujourd'hui remanié. Les acteurs locaux tentent de faire ressortir une subtile image du territoire : entre ce qui est perçu et ce qui est vécu.

Villard se veut un paradis du plein air, expression de liberté, de réalisation de soi et d'émancipation. Cet esprit est surtout développé par l'Office Municipale du Tourisme et l'Association de Développement Touristique. La Côte 2000 profite de cette promotion qui est fortement orientée sur le ski et l'hiver. Les acteurs jouent beaucoup sur l'image en s'appuyant directement sur les éléments frappants du territoire. Mais il s'agit juste d'exploiter ce qui est visible et remarquable sans chercher à valoriser le territoire autrement, pour ce qu'il est vraiment. Cette promotion vise à faire ressortir l'aspect superlatif du Vercors et de Villard afin de sortir des schémas de concurrence.

Aujourd'hui Villard de Lans ne présente en fait pas de spécificité, elle est seulement une station de ski assez compétitive. Les touristes ont donc l'embarras du choix à niveau égal de prestation. Le prix est aujourd'hui le premier critère de décision pour les consommateurs de vacances ou de loisirs. Villard de Lans tire un léger avantage grâce à l'étendue des prestations touristiques proposées et à sa facilité d'accès. En effet, la démarche marketing Esprit Vercors tente de cristalliser les désirs des touristes à travers le territoire et d'y répondre.

Au final, un moteur important de l'activité économique de Villard de Lans est l'économie du ski. En faisant le décompte des initiatives privées à Villard de Lans, nous pouvons observer que sur les 366 activités déclarées, 159 vivent directement du tourisme dont 39 dans la restauration, 29 dans les logements (hôtels et résidences), 24 magasins de sport et une vingtaine de magasins de cadeaux. 58% du revenu touristique est issu de l'industrie du ski. Le

tourisme fait vivre directement aujourd'hui 40% de la population<sup>54</sup>. Nous pouvons en conclure que l'activité ski génère un revenu pour 24% de la population. Il ne s'agit pourtant là que des revenus directs du tourisme. Il faudrait à cela ajouter les revenus secondaires issus de l'utilisation par les acteurs des revenus directs, difficile à estimer sans une étude complète sur ce sujet.

L'exploitation de la ressource générique est donc source de revenus pour le territoire. Cependant, nous avons pu voir que l'exploitation d'une ressource générique est certes source de richesses mais peu créatrice de développement. Au contraire, l'exploitation d'une ressource générique pressurise le territoire. Or pour l'instant, Villard dispose d'avance sur certaines stations du fait d'une politique marketing innovante et agressive et d'une clientèle fidèle issue du passé climatique. Ceci permet à Villard de sortir un peu des jeux de la concurrence intra territoriale.

Quel est donc le coût pour le territoire de cette mise en valeur du phénomène local? Autrement dit quelle est la qualité des richesses créées ? Nous pourrions tenter d'évaluer plus précisément les revenus du tourisme afin d'estimer le gain réel que retire le territoire de cette ressource générique.

## ***2.2. La concurrence des territoires de montagne : source de développement ?***

Comme mentionné plus haut, la neige est une matière première transformée en ressource sous la forme du ski alpin. Aujourd'hui, cette ressource est commune à de très nombreux massifs de montagne. Les stations de ski se ressemblent beaucoup bien que d'abondants efforts soient faits pour se différencier. Mais chaque territoire de montagne vend une même image. La montagne est toujours associée à la glisse comme ressource de base et finalité.

### **Des territoires de montagne en forte concurrence**

Dans cette logique, sans neige et sans ski, la montagne n'est rien d'autre. Cette vision des territoires de montagne amène une forte concurrence qui ne fera que s'accroître avec

---

<sup>54</sup>

l'arrivée à maturité du marché du ski et les modifications climatiques. Même la spécialisation ne résout pas cette problématique. Elle compense pendant un temps les effets néfastes des stratégies économiques mais celles-ci régissent toujours les territoires selon une logique de prix qui les pressurisent.

Il est aujourd'hui une évidence que l'industrie du ski est soumise à une concurrence forte et croissante. Il n'est plus nécessaire de justifier qu'il y a concurrence entre les stations de ski. Les études de l'Agence Française d'Ingénierie Touristique (AFIT) et du Service d'Etude et d'Aménagement Touristique de la Montagne (SEATM) le démontrent bien. Nous nous bornerons donc à un bref tableau du niveau de concurrences. Pour ce faire, nous mettrons en évidence les différents signes de concurrence.

**Les créneaux de marché.** Les stations font aujourd'hui face à une crise de positionnement. Avec l'accroissement de la concurrence intra montagne et autres destinations touristiques, chaque station cherche désespérément à se démarquer. Elles tentent en vain de trouver des niches marketing. Mais elles ne parviennent qu'à se positionner dans des créneaux relativement communs, le ski familial ou les jeunes par exemple.

**Les prix.** La montagne est une destination touristique qui tend à être des plus chères par rapport à certaines destinations hivernales à la mer.

D'une station de ski à une autre, le prix varie de dix huit à vingt six euros par jour en fonction de la taille des domaines et des investissements des stations. La proportion est respectée pour les tarifs séjours : de quatre vingt dix huit à cent trente euros<sup>55</sup>. Les stations de ski se situent donc dans une fourchette de prix restreinte.

En outre, sur le long terme, il y a une hausse globale faible du prix des forfaits. En relation avec la maturité du marché, nous pourrions en conclure que la concurrence est faible. La forte concurrence tend en effet à faire baisser les prix. Il peut donc paraître paradoxal d'être en situation de forte concurrence et d'avoir des prix à la hausse. L'explication est ailleurs. Cette hausse des prix est due aux poids des leaders de l'industrie du ski. Pour rappel, les locomotives de l'industrie du ski sont la Savoie et La Haute-Savoie qui représentent à elles seules 68.31% du chiffre d'affaire de l'industrie du ski en France. Or ces stations réalisent d'énormes investissements pour maintenir leur parc de remontées et accroître leurs installations de neige artificielle. Par conséquent, le coût élevé de l'activité tend à maintenir

---

<sup>55</sup> Montagne Leader, n°191, septembre 2005, Edition Montagne Expansion, Grenoble.

un niveau croissant des prix. Le poids de ces géants fausse donc les interprétations de la hausse des prix.

D'autres effets tendent à masquer la concurrence. Les prix des forfaits sont certes décidés par des opérateurs en avant de la saison. Toutefois, lors du Conseil d'administration du Syndicat National des Téléphériques de France, avant la saison d'hiver, les prix de chacun sont affichés. Il y a donc forcément ajustement des tarifs.

**Les installations.** Les stations sont engagées dans une course à l'investissement. Il semble que l'on assiste à *un nouveau boom expansionniste des transports à câble*. 2004 est l'année des records d'investissement dans les remontées mécaniques des stations de ski avec 981,2 millions d'euros, soit une hausse de 1,2%. Les stations de ski françaises vont encore investir massivement en 2005 dans la construction de remontées mécaniques rapides et à haut débit, avec 170 millions d'euros, contre 160 millions l'année dernière<sup>56</sup>. Faut-il y voir la fuite en avant des stations pressées par la concurrence et non par la demande? En effet, la croissance des investissements ne suit pas une hausse significative de la demande. Le taux de départ des français à la montagne stagne aux alentours de 8% depuis 15 ans<sup>57</sup>.

**L'emplacement;** Les territoires de moyenne montagne subissent la forte proximité des stations, surtout dans les Alpes. Le développement touristique en moyenne montagne se heurte à une concurrence forte de destinations touristiques de haute montagne, au potentiel naturel plus concentré et plus assuré, aux moyens humains et financiers plus importants et à l'organisation plus professionnelle. En outre, la concurrence n'est pas seulement interne aux pays de montagne. Car ces derniers, même l'hiver, entrent de plus en plus en compétition avec d'autres types de vacances, telles que les croisières ou le " soleil d'hiver ". Pour les Européens qui partent l'hiver, la montagne ne représente aujourd'hui que 17 % des séjours, derrière les destinations de plage et celles du tourisme urbain.

**Les ressources.** Elles sont des plus communes : la neige-glisse. La concurrence est des plus exacerbée car rien ne peut différencier les territoires de montagne sur cette base. Cette situation est d'autant plus concurrentielle que le marché des sports d'hiver est de plus en plus étroitement soumis aux aléas du temps. Toutefois, cette faiblesse est limitée par la mise en place de neige de culture. Sous ces aspects, la course aux canons à neige reflète bien l'intensité de la concurrence.

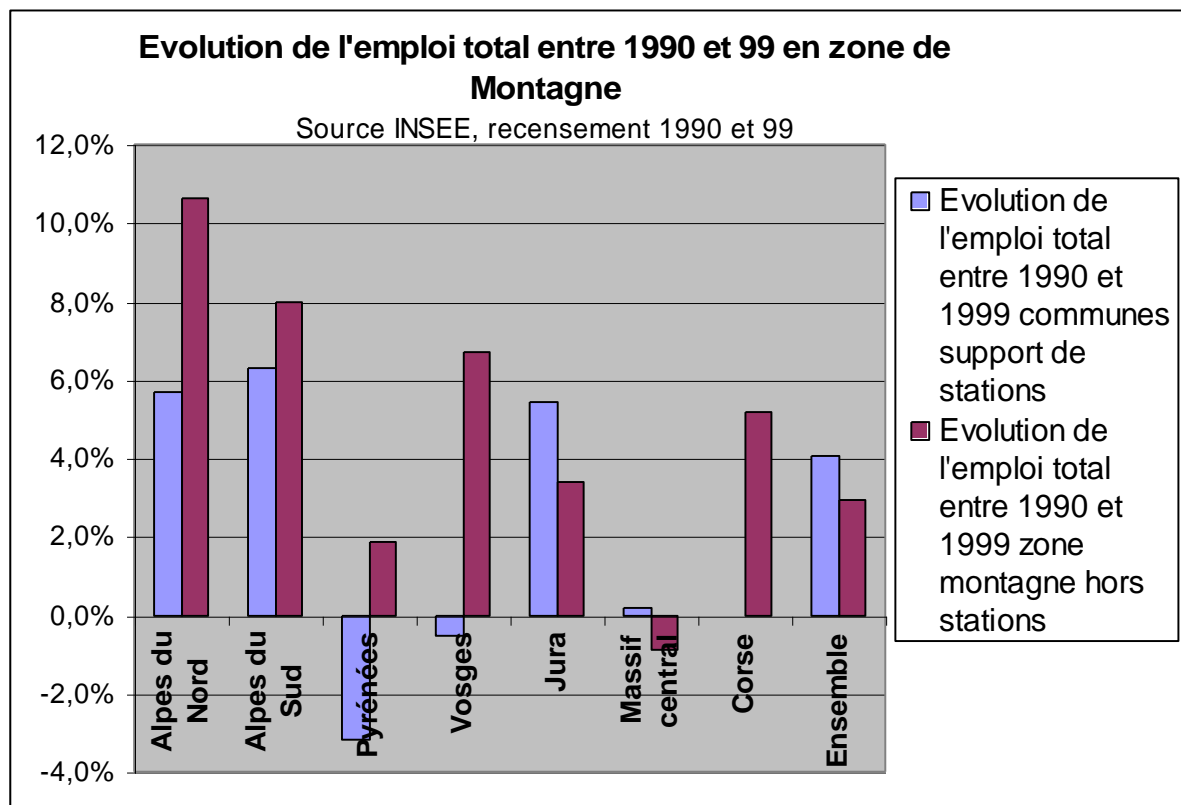
---

<sup>56</sup> chiffres obtenus par l'AFP auprès des services de l'Etat

<sup>57</sup> source : INSEE / vacances des Français (jusqu'en 94) DT et SOFRES Suivi des Déplacements Touristiques (après 94)

Il importe enfin de voir que ce secteur, comme toute activité touristique est caractérisé par une forte dépendance vis-à-vis de la conjoncture mondiale. Au moment où l'on s'apprête à entrer dans une phase de concurrence généralisée car mondialisée, la France "pèse" environ 10% du marché mondial des sports d'hiver. Le nombre de pratiquants français, tous sports confondus (ski de piste, de fond, snowboard, etc.), reste relativement stable, tandis que le volume de la clientèle étrangère tend, lui, à augmenter. En revanche, sur le plan mondial, l'offre est, en phase d'ascension, surtout si l'on s'en réfère aux potentiels que ne vont pas manquer de développer les pays de l'Est.

**Le personnel.** Si nous nous référons aux études réalisées par Montagnes Expansion nous observons une stabilisation des emplois voir une stagnation du nombre d'emplois notamment dans les remontées mécaniques depuis cinq ans<sup>58</sup>. Les emplois attachés aux prestations



connexes, logements, restauration et activités de loisirs semblent en faible hausse. Mais ils sont bien souvent précaires et peu pérennes avec un turn-over estimé à deux ans.

Il convient pourtant d'être prudent avec ces analyses que nous pouvons tirer de ces données sur l'emploi. Il est bien difficile de pouvoir observer la progression de l'emploi dans les

<sup>58</sup> Montagne Leader, n°178, juillet 2003, Edition Montagne Expansion, Grenoble. Et Montagne Leader, n°191, septembre 2005, Edition Montagne Expansion, Grenoble.

stations. Les aléas climatiques influent fortement sur la masse salariale. Toutefois, il apparaît que l'emploi en zone de montagne se développe plus dans les communes hors des zones de station. Nous pouvons en conclure avec quelques réserves qu'il y a bien concurrence forte. La croissance supérieure des zones hors station est liée à la maturité du marché des zones de stations.

Villard de Lans, station de moyenne montagne, elle s'est orientée pour sa part vers un créneau longtemps privilégié sur la commune : l'esprit familial et le ski. Le prix des séjours à Villard se situe dans la moyenne française. Le prix moyen d'une journée de ski équivaut à vingt cinq euros. Les dépenses pour les séjours se situent dans la même marge.

Il revient ensuite de distinguer le type de clientèle. La concurrence pour l'excursionniste s'étend à toutes les stations de l'Isère. Villard se trouve en situation de concurrence forte vis-à-vis des « stations de ski famille » surtout les petites stations du Dévoluy. Concernant les clientèles de séjour, Villard de Lans subit la concurrence de l'ensemble des stations de ski ainsi que des destinations touristiques de mer. Villard de Lans ressent d'autant plus la concurrence élargie que l'image de sa station n'est pas clairement définie. L'Esprit Vercors ne reflète rien de fort et cohérent en termes d'image. Il peut être appliqué à n'importe quelle commune du plateau et plus largement à l'ensemble des communes de moyenne montagne. Ce slogan définit ainsi l'image de Villard autour de cinq notions : le climatisme, le Parc Naturel, la Résistance, un petit village rural, un territoire à taille humaine. Concrètement, il en ressort un schéma touristique banal. Pour l'hiver, il y a le domaine skiable et le climatisme et l'air frais pour l'été. Dans le cas de l'été, « l'image territoire » importe moins que les activités proposées. Il faut savoir que la saison d'été fonctionne beaucoup grâce aux événements proposés. Le territoire ne fait pas la différence ou l'atout. Le prix et l'accessibilité deviennent alors les principaux arguments. Ceci étant, Villard souffre moins que d'autres stations de ce manque d'image car elle profite de la proximité de grandes agglomérations et d'un grand nombre de résidences secondaires dont les propriétaires habitent à moins d'une heure et demi du plateau. La situation paraît donc moins précaire.

Villard a vu son développement poussé par l'industrie du ski depuis les années 1950. Ancrée à l'origine dans le territoire, il convient pourtant aujourd'hui, étant donné le contexte économique et climatique, de voir que cette stratégie tend à se déconnecter de ce substrat. Il y a donc un risque de minimaliser ou de dégrader le développement du territoire.

La concurrence entre territoriale reflète la dominance du prix comme facteur clefs de développement local en raison de l'exploitation de ressources génériques. Nous pouvons, en particulier, relever l'impact de la concurrence sur l'emploi.

## Les emplois d'aujourd'hui

L'emploi permet d'appréhender une part des revenus créés par l'activité touristique. Il est pourtant difficile de déterminer un coût chiffré de la concurrence sur l'emploi. La concurrence renvoie surtout à une situation d'emploi minimale ne permettant pas d'occuper convenablement la population active d'un territoire. Sans concurrence, la population est mieux occupée. Il revient donc à se poser deux questions afin d'appréhender ce coût.

Tout d'abord, l'actuelle industrie du ski peut-elle occuper convenablement une part de la population active ? Bien que principal employeur, ne maquille t'elle pas un sous-emploi en terme d'occupation du temps et des qualifications ?

La population active regroupe la population active occupée et les chômeurs<sup>59</sup>. La population dite active concerne l'ensemble des personnes en âge de travailler : de 15 à 64 ans.

Lors du dernier recensement en 1999, Villard de Lans compte 1866 actifs pour 3798 habitants. Les chômeurs représentent 142 personnes, soit un taux de chômage de 7,6%. La commune connaît donc une certaine vitalité économique au vue d'un taux de chômage inférieur aux moyennes nationale (12.4%) et départementale (11.4%)<sup>60</sup>. Cette situation s'explique en partie par le dynamisme touristique. Ce secteur occupe 33.9% de la population active sur Villard de Lans<sup>61</sup>. En outre, Villard fixe plus sa population active sur son territoire que les communes des alentours. En effet seul 25.6% des actifs occupés villardiens travaillent hors de la commune contre plus de 50 % dans les autres<sup>62</sup>.

Toutefois, Villard tire aussi son dynamisme économique de son poids administratif et politique. L'effet de taille joue en faveur de la commune. Elle favorise la concentration

---

<sup>59</sup> Définition du Bureau International du Travail (BIT) qui sert de définition dans les enquêtes de l'Insee.

<sup>60</sup> Recensement 1999, Villard de Lans, INSEE

<sup>61</sup> Aide 4 Montagne, Commission économique, *Canton de Villard de Lans situation de l'emploi en 1995*, enquête

<sup>62</sup> Le canton compte 4200 emplois dont 2166 sur place. La migration pendulaire est donc assez forte.



d'infrastructures qui poussent la croissance de la commune. Le tourisme y trouve un terrain propice en raison des nombreuses infrastructures récréatives et locatives. 50% des dépenses des touristes résidant dans les autres communes du Canton se font sur Villard<sup>63</sup>. En outre, les principaux commerces du Canton se trouvent sur son territoire. Il est à noter que le commerce, les transports, les services aux particuliers et l'action sociale représentent 66% du nombre d'emploi déclaré travaillant sur Villard de Lans<sup>64</sup>. La croissance de Villard est donc aussi poussée par l'expansion des communes du Canton à hauteur de 10% soit 14 millions d'euros<sup>65</sup>.

Il importe en outre de temporiser la réussite économique du territoire. Une étude de la Maison des quatre Montagnes démontre l'importance de l'emploi saisonnier. Il s'agit d'une forme de sous-emploi structurel. Nous devons tout d'abord différencier différents types de saisonniers afin de mieux saisir l'ampleur du phénomène.

- **Le pluriactif local (60%)**: habitant la zone touristique, il vient chercher dans le tourisme un emploi complémentaire à son activité principale qui peut être l'agriculture, l'artisanat ou un autre secteur compatible avec le rythme saisonnier.

- **Le professionnel mobile (10%)** : il est qualifié dans son métier (cuisinier, maître d'hôtel, animateur sportif, etc....) et souvent possède les diplômes sportifs ou des écoles hôtelières et touristiques. Il recherche dans la saison un moyen de parfaire ses compétences et son expérience professionnelle

- **Les jeunes en insertion (30%)<sup>66</sup>** : Ce sont la multitude de jeunes (moins de 25 ans) qui viennent rechercher dans les stations alpines, une insertion sociale et professionnelle grâce à un emploi durant la saison touristique.

Le nombre d'emplois reflète peu la réalité locale. Le nombre d'emplois touristiques représente 40%<sup>67</sup> de la totalité. Mais en moyenne, la durée d'un emploi saisonnier est de 6,2 mois de travail sur l'année. Nous nous baserons donc sur le nombre d'Emploi à Temps Plein (ETP). Les 1223<sup>68</sup> emplois villardiens représentent au final 795 ETP. Sur ces 795 ETP, 40 % sont liés à l'activité touristique et 58% à la saison d'hiver soit 184 ETP touristiques au lieu

---

<sup>63</sup> Vacances Auvergne Limousin, *Impact des villages vacances sur le territoire français*, commendataire UNAT, 1988

<sup>64</sup> Inventaire communal Code Naf 60, 2004

<sup>65</sup> Etude économique, bilan, Hervé SAULNIER consultant.

<sup>66</sup> Entretien Céline MEYER, Responsable de la Maison de l'emploi à Villard de Lans, juillet 2004

<sup>67</sup> Etude économique, bilan, Hervé SAULNIER consultant.

<sup>68</sup> Inventaire communale Code Naf 60, 2004

des 284 emplois annoncés. Il y a donc bien une perte économique pour le territoire d'un tiers de revenus touristiques juste pour la saison d'hiver du à la saisonnalité.

Les emplois liés à l'actuelle industrie du ski permettent ils de vivre convenablement ?

Chacune de ces catégories socio-économiques de saisonniers a des problématiques sociales spécifiques en terme de logement, d'emploi, de formation continue et d'implication dans la station touristique. Pourtant de manière générale, tous subissent des problèmes de fond.

Il a été constaté que les travailleurs des industries saisonnières tiraient en général plus du système d'assurance-emploi que les sommes qu'ils y injectaient. Pour un saisonnier sur deux dans ce cas, plus du quart des revenus annuels provient des allocations chômage ; pour un saisonnier sur six, elles représentent plus de la moitié des revenus. Pour plus de neuf saisonniers sur dix, ce revenu salarial tiré de la saison est le seul de l'année. Les autres l'augmentent en occupant un ou plusieurs emplois hors saison. Ils perçoivent alors un revenu annuel médian supérieur à 7 100 euros. Les emplois non-saisonniers peuvent constituer une part importante du revenu salarial annuel : pour quatre salariés sur dix, ils en représentent plus de la moitié. Toutefois, le cumul d'emplois, même à temps complet, permet que très rarement aux salariés d'atteindre le niveau de revenu annuel d'un permanent<sup>69</sup>.

Le travailleur saisonnier peut avoir soit distinctement soit de façon cumulative un problème de logement, de transport, de santé, de formation, d'intégration. Travailleur en quelque sorte **étranger**, il a à **construire** ou à **organiser** son séjour sur le plan matériel comme sur le plan personnel. Il le fait avec une fortune diverse.

Le logement semble être depuis toujours le fardeau du saisonnier bien que dans l'hôtellerie 90% des emplois soient logés. Des mouvements caritatifs, l'inspection du travail ont pointé des situations matérielles critiquables : logement à plusieurs, peu équipés et mal situés. Ceci tend à diminuer mais la chambre reste très rare et très chère pour l'arrivant. Le transport quand on possède un véhicule, est aussi une difficulté aggravée l'hiver par les aléas de la circulation ou tout simplement par l'absence de parking réservé dans les zones très fréquentées.

A ces charges quotidiennes s'ajoutent l'inconfort de ne pas disposer du temps libre suffisant pour régler des problèmes personnels de santé, d'ordre administratif ou même de garde d'enfants.

---

<sup>69</sup> Rapport INSEE, économie saisonnière, 2000.

Plus fondamentalement, les travailleurs saisonniers ont un problème de revenu. Un salarié saisonnier gagne entre 34 et 14 % de moins qu'un permanent<sup>70</sup>. Il y a perte de 20% des revenus de l'emploi à mettre en relation avec la perte de masse salariale calculée en ETP. Sur le plus long terme, ils ne sont pas assurés de retrouver leur emploi l'année suivante, bien que beaucoup voient leur contrat de travail renouvelé, ils doivent choisir la voie la plus sûre. De ce fait, toute modification de la conjoncture économique peut les conduire à changer leur destination.

Chacun pourra librement apprécier le coût de la concurrence en fonction du niveau de vie qu'un emploi touristique procure. Pourtant, il va sans dire qu'aujourd'hui les indicateurs révèlent une certaine fragilité des emplois liés à la forme actuelle de l'industrie du ski. La précarité et le sous-emploi masqué sont en partie les effets d'une industrie en situation de concurrence élargie.

Malgré de très nombreux atouts territoriaux, l'emploi touristique reste précaire. Le tourisme est une activité bien souvent saisonnière donc incertaine. La saisonnalité du tourisme est liée au rythme des vacances. Les professionnels de la Montagne ont su davantage faire étaler les vacances. Toutefois la saisonnalité est surtout déterminée par l'attractivité d'un site, puisque les sites attractifs ne la subissent pas ou peu. Dans ces territoires, il persiste des périodes de forte affluence mais les emplois saisonniers y sont moins soumis à flexibilité.

---

<sup>70</sup>

Les emplois saisonniers en Rhône Alpes, INSEE Rhône Alpes, n°135, octobre 2000.

### 2.3. Poursuivre dans le sens de la stratégie générique ?

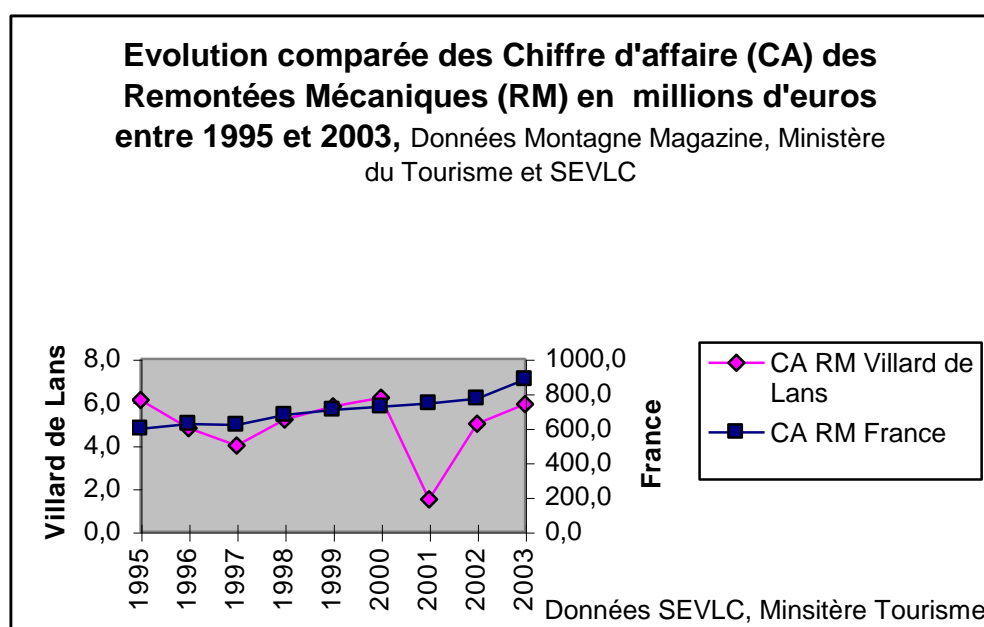
Nous avons vu plus haut que l'exploitation d'une ressource générique fragilise ou minimalise une économie locale. A terme, quelles sont les conséquences de cette logique sur le territoire ? Pour mieux cerner cette perspective, nous allons effectuer quelques observations d'ordre économique sur les revenus et les investissements touristiques.

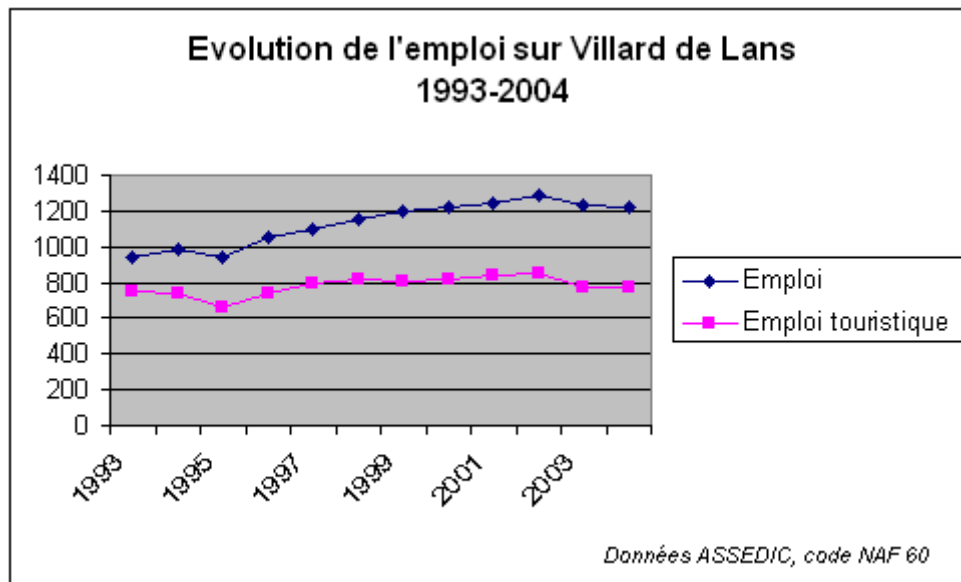
#### Quelques perspectives sur les revenus ?

L'économie touristique permettra t elle d'occuper la future population active ?

Nous avons vu que l'exploitation de ressource banale ou générique, inscrit l'activité économique dans un contexte de concurrence élargie. Cette logique se renforce lorsque la neige manque. En effet, la stratégie de développement est risquée sur le long terme. Une ressource générique repose sur l'abondance territoriale d'une matière première. La stratégie de développement est donc soumise à ce que seule la nature offre comme opportunité. Les acteurs locaux ne peuvent que très légèrement apporter leur contribution. L'économie locale souffre donc de cette contrainte pour laquelle les territoires de moyenne montagne ne pourront jamais être compétitifs en raison des changements climatiques actuels.

Sur le long terme, il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'évolution de l'emploi touristique. Pourtant, nous pouvons observer l'évolution de l'emploi sur la commune de Villard de Lans à partir des données Assedic. Il en ressort que l'emploi touristique a augmenté de seulement 4.7% sur dix ans contre 29.4% pour l'emploi en général.





Il est intéressant de noter un léger fléchissement à partir de 2002. Au regard des données, la diminution générale peut être liée au ralentissement du marché immobilier sur Villard de Lans dont les agences (-29,7%) et les entreprises de construction (-20%) ont beaucoup souffert. Le tourisme est aussi touché par ce ralentissement économique et notamment les transports terrestres comme les remontées mécaniques (-9,5%), les agences touristiques et les opérateurs récréatifs et de loisirs (-6,6%). Les effets de la saison sans neige de 2000-01 sont une explication. Car s'il y a perte directe en fin 2001, les pertes de revenus se répercutent sur plusieurs années. Pour rappel, selon les activités, les agents économiques ont perdu entre 50% et 20% de leur chiffre d'affaire. Les remontées mécaniques sont les plus touchées. Mais l'hôtellerie est aussi très fragile car les réservations sont fonction de la neige et se font aux derniers moments. Par contre, *le ski n'a pas forcément un impact fort sur le commerce* car sur l'ensemble des touristes, seulement 20% consomment du séjours. De plus, en cas de manque de neige, les revenus qui ne passent dans les forfaits, sont utilisés ailleurs.

L'hiver 1992-93 fut aussi une mauvaise saison pour le tourisme villardien en raison du manque de neige. Nous pouvons observer le même phénomène de décalage sur le graphique. Ces manques à gagner hypothèquent la capacité d'investissement et d'emploi. Or l'activité économique s'en trouve alors d'autant plus freinée pour les quelques années suivantes en raison de la fluctuation des niveaux de neige.

Nous voyons bien là le risque que représente l'exploitation aussi prégnante dans l'économie locale d'une ressource générique : la glisse. La concurrence risque de s'accroître avec les

vrais leaders de l'or blanc, les stations de montagnes. Quels emplois pourrons-nous pourvoir pour la population active ?

Cependant, les effets négatifs du basculement d'une économie locale spécifique vers le générique est limité par une gamme très variée de produits touristiques et un paysage exceptionnel. Malheureusement, de très nombreux hôtels ont disparu puisqu'une quarantaine a fermé depuis les années cinquante<sup>71</sup>. La clientèle a changé, les touristes d'aujourd'hui disposent de revenus inférieurs à la haute bourgeoisie d'alors. La mode a évolué et Villard de Lans subit la proximité de l'agglomération grenobloise et donc la fréquentation locale. L'excursionisme et les séjours ont des logiques opposées. L'un peut se développer au désavantage du second. La banalisation de l'offre territoire tend à faire subir l'excursionisme comme réserve de clientèle.

L'attractivité du territoire se fait à présent sur les prix. Villard de Lans se retrouve ainsi en concurrence élargie avec de nombreux autres territoires. A terme, le niveau de concurrence permet-il des prix suffisant pour assurer des prestations de qualité sur Villard de Lans ? Autrement dit les prestations touristiques satisfont-elles les clients et les fidélisent-elles ?

La station présente, certes, quelques contraintes de fonctionnement pour les familles, principales clientèles de la station. Le jardin d'enfant est trop excentré du front de pistes et la station est un peu trop éloignée du village. Pour autant, le domaine skiable et la station en général sont assez appréciés par les familles<sup>72</sup>. *La moitié des séjournants de Villard de Lans ont toutefois évoqué spontanément la qualité du domaine skiable comme « point fort » de la station*<sup>73</sup>. Les tarifs semblent satisfaire la clientèle.

L'appréciation semble plus mitigée concernant les activités connexes telles que la restauration et les commerces. Une étude relève que *les commerces, services et aménagements actuels ne semblent pas satisfaire pleinement les attentes des clientèles. Bien que les résultats soient*

---

<sup>71</sup> Liste établie par Raymond BUISSON

<sup>72</sup> Entretien avec des touristes et notation sur des sites de consommateur sur Internet et Observatoire du Comité Départemental du Tourisme de l'Isère, *Le tourisme hivernal dans le Vercors : Quel volume d'activité touristique? Quel niveau de satisfaction des clients en séjours? Quelles clientèles?*, janvier 2005

<sup>73</sup> Observatoire du Comité Départemental du Tourisme de l'Isère, *Le tourisme hivernal dans le Vercors : Quel volume d'activité touristique? Quel niveau de satisfaction des clients en séjours? Quelles clientèles?*, janvier 2005

*dans la moyenne iséroise, un tiers de clients est mécontent*<sup>74</sup> des services de faible qualité. Cette notion est certes assez subjective mais elle ressort souvent lors de discussions informelles avec les touristes qui ont le sentiment d'être des « Vaches à lait ». Ces points mériteraient un diagnostic des produits touristiques afin d'améliorer la qualité des prestations. Il semble, en outre, que Villard manque d'activités d'appels, des activités peu rentables mais qui ouvrent la porte à celles motrices. Cette configuration reste encore improbable peut-être parce que certains prix maintenus au plus bas en raison de la concurrence empêche de développer ce type de stratégie.

Enfin le point noir de cette station touristique réside surtout dans la qualité de l'hébergement notamment pour le non marchand<sup>75</sup>. 62% des logements touristiques sur Villard sont des résidences secondaires<sup>76</sup>. Cette population de propriétaires est vieillissante et ne renouvelle donc pas ou peu son bien immobilier. Celui-ci devient alors désuet pour le tourisme qui profite de l'immobilier mis sur le marché. En outre, les acteurs locaux peuvent être tentés de ne pas réinvestir régulièrement les bénéfices tirés des logements. L'exploitation d'une ressource générique confère un sentiment de sécurité sur l'avenir puisqu'elle paraît abondante et infinie. Ce schéma mental a pu prévaloir jusque dans les années 1980. Par la suite, avec le ralentissement économique général cumulé à quelques années sans neige, le risque à réinvestir était trop incertain. Finalement dans le jeu de concurrence élargie, Villard de Lans est aujourd'hui obligé de mener la rénovation de son bâti sous peine de perdre tout potentiel touristique. Avec une capacité financière limitée par des rentrées fiscales, L'UTN risquent de peser lourd sur le budget communal.

L'activité touristique permet-elle enfin de constituer un patrimoine touristique ?

La concurrence ne pousse-t-elle pas à limiter la constitution d'un savoir-faire locale ? Autrement dit, le niveau de concurrence ne concentre-t-il pas toute l'attention des acteurs locaux sur la rentabilité fragile en empêchant ou en limitant de nouvelles initiatives. La concurrence peut certes motiver les stations à se différencier. Mais lorsqu'elle est trop forte, elle freine les innovations territoriales car les fonds manquent pour les mettre en place. En

---

<sup>74</sup> Observatoire du Comité Départemental du Tourisme de l'Isère, *Le tourisme hivernal dans le Vercors : Quel volume d'activité touristique? Quel niveau de satisfaction des clients en séjours? Quelles clientèles?*, janvier 2005

<sup>75</sup> Entretien avec des professionnels de l'hôtellerie, Cabinet ASTEAE

<sup>76</sup> Données issues du calcul de la taxe d'habitation 2003 sur la commune, service urbanisme.

effet, les revenus du tourisme assurent avec peine la rentabilité de l'activité. Malencontreusement, il est difficile d'estimer le taux de rentabilité des entreprises touristiques sans une étude comptable.

D'autres indices peuvent nous permettre de répondre en partie à ces interrogations. Depuis deux ans, la municipalité de Villard de Lans prend conscience de la dimension plus globale du marché touristique sur le Vercors. Elle développe via l'Office Municipal du Tourisme un réseau de compétences sur l'ensemble du Canton (Parc Naturel Réserve du Vercors et d'autres communes). Il y a donc constitution d'un savoir sur la mise en réseau qui devrait permettre une plus grande coopération entre les acteurs touristiques du Canton. Cette dimension était encore fragile il y a peu malgré les actions de l'Association de Développement Touristique (ADT Vercors). La coopération est des plus positives car il s'agit là d'une première étape vers le renforcement d'un territoire. Cependant il n'y a aujourd'hui pas de patrimonialisation d'un savoir spécifique sur Villard de Lans.

L'effet pervers de cette logique est la possibilité de délocalisation touristique. Un territoire qui ne présente aucun savoir spécifique ne peut retenir les entrepreneurs que pour des raisons d'avantage coûts. Ils s'installent où résident sur un territoire car celui-ci assure des coûts d'exploitation inférieurs au marché. Nous pouvons le voir aujourd'hui dans l'industrie traditionnelle. Les entreprises délocalisent en quête d'économie d'échelle. Pourtant des fiefs industriels se maintiennent et continuent d'attirer des entrepreneurs. Ce sont ces fameux districts industriels où le savoir-faire et le mode de coopération font l'attractivité des territoires comme dans la troisième Italie ou la Silicone Valley.

A Villard de Lans, certains se sont déjà tournés vers les stations de ski en Argentine ou d'autres stations de montagne en France. Le risque économique de cette activité liée aux fluctuations de neige en moyenne montagne est dissuasif pour des entrepreneurs. De plus, le produit touristique villardien n'est plus assez rentable. Les dernières années en manque de neige ont augmenté le coût de l'activité. Celui-ci étant son seul atout de rentabilité, le territoire touristique perd de son attractivité. Un territoire qui exploite une ressource générique peut difficilement prétendre à une attractivité basée sur le savoir-faire et la coopération puisque les coûts réduits sont son seul avantage surtout dans le contexte actuel.

Finalement, le manque de savoir local ne risque-t-il pas de nuire d'autant plus qu'à long terme il y a perte de la clientèle déçue de n'avoir pas trouvé de neige certaine?



Un territoire subit d'autant plus fortement la concurrence qu'il exploite une ressource générique fluctuante. Finalement, la concurrence entretient et favorise à son tour la banalisation du territoire et du tourisme.

Elle a pour effet de limiter la qualité des produits touristiques dans une marge. Les prix déterminent trop fortement les produits. Ce tourisme subit l'activité touristique plutôt qu'il ne la construit. Car même si ces prix ne sont pas faibles, il y a bataille pour les prix. Il y a donc un enjeu de taille dans cette logique qui limite l'amélioration des produits touristiques et la constitution d'un savoir-faire territorial. Ce risque est notamment mis en lumière par le fait que le tourisme de montagne est passé au quatrième rang des destinations touristiques françaises. Les montagnes sont compétitives mais n'offrent rien de spécifique qui pourrait faire leur attrait.

### L'industrie du ski : une rente ?

Le phénomène expliqué précédemment caractérise une économie dite de rente. Ceci conduit le territoire dans un cercle vicieux où il y a usure de l'investissement touristique. Ceci signifie que les investissements rapportent de moins en moins au fil des ans. Le territoire a alors du mal à voir émerger une activité véritablement attractive puisque la ressource générique capte l'attention et l'énergie des acteurs. En effet, les acteurs doivent maintenir à tout prix leur avantage comparatif pour survivre face à la concurrence. Par conséquent la rentabilité de l'activité se détériore. Il est ainsi intéressant d'effectuer quelques prospectives sur l'impact des investissements que la commune souhaite réaliser dans le cadre de la procédure Unité Touristique Nouvelle (UTN).

La forme de tourisme d'hiver actuel privilégie des emplois précaires. Or l'UTN doit permettre prévoit une hausse de 80 à 120 emplois (44 et 67 ETP). Cette opération de rénovation n'est d'autant pas négligeable qu'au dernier recensement 25% de la population active travaille hors de la commune<sup>77</sup>.

---

<sup>77</sup> Il est à noter que dans le projet initial de l'ORIL, cet échantillon représente 35 % des habitants de la commune.

Cependant une telle hausse de l'emploi local semble un peu trop ambitieuse au vu des estimations. Il est plus probable que les investissements engrangent entre 50 et 80 emplois soit entre 28 et 44 ETP. Deux éléments nous permettent d'avancer cette hypothèse. Tout d'abord, la rénovation de l'immobilier va entraîner une augmentation de l'emploi proportionnelle à celle de la clientèle puisqu'il n'y a pas de création d'activité nouvelle. Avec un taux d'encadrement touristique de 9433 touristes par emplois, la création de 36 ETP correspond à une hausse de 339.588 journées touristes contre 528.248 pour 56 ETP sur l'année. Une hausse de 30% des journées touristiques paraît donc très ambitieuse.

En adoptant une approche par la variation des lits touristiques, la création de 56 ETP est trop optimiste. En période normale, la Côte accueille 367.920 nuitées touristes sur l'année<sup>78</sup>. La rénovation va permettre d'améliorer les taux de remplissage. Sur la base d'une projection faite à partir des créations de lits et de la revalorisation des lits existants, avec 4100 lits revalorisés et en appliquant un taux d'occupation normale de 75% sur les lits marchands, le nombre de nuitées passe à 617.760 nuitées. Rapporté au nombre de lits, la marge de progression est de 17%. Nous pouvons donc en conclure que les investissements à réaliser vont permettre une création d'emplois inférieure à 80 emplois soit 44 ETP puisque l'augmentation se situe au niveau des 20% soit les 36 ETP.

Cette stratégie de développement ne fait que perpétuer l'organisation du marché du travail basée ici sur un sous-emploi structurel. Elle est d'autant moins structurante que ces emplois ne représentent au final qu'une faible création par rapport aux 25% d'actifs travaillant hors de la commune. L'emploi s'en trouvera-t-il développé pour autant en raison de la précarité de ces emplois touristiques ? Une réelle politique de création d'emploi résiderait plutôt dans l'appui à des initiatives locales visant à lutter contre les effets structurels de l'emploi touristique. Cette politique d'emploi est passive car elle finance des emplois au lieu de créer les conditions nécessaires à leur pérennisation. Le projet va surtout fixer des emplois précaires pour une durée incertaine.

Le Chiffre d'Affaire (CA) des Remontées Mécaniques ne cesse d'augmenter depuis 1987-88 de 4.750.000 euros à 8.127.000 euros pour 2004 qui fut une très bonne saison. 2004 n'est pas représentative des autres années en raison d'un enneigement exceptionnel. Basons nous plutôt sur le CA des dernières années pour plus de sûreté. Il équivaut à 6.000.000 euros ce qui

---

<sup>78</sup> données ACTEA, 56% et 24% de remplissage

revient à une hausse de 26% alors que les remontées mécaniques ont perdu 100.000 journées-skieurs par rapport à 1987<sup>79</sup>.

L'UTN est sensé permettre d'atteindre l'objectif des 30.000 journées loisirs en augmentant la fréquentation des skieurs est donc bien le signe d'une course aux forfaits. L'amélioration du bâti va permettre d'augmenter la clientèle ski d'au minimum 60.000 journées skieurs. Les 30% de touristes venus skier sur les 196.800 nuitées hivernales représentent en effet 59.040 journées skieurs<sup>80</sup>.

Si les recettes augmentent, les prestations vont-elles à leur tour s'améliorer en raison des bénéfices supérieurs dégagés ? Ceci amène d'autres interrogations, à savoir quel est le seuil de densité que les skieurs sont prêts à accepter sur les pistes. Au-delà de ce seuil, les prestations diminuent car il y a sur fréquentation. Les skieurs ne peuvent trouver l'espace nécessaire à leur plaisir. Chercher à rattraper ces 100000 journées skieur, conduirait à une augmentation de 847 skieurs par jour sur une saison de 118 journées comme la saison 2004-05. Ne risque-t-on pas alors de saturer le site avec 600.000 journées skieurs sur la saison hivernale.

La saturation des portes de la station est aujourd'hui un problème que la SEVLC cherche à solutionner. Pour autant, densifier le bas en créant de nouvelles portes risque au final de répercuter le problème au sommet. Plus que des portes permettant un accès limité à la station, c'est l'organisation des infrastructures qui pose problème. Les trois portes (Glovettes, Balcons et Corrençon) sont composées de simples porteurs. Or si ces télécabines ou télésièges connaissent de forts engorgements en période de pointe, il n'est nulle part mentionné que les télécabines représentant les seconds tronçons seront, à leur tour, saturés. Les infrastructures satellisant autour ne s'engorgent alors que lentement. Dans une situation optimale, il reviendrait à densifier le haut de la station et à améliorer le débit des premiers tronçons. Mais le domaine skiable est limité à l'Ouest par le Vallon du Clot d'Aspres (inapproprié pour le ski alpin) et à l'Est par de denses forêts et au sud par la Tête des Chaudières (espace tampon avec la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors). L'expansion est donc limitée.

L'ouverture de nouvelles portes va donc tendre à densifier d'avantage les sommets sur un espace restreint. Quelles solutions seront alors possibles ? Il serait pertinent d'évaluer la densité maximale. Pour le moment, au vu des engorgements et de l'impossibilité ou de la difficulté d'étendre le domaine, une augmentation trop forte du nombre de skieurs risque de

---

<sup>79</sup> Etude ORIL Villard de Lans. PDF

<sup>80</sup> chiffre SEVLC

porter préjudice au tourisme sur le long terme. Les touristes souhaitent ils de moins en moins d'espace de loisir dans les montagnes, un espace choisi pour assouvir le besoin de naturalité ? Il est d'autant plus préjudiciable d'augmenter le nombre d'excursionnistes skieurs que le rapport coût/bénéfice se dégrade lorsque l'on tend vers la saturation du site. Les touristes résidents seront les premiers à changer de station. Or les excursionnistes rapportent moins: de 15 à 25 euros par jour contre 51 à 60 pour les séjours<sup>81</sup>. Il faut certes améliorer la capacité d'accueil des séjours mais pourquoi une troisième porte qui ne fera que reporter la saturation sur les sommets ?

La rénovation du bâti du Balcons et des Glovettes va encourager l'offre touristique des séjours et doper ainsi l'économie touristique générale. Par contre, la construction de nouveaux logements sur ces sites présente certains risques.

Il est ambitieux de prendre le risque de créer 2000 lits supplémentaires pour appuyer le développement d'une ressource territoriale générique pour toutes les raisons énoncées. Le risque est d'autant plus grand que les variations climatiques introduisent des incertitudes croissantes. Le soutien de l'existant est par contre nécessaire. La remise en état du Balcon et des Glovettes et du front de neige est essentielle pour soutenir l'industrie du ski mais surtout pour maintenir une capacité d'accueil nécessaire pour le tourisme en général. Ce bâti peut toujours permettre de créer des offres plus territorialisées. Il importe pour cela de se baser sur une logique de développement valorisant les ressources de façon spécifique.

Ce projet risque d'excentrer plus fortement l'activité économique hivernale hors du village. Le prolongement d'une telle stratégie au travers de la création de nouveaux lits touristiques à la Côte 2000, renforce la stratégie neige et peu à peu accentue le déséquilibre entre tourisme d'hiver et d'été. Un tel renforcement du logement sur le site conduirait à dissocier dans l'espace les deux saisons. Le territoire est alors émietté. Il sera certes plus simple à visualiser et percevoir : « l'hiver à la Côte, l'été aux Bains ». Economiquement, cela peut revenir à dissocier l'industrie touristique en saisons, ayant chacune leur problématique et intérêt parfois antagonistes.

Au final, cette logique tend à diviser le territoire au lieu de l'unifier. Une politique touristique doit englober l'ensemble du territoire sous l'angle de la complémentarité et de la coopération

---

<sup>81</sup> Observatoire du Comité Départemental du Tourisme de l'Isère, *Le tourisme hivernal dans le Vercors : Quel volume d'activité touristique? Quel niveau de satisfaction des clients en séjour? Quelles clientèles?*, janvier 2005

des logiques d'acteurs. Un schéma cohérent de développement ne peut s'appuyer sur des activités dominatrices voir prédatrices. En effet, la saison d'hiver, plus motrice que l'été, représentera alors deux tiers des revenus touristiques avec la création des 2000 lits sur la Côte. Le développement renforce donc finalement de nouveau l'orientation vers l'hiver. La saison d'été sera d'autant plus négligée qu'elle rapportera une proportion de revenus encore amoindrie. Les impératifs hivernaux (promotions, investissements communaux) passeront devant ceux de l'été.

Cette logique peut provoquer un cloisonnement dans le territoire. Le village ou territoire estival sera négligé au profit de la Côte 2000. A terme, cela menace l'offre hivernale puisque les touristes apprécient cette station de ski justement pour son côté « village à la montagne ». Peut-être serait-il utile d'investir d'avantage dans le bâti touristique du village, là où vivent l'ensemble des acteurs locaux liés au tourisme et notamment les lits touristiques qui ont tant disparu dans le village. Le développement d'un territoire passe d'avantage par l'intégration de l'ensemble des acteurs locaux que par le choix d'appui à une activité dominante. Lorsque les acteurs locaux sont laissés pour compte, la démotivation gagne et l'esprit de coopération qui est la base du territoire explose. En outre, sur le long terme, le village reste le point de départ de l'activité humaine. Par conséquent, ces logements pourront donc toujours être réappropriés à d'autres usages.

L'UTN est foncièrement une occasion de soutenir le développement du territoire de Villard de Lans. Cependant l'idéologie dominant l'ensemble du projet est guidé par le renforcement de l'industrie du ski. Basée sur une ressource générique, cette économie valorise moyennement voir dégrade le territoire. La stratégie territoriale originelle est donc renforcée au travers de ces investissements. Mais nous avons pu voir qu'il y a, au final, usure de l'investissement par le soutien à ce système : augmentation du nombre d'emplois précaires, risque de cloisonnement économique du territoire et dégradation de la qualité des prestations touristiques. L'inventaire bien sûr non exhaustif de ces effets indirects invite à mitiger l'enthousiasme pour ce projet.

### 3. Vers la détérioration du substrat de l'activité humaine ?

L'appui et le renforcement de l'industrie du ski villardienne, nous amène à nous interroger sur l'impact environnemental. Ce sont des impacts écologiques dont nous percevons peu la portée car l'écologie est bien trop souvent assimilée à la nature, terme répulsifs pour certains. Pourtant de nos préoccupations écologiques dépendront notre avenir. L'écologie est justement l'étude du milieu qui nous entoure. Ce milieu est la jonction entre un support de vie et des êtres vivants. Etudier les impacts de l'activité humaine revient donc à évaluer la qualité du milieu que nous construisons et par lequel nous vivons.

Nous avons vu les effets environnementaux du type de stratégie locale générique. Elle tend à une surexploitation des ressources d'un territoire. Les effets sont à présents visibles parce que le niveau de concurrence entre territoire est des plus apparents. En outre, il est d'autant plus urgent d'appréhender ce sujet, que le territoire de Villard de Lans se trouve à un tournant important. Il est en partie physiquement remanié aujourd'hui pour répondre à la stratégie locale.

Pour cela, nous aurions pu calculer l'empreinte écologique de l'activité humaine. Cette méthode permet de mesurer la pression qu'exerce l'homme sur la nature. Elle rend compte directement de la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets. Il n'est pas besoin ici de recalculer cet indicateur étant déjà connu au niveau national, moyenne du niveau local<sup>82</sup>. Nous savons déjà que nous vivons au-dessus de nos moyens. Le but de la présente étude est de mettre en évidence des impacts de l'aménagement du territoire plus que ses capacités de productions.

Nous essayerons, par conséquent, d'évaluer la dévalorisation des ressources naturelles ainsi que la réversibilité des phénomènes liés à la mise en valeur du territoire autour de la station de

---

<sup>82</sup> En 1999, l'empreinte écologique en France était de 5,26 hectares par habitant (pour une moyenne mondiale de 2,3 hectares). La bio capacité, quant à elle, était de 2,88 hectares par habitant (pour une moyenne mondiale de 1,90 hectares). Malgré des capacités de production supérieures aux moyennes mondiales, la France utilise donc plus de ressources qu'elle ne peut en produire : si le pays devait vivre de façon autonome, il faudrait quasiment une « France » supplémentaire pour répondre aux besoins des Français. La France est « importatrice » nette de bio capacité, qu'elle va puiser notamment dans les pays du Sud.

ski. Et par-delà, nous chercherons à comprendre si nous sommes en train de détruire des atouts spécifiques du territoire et donc nos chances de développement. Toutefois si l'estimation du coût de ces destructions est une méthode pour définir le non-développement d'un territoire, certaines n'ont pas de valeurs monétaires. Il faudra donc tenir compte de cette nuance. De plus nous ne pourrions difficilement évaluer l'impact du volet Charpennes étant donné le manque de données encore existantes à ce jour.

### **3.1. Le karst villardien ?**

Avant de pouvoir apprécier l'impact de l'activité humaine, il importe de resituer la station de ski dans son écosystème<sup>83</sup> : un karst de moyenne montagne. Le mot « Karst » est le nom allemand de la région des plateaux calcaires à l'est de Trieste, en Slovénie. Dans un sens plus courant, le karst défini à la fois un type particulier de morphologie et d'aquifère. Un massif karstique doit être perçu comme un vaste système intégrant l'ensemble des circulations hydrologiques drainées par l'aquifère mais aussi les interactions naturelles en son sein. Cependant, ce système naturel est complexe, il nécessite donc quelques éclairages de base. Pour simplifier nous avons dissocié le cycle de l'eau du reste de l'écosystème. Par la suite, nous pourrions mieux appréhender l'impact de l'activité sur l'ensemble de l'environnement.

#### **Le karst : un réservoir gigantesque d'eau**

Contexte stratigraphique — Il y a une centaine de millions d'années environ, l'accumulation de squelettes carbonatés d'organismes marins aux fonds des océans a conduit à la formation de roches sédimentaires calcaires organisées en strates. Les couches successives présentent des caractéristiques paléontologiques et lithologiques (minéralogie et morphologie des éléments constitutifs, structures sédimentaires) propres. L'ensemble de ces caractéristiques appelés « faciès sédimentaire » reflète l'environnement paléogéographique ainsi que les conditions physico-chimiques du milieu de dépôt. Par exemple, une mer chaude, peu profonde et agitée est propice au développement de constructions récifales et au dépôt de sédiments riches en débris de squelettes carbonatés grossiers. Au contraire, au large en milieu océanique profond, la décantation de matériel silicaté très fin d'origine détritique (i.e. matériel résultant de l'érosion des reliefs émergés et transportés sous forme particulière) conduit à la formation de couches argileuses. Au total, ce sont près de deux mille mètres de roches

---

83

Système écologique comprenant des êtres vivants (humain, animal et végétal) et un milieu physique (climat, hydrologie, géologie).

carbonatées qui se sont accumulées pour former le Vercors. D'un point de vue stratigraphique, le Vercors est composé principalement de trois formations calcaires. L'étage Hauterivien est l'assise du Vercors sur laquelle repose l'ensemble des réseaux souterrains karstiques car il est composé de marnes, roches argilo carbonatées peu perméables. Au-dessus, l'Urgonien, composé de nombreux faciès hérités de récifs coralliens représente l'ensemble le plus karstifiable du massif. Le terme karstification désigne l'ensemble des processus résultant de l'action dissolvante des eaux et des possibilités de circulation de l'eau au travers des roches. Ce phénomène se manifeste par le développement de grands réseaux verticaux au travers des couches. Les eaux souterraines drainées par ces réseaux resurgissent à sa base, à l'interface avec le niveau Hauterivien. Enfin, le dernier étage composant le Vercors, le Sénonien présente des faciès plus variés résultant d'une sédimentation lacustre. Au nord, nous pouvons notamment retrouver un calcaire à lauze dont les paysans du Vercors tirent de petites dalles pour la construction des toits typiques de l'habitat local .

Contexte structural — Les roches formant le Vercors, commencent à émerger vers 10 millions d'années. Du fait de la collision des plaques continentales Africaines et Européennes, Les Alpes s'élèvent. Le Vercors est alors amené jusqu'à une altitude de 2000 mètres. L'ensemble rocheux formant les reliefs subit alors un glissement à la faveur d'un décollement au niveau d'une couche plastique schisteuse. L'inclinaison générale actuelle des couches en direction de l'ouest témoigne de ces déformations. De plus, sous l'effet de la forte compression est-ouest, les couches calcaires subissent un plissement selon un axe Nord/Sud. Ces déformations sont responsables en grande partie de la genèse du paysage actuel, consistant en un enchaînement de cuvettes et de sommets appelés synclinaux et les anticlinaux, respectivement.

Contexte hydrogéologique – Les calcaires et les dolomies constituant le massif du Vercors constituent des aquifères particuliers du fait de la karstification. Les eaux météoriques se chargent en dioxyde de carbone lors de leur infiltration dans le sol. Sous l'effet d'un gradient hydraulique ou de la pente, l'eau circule dans les fractures de la roche qu'elle élargit sous l'effet de la dissolution du calcaire et/ou de l'érosion mécanique de l'encaissant. Ces conduits s'organisent en réseau et drainent les eaux depuis la surface jusqu'à un exutoire généralement unique. En amont de la sortie, l'eau se trouve temporairement prisonnière dans des zones de transit : la zone noyée. L'exutoire drainant le système karstique peut être alimenté par un bassin versant dont les terrains imperméables permettent l'écoulement des eaux de surface



jusqu'à des pertes au niveau desquelles s'effectue la recharge de l'aquifère. Les karsts offrent donc souvent des ressources importantes en eau mais très localisées. En outre, l'importance des eaux souterraines assure une stabilisation de la température des cours d'eau. De cet équilibre dépend la biodiversité et donc la qualité du milieu dans lequel nous vivons.

Certains de ces systèmes disposent de réserves ou nappes parfois considérables de quelques dizaines de millions de m<sup>3</sup>. En réalité le karst agit comme une passoire. Il ralentit le transfert des eaux des montagnes vers la mer. Il n'existe quasiment pas de nappes fossiles. Nous parlerons de réserves temporaires. En effet, dans un karst très perméable, le temps de transfert souterrain peut durer de quelques semaines à quelques mois dans le cas de glaciers. Ce sont ces « réserves » qui permettent de s'affranchir des variations saisonnières de débit.

La station de ski de Villard de Lans se trouve au centre d'une unité karstique majeure du Vercors. La résurgence de Goule Blanche située à 823m d'altitude est l'exutoire de ce système souterrain. 25% des eaux de consommations de la commune sont issues de Goule Blanche<sup>84</sup>. Les eaux de pluie s'infiltrent sur les flancs Est du Vercors. Notons que les précipitations sont plus élevées sur les sommets qu'en plaine. Puis sous l'effet du pendage des couches de calcaires, l'eau se dirige vers le nord ouest en direction de Goule Blanche. A l'Ouest et au sud, ce bassin d'alimentation est délimité par des failles (Coinchette et Carrette) et le Col Vert au Nord. Au pied des sommets, la plaine de Villard de Lans est peu perméable en raison des dépôts glaciaires. Les eaux de pluie ruissellent en surface pour donner la Bourne ou se jettent deux affluents le Corrençonnais, le Meaudret.

La résurgence de Goule Blanche draine ainsi les précipitations sur une surface de 57.5 km<sup>2</sup>. D'après plusieurs études, le débit moyen de cette résurgence est estimé entre 05 et 2 m<sup>3</sup>/s en étiage et pouvant aller jusqu'à 20 m<sup>3</sup>/s. A la confluence avec la Bourne, le débit de celle-ci double quasiment grâce à cet apport.

La Côte 2000 s'étend sur 650ha soit 11% du bassin versant de Goule Blanche. De manière théorique, nous pouvons en déduire que cette zone représente 11% du volume d'eau résurgent à Goule Blanche. Toutefois cette zone représente un autre intérêt certain quant à l'existence de glaciers souterrains. Cette configuration assure une réserve d'eau qui s'évacue lentement sur l'ensemble de l'année. La part de l'eau de Goule Blanche augmente en effet en période d'étiage. La fonte des glaciers et la durée des transferts souterrains assurent des ressources en eaux plus régulières que les eaux de surface.

---

84

source CGE Villard de Lans.

Le karst de par ses caractéristiques propres pose des problèmes spécifiques relatifs à l'hydrologie. Dans la majorité des stations de ski des Alpes, nous nous situons en terrain volcanique. Les problématiques ne sont pas les mêmes et portent à moins forte conséquence sur l'eau qu'en zone calcaire. Les roches volcaniques ont une action filtrante. En outre, le temps de restitution des eaux de pluies est beaucoup plus court.

En pays calcaire, l'eau est un véritable enjeu vital. Tous les villages du Vercors sont construits à proximité d'une source importante d'eau. En outre, l'apport de ces massifs aux pays de plaines est loin d'être négligeable. L'eau peut donc être considérée comme un indicateur de développement.

### La neige artificielle, une fuite en avant ?

Trois saisons sans neige ont largement entamé l'activité. La SEVLC a enregistré une perte de chiffre d'affaire de 10.823.700 € pour les saisons de 1988-89, 1991-92 et 1999-00<sup>85</sup>. Ce montant correspond au chiffre d'affaire cumulé de deux saisons normales. La dernière saison sans neige s'est annoncée des plus catastrophique. Les autres années sans neige en sont la démonstration flagrante. La Municipalité a dû accorder des facilités de paiement à la SEVLC. Cette dernière était en difficulté pour régler taxes et impôts locaux. Une ouverture de capital a même été réalisée. L'exploitation d'une ressource générique présente donc un risque économique pour le territoire puisqu'elle dépend directement d'un atout naturel utilisé comme une matière première. Au delà de ce souci économique se pose quelques interrogations quant aux aménagements faits. Il nous faut donc revenir sur cette politique.

La capacité d'innovation des acteurs a permis de trouver une solution dans la neige de culture. Dès 1982, la SEVLC décide de se doter d'installations pour la production de neige artificielle. La même saison sont installés 72 enneigeurs. Villard de Lans est de nouveau cité comme précurseur français. La SEVLC va continuer à étendre le rayon d'action des installations de ce type. Deux retenues d'eau de 73000 et 110000m<sup>3</sup> sont construites au Près des Prés et au pied de la Moucherolle. Aujourd'hui, la station peut compenser le manque de neige sur la majorité des pistes en produisant plus de 475 700 m<sup>3</sup> de neige artificielle, de quoi couvrir un champ de 215ha sur une hauteur de un mètre.

---

<sup>85</sup> Données comptables communiquées par Victor HUILLIER pour les exercices comptables des années en question/

Cette stratégie vient renforcer la logique de développement sur la base d'une ressource générique. La station tente de renouveler le stock de matière première lorsque la nature n'est pas clémente. Pourtant la neige artificielle ne peut remplacer complètement celle naturelle. Pour produire de la neige à grande échelle, il faut pouvoir reproduire les conditions naturelles qui permettent à l'eau de devenir neige quelque soit la température.

Le principe de la fabrication de neige est simple. Il consiste à pulvériser ou atomiser des gouttelettes d'eau, dans l'air ambiant suffisamment froid pour qu'elles se congèlent avant d'atteindre le sol. Ce résultat est assez facile à obtenir par des températures de l'ordre de  $-10^{\circ}\text{C}$ , mais beaucoup plus délicat à des températures proches de  $0^{\circ}\text{C}$ . Pour que la fabrication de neige soit efficace, il est essentiel que trois conditions soient réunies. Le bilan thermique doit tout d'abord être équilibré, c'est à dire que les gouttelettes doivent pouvoir perdre assez de chaleur pour faire descendre leur température jusqu'au point de solidification. Pour ce faire, la température humide de l'air ambiant doit se situer en dessous de  $0^{\circ}\text{C}$  et la température de l'eau être idéalement inférieure à  $3^{\circ}\text{C}$ . Cependant, plus le degré d'humidité de l'air est élevé, plus la température doit être basse pour fabriquer de la neige (l'air ambiant étant déjà saturé d'eau). Il faut ensuite qu'il y ait nucléation, c'est à dire qu'un noyau, autour duquel le cristal se développera, se forme. Si ce n'est pas le cas, les gouttelettes restent en surfusion (état d'un liquide qui reste dans cette forme même en dessous de sa température de solidification). Enfin, la cristallisation doit être assez rapide pour être achevée avant que les gouttelettes atteignent le sol. Les procédés pour la fabrication de la neige artificielle visent à reproduire un processus naturel en créant les conditions naturelles propices. Des additifs type Snomax sont toutefois ajoutés à l'eau lorsque la température ne permet pas la cristallisation. Néanmoins, les techniques actuelles restent d'un impact très limité pour produire de la neige lorsque les conditions météorologiques et climatiques sont défavorables. L'action des acteurs locaux est donc relativement limitée mais même si elle révèle la une forte dynamique d'innovation.

Il devient d'autant plus essentiel d'étudier ce point que nous vivons un changement de condition climatique. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation Mondiale de Météorologie ont mis en place un programme d'expertise intergouvernementale sur les changements climatiques : l'IPCC. Depuis 1960, les images satellites montrent un recul de 10% du couvert nival, provoquant ainsi une faible remontée de la limite pluie-neige.

Coté prospective, plusieurs organismes se sont attelés à déterminer l'évolution du couvert nival pour les années à venir. Pour l'Europe, la plupart des modèles climatiques indiquent un

réchauffement plus marqué en été et au Sud, une augmentation des précipitations plus forte en hiver au Nord et une diminution des pluies plus importante en été au Sud. Mais la localisation précise des changements climatiques peut être différente d'une simulation à l'autre, la limite nord sud, semblant couper la France en deux.

Deux degrés supplémentaires : c'est l'impact moyen pour la France d'ici 2100 du changement climatique causé par les émissions de gaz à effet de serre. Deux degrés et ce sont 25 à 35 jours de neige en moins à 2.500 m dans les Alpes. Les stations de moyenne montagne (1.500 mètres) perdront entre 30 et 60 jours d'enneigement. Les techniques de fabrication de neige de culture suffiront-elles pour palier aux effets des changements naturels ? Le domaine skiable culmine certes à 2000m mais l'essentiel du domaine se situe autour de 1700 m.

Il faut cependant considérer ces prévisions avec beaucoup de prudence car les simulations des changements de précipitations sont incertaines, en particulier à une échelle aussi locale. Suivant une étude récente du Centre d'Etudes de la Neige (Météo-France, Grenoble), la réduction du manteau neigeux au cours du XXIème siècle serait surtout sensible en basse et moyenne montagne mais cette prévision dépend fortement du scénario climatique envisagé.

Un diagnostic sur les stations de moyenne altitude de l'Isère a été réalisé l'année dernière. Les mesures effectuées par le Centre d'étude de la neige depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale au Col de Porte, à l'entrée du massif de la Chartreuse, montre une augmentation de la température de deux degrés sur la période, et une diminution de 50% de l'épaisseur du manteau neigeux. Une deuxième étude prospective a été lancée dans le but d'apporter des pistes pour palier au manque de neige chronique. Certaines stations ont déjà commencé à démonter leurs infrastructures. Deux téléskis vont être démontés à Gresse-en-Vercors, Lans-en-Vercors a déjà fermé les téléskis du village, ne conservant que le stade de neige, la commune de Château-Bernard a démonté le télésiège du col de l'Arzelier.

Nous pouvons nous interroger sur les impacts de la modification de notre environnement naturel substrat de l'activité humaine pour maintenir une ressource générique. Il est d'autant plus essentiel que l'étude d'impact réalisée pour la mise en place des retenues d'eau reste très descriptive, se bornant à inventorier des impacts sans pouvoir les analyser. Nous ne pouvons en déduire si ces travaux valorisent ou détériorent notre territoire et donc les opportunités de développement futur.

En outre, il importe de noter que les techniques utilisées ne sont qu'un moyen de remédier temporairement à un déficit de neige.

### **3.2. Impact sur le cycle de l'eau ?**

Dans le cas de Villard de Lans, la stratégie de développement générique pose un enjeu autour de l'eau en raison principalement du recours à la neige artificielle. Pour cela, nous étudierons cette problématique sous un angle double : l'impact de cette technologie sur la qualité et la quantité des eaux sur le bassin versant du domaine skiable.

#### **Impact sur la qualité**

En raison de l'altitude et donc de la raréfaction de la biocénose, le principal facteur de perturbation de la qualité des eaux sur le site est de nature anthropique. Les installations précédentes ne semblent pas troubler la qualité des eaux. Le recours massif au canon à neige pose toutefois quelques interrogations. Ainsi, nous nous sommes intéressés à l'impact de la neige à canon sur la qualité des eaux. Malgré les rares études disponibles sur le sujet, aucune ne traitent de l'impact de la neige artificielle sur la qualité de l'eau en terrain calcaire.

Tester la qualité d'une eau revient à vérifier son potentiel à satisfaire les besoins humains, végétaux et animaux. Pour commencer, nous avons dû mettre au point un protocole de prélèvement en accord avec le Laboratoire Régional d'Analyse des Eaux et le Laboratoire de Glaciologie de Grenoble. Des précautions élémentaires ont été prises afin de minimiser les risques associés à la contamination et de permettre le maintien de l'intégrité des échantillons (chaîne du froid, flacon stérilisé). L'étape d'échantillonnage influence directement la qualité des résultats analytiques obtenus. En effet, les échantillons peuvent être contaminés par un manque de soin dans l'application des techniques d'échantillonnage.

Nous avons ensuite prélevé de la neige au moment où elle est la plus homogène, c'est à dire au moment de la fonte<sup>86</sup>. Nous nous sommes rendus sur le site du lac artificiel de la Moucherolle pour y prélever trois échantillons de 40ml d'eau du lac, d'eau de neige artificielle et de neige naturelle. De façon à limiter l'influence des eaux de pluies sur les échantillons, nous avons également effectué un prélèvement d'un dernier échantillon de neige sur les Hauts Plateaux du Vercors au même moment. Ces échantillons ont ensuite été filtrés à

---

<sup>86</sup> Le prélèvement a eu lieu le 20 avril 2005 autour du lac de la Moucherolle, altitude : en 1910 et 1930m, journée ensoleillée, pas de pluie depuis 10 jours

0.5 microns au Laboratoire de Glaciologie de Grenoble avant d'être analysés afin de caractériser leurs propriétés physico-chimiques. Un dernier échantillon d'un litre d'eau de neige a aussi été prélevé sur le site puis envoyé au Laboratoire Régional d'Analyse des Eaux pour une étude bactériologique.

L'analyse bactériologique permet de déterminer si l'eau présente des risques pathogènes. Pour la consommation humaine, la norme impose à l'agence de distribution des eaux que l'eau soit exempte d'organismes pathogènes et d'organismes indicateurs d'une contamination fécale, tels que les bactéries coliformes fécales, les bactéries *Escherichia coli*, les bactéries entérocoques et les virus coliphages. Les échantillons d'eau peuvent également contenir d'autres organismes comme par exemple des champignons et des moisissures microscopiques. Néanmoins, la diversité de la biocénose du site rend nécessaire l'estimation des seuils pathogéniques pour chaque espèce peuplant le milieu, ce qui constitue un problème délicat.

Du point de vue bactériologique, l'eau prélevée présente peu de risques pathogènes pour l'homme. Les résultats obtenus indiquent une contamination bactérienne de l'eau par des coliformes totaux et les coliformes fécaux. Les coliformes totaux sont les bactéries qui se trouvent dans la végétation, les déjections animales, les égouts et les sols. Les coliformes fécaux proviennent des intestins des animaux à sang chaud; ils ne survivent pas longtemps à l'extérieur du corps. La présence de coliformes fécaux dans l'eau indique une contamination à la fois récente et dont la source est peu éloignée. En outre, nous pouvons remarquer la présence assez élevée de bactéries aérobies revivifiables à 22°C sans pour autant pouvoir l'expliquer. Ces organismes aérobies non pathogènes dits "revivifiables" permettent de dénombrer les bactéries se développant dans des conditions habituelles de culture et représentant la teneur moyenne en bactéries d'une ressource naturelle. Ces germes n'ont pas d'effet direct sur la santé mais peuvent, sous certaines conditions, générer des problèmes. Ce sont des indicateurs qui révèlent la présence possible d'une contamination bactériologique. Des bactéries anaérobies sulfato réductrices ont également été identifiées. Ces organismes anaérobies très résistants sont normalement présents dans les matières fécales mais en plus petite quantité que l'*E. Coli*. Elles sont également présentes dans le sol et les rivières. Leur absence dans une nappe souterraine ou une nappe alluviale témoigne de l'efficacité de la filtration naturelle.

Enfin les analyses montrent la présence de *Pseudomonas aeruginosa*. Il s'agit un germe très répandu dans la nature, en particulier dans les endroits humides et riches en rejets domestiques. Il ne faut pas la confondre avec un autre germe appelé *Pseudomonas syringae* utilisé pour la production de neige de culture. En effet, cette bactérie favorise la cristallisation

grâce à la présence en son sein d'une protéine INA. Cette dernière est isolée puis utilisée dans la composition du Snomax comme principe actif. La bactérie de départ n'est donc pas présente dans le produit, sauf défaut de fabrication. Rappelons que ce germe agit comme incubateur à bactéries. Par conséquent, l'utilisation d'une eau contaminée par des bactéries verrait sa qualité se détériorer d'autant au contact de la *Pseudomonas syringae*<sup>87</sup>. Une autre étude financée par le fabricant du Snomax conclut à une très faible toxicité de son produit pour le personnel manipulant le produit dans les stations de ski<sup>88</sup>. Pourtant, un rapport de l'Ecole Nationale de Santé Publique indique *qu'il existe peu de données disponibles sur les risques sanitaires liés à l'utilisation du Snomax. Les éléments dont nous disposons ne nous apportent aucun élément pour conclure à l'existence d'un problème de santé publique lié au Snomax même s'il faut reconnaître que les deux études présentées manquent de puissance*<sup>89</sup>. Plusieurs études environnementales sur le Snomax ont été réalisées ou sont en cours et concluent sur un impact environnemental nul ou très faible. En revanche, aucune donnée n'est disponible sur son impact environnemental à plus long terme.

Au final, nous pourrions qualifier la qualité de cette eau d'assez médiocre car impropre à la consommation humaine au regard des normes. Toutefois, ces normes ne spécifient pas un seuil mortel pour l'homme. De plus, les eaux du Vercors, comme toutes celles issues des domaines karstiques, présentent une pollution chronique bactérienne, à des degrés variables, selon la nature de l'aquifère et les conditions hydrologiques.

Comparé aux résultats d'analyses connus sur la résurgence de Goule Blanche<sup>90</sup>, en aval du bassin versant, les colonies de bactéries aérobies revivifiables sont bien trop importantes. Nous ne disposons pourtant pas d'assez d'éléments pour savoir si le niveau de salubrité de l'eau est imputable à la production de neige à canon. Il serait ainsi intéressant de pousser plus avant l'étude de l'impact bactériologique de la neige de culture. En effet, à première vue, il est très improbable de trouver la bactérie *Pseudomonas syringae* dans le Snomax. Il importerait donc de répéter ses prélèvements afin d'étudier sur le long terme la relation qu'il existe entre la qualité des eaux et l'utilisation de la neige à canon.

---

<sup>87</sup> F GERBAUX, *Neige de culture et snomax : quels impacts pour l'environnement ?* 2004, Cemagref

<sup>88</sup> G KULLMAN, *respiratory Disease Hazard Evaluation and technical Assistance Program*, 1993, NIOSH US Department of Health and Human Services, West Virginia

<sup>89</sup> M BRILLAUD, A LUEZ, M RODICQ, *Neige de culture et snomax: quels impacts sur la Santé ?*, Ecole Nationale de la Santé Publique 2005 qui s'appuie sur les deux études vues plus haut.

<sup>90</sup> Données Compagnie Générales des Eaux (CGE) 2005 et janvier 2004, Villard de Lans

L'analyse physico-chimique est plus révélatrice de ce point de vue là. En complément de l'analyse bactériologie, l'étude physico-chimique permet de déterminer le niveau de toxicité d'une eau en titrant notamment les sels minéraux présents dans l'eau. En comparant les quatre échantillons nous pouvons établir une relation claire entre neige de culture et la composition chimique de l'eau. Le laboratoire de Glaciologie a déterminé la concentration des différents sels minéraux présents dans les échantillons. La détermination des anions indique que l'eau de neige à canon, contrairement aux trois autres échantillons, présente une forte concentration en sodium (Na) et en potassium (K) de l'ordre de 3mg/l, respectivement. La détermination des cations fait ressortir la présence de chlorure (Cl). Un bilan chimique nous permet donc d'établir la présence de chlorure de sodium et de chlorure de potassium dans la neige de culture à hauteur de 6mg /l, respectivement. La présence de ces sels dans l'environnement n'est pas observée pas à l'état naturel sur le Vercors. En revanche, la fabrication de neige artificielle est facilitée grâce au recours de ces deux adjuvants. Ils permettent d'abaisser la température de transformation de l'eau en neige. Peut être, entrent-ils dans la composition du Snomax ? Pour l'instant, nous n'avons aucune information sur le sujet. Nous pouvons enfin évaluer les quantités utilisées. Un dosage à 6mg de NaCl et 6mg de KCl par litre d'eau de neige nécessite 109.8 kilogrammes de chaque produit.

Nous avons enfin comparé cet échantillon avec les analyses d'eau faites à Goules Blanches par la CGE. Nous y retrouvons les traces de ces produits en proportion équivalente. Il est logique que nous retrouvions les traces de ces sels minéraux car les eaux souterraines drainent telles quelles les eaux et les manières en suspension. A cela nous devons noter l'utilisation de ces sels minéraux pour le salage des routes. Cependant les eaux de Goules Blanches ne drainent pas les eaux des vallées de Corrençon et de Villard. Dans ces vallons, les eaux s'écoulent en surface. Néanmoins, la faible superficie couverte par les routes en ces lieux ne peut expliquer à elle seule la présence de ces sels minéraux. Des produits utilisés dans l'eau de neige à canon dépendent donc la qualité des eaux de Goule Blanche.

Le corps humain a besoin de doses très faibles de certaines substances chimiques qui sont toxiques à plus fortes doses. Le sel de table est du chlorure de sodium mais à fortes doses il perturbe notre organisme. La toxicité chronique (causant nausées et vomissements) pour le chlorure de sodium a été estimée en cas d'ingestion de quantités élevées. La dose entraînant la mort (dose létale) de 50% de la population (DL50) est de 3000mg/kg de poids<sup>91</sup>. Pour le

---

<sup>91</sup> source Institut National de Recherche et de Sécurité, France, Fiche toxicologique.



chlorure de potassium la DL50 est de 2600g/kg. La DL50 est exprimée en grammes par kilogramme de poids corporel de l'animal soumis à l'essai, le rat dans ce cas. Sachant qu'un rat pèse en moyenne 500 grammes, il décèdera en absorbant 1500mg de chlorure de sodium. Une étude canadienne révèle que les plantes terrestres sensibles peuvent être affectées par des concentrations dans le sol supérieures à 68 mg/L de sodium et à 215 mg/L de chlorure. *Chaque espèce d'algue ayant sa concentration optimale de chlorure pour sa croissance et sa reproduction, on a associé des changements de populations dans les lacs à des concentrations passant de 12 à 235 mg/L*<sup>92</sup>. Il n'y a pas de proportionnalité entre la masse et la tolérance à un produit. Toutefois ces données valent comme un minimum pour l'homme. En outre, c'est la biodiversité qui conditionne la santé humaine et non la résistance d'une espèce. Il ne s'agit donc de voir l'effet immédiat mais les éventuelles répercussions en chaîne. Or actuellement il n'existe aucune étude sur l'impact à long terme des produits utilisés pour la production de neige à canon.

Les sels minéraux en excès dans l'eau de surface provoquent dans un premier temps une prolifération aquatique de petite taille (algues, phytoplancton). Cette prolifération s'accompagne d'un obscurcissement progressif de la colonne d'eau, qui diminue d'autant la photosynthèse. La masse organique ainsi produite se décompose. Puis en raison du ralentissement de la photosynthèse, les algues bleues (cyanophycée) envahissent l'eau. La diversité biologique diminuant, le cours d'eau se meurt en étouffant. Il s'agit de l'eutrophisation dont souffre la Bourne en certains points. En outre, l'impact d'éléments perturbateurs se fait plus sentir en raison d'étiage parfois prononcé. Au final, c'est tout un système qui se modifie par petits pas jusqu'à toucher l'homme.

En milieu calcaire, la qualité des eaux potables est extrêmement dépendante des eaux de surfaces. Les polluants sont entraînés par elle en s'infiltrant dans le sol. Comme le calcaire est une roche qui présente de nombreuses fissures et crevasses, la pollution y circule et contamine les eaux très rapidement. Le calcaire n'agit pas comme un filtre. Au mieux certains polluants seront piégés dans les zones noyées ou dans tous autres lieux où le courant est trop faible pour porter ces substances. Leur stockage n'est donc que temporaire. Les principaux polluants et agents pathogènes des eaux souterraines sont des bactéries, des sels minéraux (les nitrates), des molécules organiques (les pesticides, hydrocarbures), des métaux lourds et des algues d'origines diverses. Paradoxalement, c'est l'eau elle-même qui les disperse. Une pollution des

---

<sup>92</sup> Programme d'évaluation des substances d'intérêt prioritaire, Rapport d'évaluation, sels de voirie, Ministère Environnement Canada, 2002

eaux en milieu calcaire aura donc une répercussion plus grave sur l'homme et le reste de la biocénose que dans le contexte d'un massif cristallin. Ce risque a un coût économique, le traitement des maladies des plus bénignes (diarrhées) aux plus graves mais aussi des conséquences sur les revenus (arrêts de travail, achat de médicaments). Il faudrait pour cela une évaluation économique poussée. Mais fondamentalement, la santé de chacun peut-elle s'exprimer en euros ? Il est encore tôt pour juger de l'impact sur l'environnement.

Il est sûr que l'eau remontée pour la neige artificielle tend à modifier l'écosystème. En effet, ces eaux n'ont pas les mêmes caractéristiques et propriétés que l'eau qui s'écoule naturellement sur ces montagnes. Une étude environnementale poussée pourrait permettre de lever l'incertitude actuelle.

Ce risque de pollution n'est pas irréversible. Il est toutefois essentiel de porter une attention à la qualité de la neige à canons en raison de son impact fort probable tant sur le domaine skiable et Villard de Lans que sur les autres territoires en aval qui profitent des ressources en eau de la Bourne.

### Impact sur la quantité

Intéressons-nous à présent à l'impact de cette activité générique sur l'évolution des niveaux d'eau sur le bassin Versant de Goule Blanche. Nous analyserons pour cela, les conséquences hydrologiques du remaniement du relief pour l'amélioration et la création de pistes en sus de l'emploi de neige à canon.

Les deux retenues artificielles utilisées pour la fabrication de l'eau de neige sont remplies à partir des eaux souterraines résurgentes à Goule Blanche deux fois par an. Nous pouvons donc nous demander si les eaux pompées reviennent forcément vers cette résurgence ? En outre, le volume d'eau pompé puise-t-il profondément dans les ressources en eau du Bassin Versant et donc de la Bourne ?

Toute eau réceptionnée sur les sommets des montagnes calcaires s'infiltré ou ruisselle sur les sols pour 45 % des volumes en été. Sous l'effet de l'évapotranspiration, la ressource en eau n'est pas égale aux quantités tombées. En hiver, cet effet est très fortement limité en raison de la température, le taux d'évapotranspiration hivernale tombant autour de 10%. Nous pouvons évaluer la perte représentée par les eaux pulvérisées pour la neige artificielle à 18300m<sup>3</sup> par

an. La neige pulvérisée au sommet des pistes ne s'évapore que légèrement. Sur une période de dix ans, il s'est évaporé l'équivalent d'une année de pompage pour les deux lacs.

Concernant la question des ressources globales du bassin versant, l'impact du pompage est modéré. Le volume pompé pour l'alimentation des deux lacs correspond à 3 % du volume global d'écoulement de Goule Blanche par année<sup>93</sup>. Les lacs artificiels puisent donc peu dans la ressource en eau issue du bassin versant. L'impact sur le débit de la Bourne reste donc très limité. En terme de bilan annuel, les ressources en eau du Vercors sont très largement excédentaires (exploitation réduite). Cependant le pompage n'est pas linéaire. Aussi nous devons relativiser l'impact en période de fort pompage. Toutefois nous n'avons aucune donnée permettant une approximation correcte.

Au final, le régime de Goule Blanche n'a diminué que de 3% en raison du pompage la première année de remplissage des lacs. Les années suivantes, le débit naturel revient quasiment au niveau initial puisque seulement 10% des eaux pompées s'évapore. Le reste est recapté par Goule Blanche. Nous pouvons considérer l'impact de l'activité comme faible car il y a faible dégradation d'une ressource naturelle. De plus, le phénomène est réversible. Nous pouvons toutefois émettre une réserve car les estimations sont faites à partir d'une hypothèse de maintien des conditions climatiques et notamment de la pluviométrie. L'importance de cette ressource en eau peut prendre de l'importance en cas de sécheresse. En cas de baisse du débit, l'impact sera plus net en termes de risque de pollution et de modification de l'écosystème. En outre, le pompage peut poser problème en certaines périodes d'étiage.

Le coût environnemental de ces opérations équivaut au coût de traitement, de transport et de transformation de l'eau de Goule Blanche. Il s'agit en fait du coût énergétique de transformation pour reproduire un phénomène naturel. Il faut, en outre, rajouter à celui ci, les légères pertes en eau liées à l'évaporation. Nous pouvons calculer ce coût au prix de l'eau.

Le remaniement des pistes, de façon à les élargir, les aplanir ou le concassage, est un travail constant depuis la création de la station. Ces aménagements se sont accélérés depuis dix ans. Des boulevards sont taillés pour limiter la densité de skieurs au mètre carré et offrir de plus de grandes étendues de glisse. La mise en place des canons à neige a aussi demandé un remodelage des pistes. Nous devons différencier deux types de remaniement : les pistes en herbe et pistes sur calcaire. Les premiers remaniements sont négligeables pour l'hydrologie.

---

<sup>93</sup> Le débit de Goule Blanche est estimé en moyenne à 1.5m<sup>3</sup>/s et le volume des deux lacs équivaut à 180.000m<sup>3</sup> dont nous pouvons estimer fait de données communiquées que 50% est pompé ici, Grottes et scialets du Vercors tome 2 et Rendu CGE

Cependant, le remaniement de la surface calcaire a plus d'implication. Elle peut, en effet, dans certains cas, modifier les conditions de transfert des eaux et, par conséquent, modifier notre environnement et les ressources que nous en tirons. Le remaniement des pistes a conduit à boucher les infractuosités et cavités présentes sur les pistes et à proximité.

Nous nous intéresserons donc à ce second phénomène. C'est surtout le domaine skiable couvert par le téléski six places ainsi que les autres installations situées autour de la Grande Moucherolle qui sont concernés. La neige piégée dans les infractuosités de la roche sera libérée après deux ou trois mois. Parfois, cette neige alimente de véritables glaciers souterrains, pouvant atteindre de 20 à 100 mètres de haut pour un diamètre de 15 mètres. Des glaciers d'altitude dépendent en partie l'alimentation de la Bourne en été. Cette proportion peut aller jusqu'à 50% en été. Au total les eaux glacières représentent 23% des volumes annuels drainés. Nous l'avons vu, ce stockage permet une régulation du niveau de la Bourne sur l'année. Or ces phénomènes de stockage temporaire sont particulièrement fréquents sur la zone étudiée puisque le calcaire affleure sur la quasi-totalité. Pourtant, il est difficile d'estimer la part de la neige stockée dans les infractuosités, ce qui représente un travail des plus fastidieux. Les glaciers souterrains sont quant à eux bien connus. Le plus grand glacier souterrain connu contenait près de  $31.415\text{m}^3$  de glace ou  $3490\text{m}^3$  d'eau soit 25% du volume des deux lacs réunis<sup>94</sup>. Certes, ce volume ne s'écoulait pas en une année. Chaque année, il se décomposait pour alimenter le bassin versant de Goule Blanche. La neige venait compenser une partie du déficit de glace. La fermeture des entrées de ces cavités ne permet donc plus le renouvellement des glaciers qui tendent déjà à s'amenuiser naturellement. Il y a donc disparition des glaciers souterrains et des stockages dans les infractuosités lorsque le relief est aplani.

Le non-renouvellement des glaciers souterrains risque-t-il pour autant de conduire à une diminution du débit de Goule Blanche et donc à une modification importante de l'écosystème ? Les 250ha de terrains remaniés représentent 4% du bassin versant de Goule Blanche. De façon théorique, l'impact du remaniement touche 4% du volume annuel drainé par Goule Blanche. Sur cette surface, la totalité de la neige s'accumule sur des surfaces planes jusqu'à la fonte complète. Elle va par-là subir une plus grande évapotranspiration si elle était piégée dans la roche. Nous pouvons estimer la perte par évaporation à 30% soit 20% de plus que les hivers précédents les travaux. Une partie des neiges perdure en effet jusqu'à fin juin. Néanmoins, la disparition du stockage liée aux infractuosités et glaciers ne conduit pas à une

---

<sup>94</sup> le volume de l'eau augmente de 9 % lorsqu'elle gèle.

perte en termes de quantité d'eau mais plutôt de régulation. Il y aura une hausse des débits de Goule Blanche au moment de la fonte des neiges en comparaison avec la saison d'été où le régime hydrologique dépend en partie du stockage des glaciers. Ce phénomène risque d'avoir d'autant plus d'importance, sur la base d'un réchauffement hypothétique de 1.8°C, dans les zones situées à 1500m altitudes. La fonte des neiges se produisant plutôt, et les précipitations diminuant, les forts débits printaniers sont généralement réduits et apparaissent plutôt, soit 1 mois avant. Les débits hivernaux augmentent sensiblement alors que les débits estivaux sont réduits de 50%<sup>95</sup>. Imaginons le débit estival de Goule Blanche : 0.25m<sup>3</sup>/s au lieu des 0.5 actuels. A la fonte des neiges, le débit risque d'augmenter de 25%. Pour l'instant, nous n'en sommes qu'au stade de prospectives. Les relevés de débit nous en diront plus dans dix ans.

Période	Débit GB	% glacier	Volume (m3)	Volume Glacier (m3)
décembre à mars	1.3m3/s	7%	17.971.200	1.257.984
avril à juin	1.7m3/s	10%	17.625.600	1.762.560
juillet à août	0.39m3/s	50%	2.021.760	1.010.880
septembre à novembre	1.87m3/s	20%	19.388.160	3.877.632
<b>Total eau</b>			<b>57.006.720 m3</b>	<b>7.909.056 m3 soit 14%</b>

Au-delà du risque élevé d'une simple modification du régime hydrographique de Goule Blanche, l'impact est accru sur la qualité de l'eau. La sensibilité du cours d'eau à la pollution est plus forte. En outre, la biodiversité peut être menacée. Tous ces éléments ne sont pas indépendants, ils s'inscrivent dans un système dont nous faisons partie et conditionnent la qualité de notre vie. La dégradation de ces ressources peut donc tendre à amenuiser notre développement. La modification se fait certes à petite échelle puisque Goule Blanche alimente la Bourne à hauteur de 10%. Mais la détérioration cumulée à d'autres perturbations humaines ou naturelles tend à modifier l'ensemble du cours d'eau et son environnement.

C'est surtout le caractère irréversible qui est le plus significatif. Il n'est plus possible de rouvrir toutes les zones de stockage. Une solution technique est toujours envisageable, la construction de réservoir de stockage. Mais le coût financier est élevé et surtout qui payera

---

<sup>95</sup> Eric MARTIN, Pierre ETCHEVERS, *Impacts des variations climatiques sur le manteau neigeux, incidence sur l'hydrologie nivale, les avalanches*, Météo France, Centre Nationale de recherches météorologiques, La houille blanche n°8, 2002.

ces réparations ? Sûrement la communauté locale. De plus, pourrions-nous reproduire techniquement un système de drainage naturel des plus complexes. Ces détériorations peuvent enfin être comptabilisées pour le tourisme. Sur le territoire de Villard de Lans, l'eau est un atout touristique manquant. Il n'existe pas de sites de baignade alors que l'eau est un élément fondamental du tourisme estival. Les touristes en sont très demandeurs. Pour l'instant, l'eau est un atout majeur pour les régions en aval de Villard de Lans. (Choranche, Pont en Royans). Et plus largement, la diversité naturelle et la qualité de vie fondent ce tourisme. Les touristes sont de plus en plus demandeurs de Nature. L'atteinte portée au milieu naturel par le bouleversement du cycle naturel peut tendre à déprécier les produits touristiques locaux.

Le remaniement de la montagne est la perturbation ayant l'impact le plus sérieux sur les débits. Il conduit à une détérioration d'une ressource naturelle essentielle et source de notre développement. Si ces dégradations ne sont aujourd'hui pas alarmantes car nous disposons de suffisamment de ressource en eau, nous ne maîtrisons pas les besoins de demain tant en eau qu'en ressources liées à l'eau. En outre, si le problème n'est pas pris en compte aujourd'hui, revenir en arrière sera de plus en plus difficile avec le temps et les dégradations accumulées. Il est donc nécessaire de considérer ce sujet d'autant que la neige artificielle reste un palliatif tant que les conditions climatiques sont modérées. D'un point de vue économique, nous pouvons voir au travers de cet exemple qu'il est important de créer une politique touristique cohérente car les saisons sont interdépendantes. Une logique générique amène à un cloisonnement des activités touristiques sans cohésion globale et parfois même contradictoire.

### **3.3. Impacts sur l'écosystème**

#### Un écosystème karstique

Une morphologie particulière associée à un climat et une habitation humaine confèrent au massif de Villard de Lans et du Vercors en général, une ressource indiscutable pour le développement : un paysage exceptionnel. Le territoire de Villard de Lans se construit à partir de ce système naturel et des projections ou représentations des acteurs locaux qui en découlent.

A l'ouest, s'érigent les Arêtes du Gerbier, de hautes falaises blanches. Les sommets avoisinants Villard de Lans sont caractérisés par l'importance de la dimension verticale. Ces

formes sont liées à la présence du calcaire Urgonien, étage composé de carbonates purs et donc très karstifiable. La tectonique explique en outre la diversité du paysage. Les anticlinaux/synclinaux, formes si communes dans le Vercors, sont dues à la surrection des Alpes qui a provoqué ce plissement en accordéon. Les périodes glaciaires ont enfin terminé le façonnage de ces vallons tels le Clot d'Aspres. Tout ce paysage s'est ainsi construit sur de très longues périodes et constitue un cadre de vie structurant et conditionnant.

Nous ne pouvons ignorer l'importance des habitants de ces lieux qui ont fortement façonné le paysage actuel. Il y a eu constitution d'un environnement humanisé. L'activité humaine s'y est toujours inscrite dans une logique naturelle, dans la limite des ressources locales directement exploitables comme le bois. Cependant, l'empreinte humaine n'a joué que sur des cycles naturels courts. Pour cette raison, l'impact humain ne s'est répercuté qu'à l'échelle d'une génération. Par exemple, il aura fallu moins d'un siècle pour que les effets de la déforestation s'atténuent. Le Vercors a pu, jusqu'au début du XXème siècle, hériter d'un cadre de vie naturel assez harmonieux et équilibré, pourvoyant largement aux besoins alimentaires et financiers (cf. partie 1). Nous avons vu plus haut comment cet environnement a pu fortement expliquer le développement important de Villard de Lans.

Le Vercors est soumis à un climat océanique tempéré par un climat méditerranéen. La pluviométrie y est un facteur important pour comprendre le système naturel local. En effet, les régimes d'ouest à nord-ouest, très humides, butent contre les reliefs qui ont la propriété d'amplifier l'activité pluvieuse, neigeuse, orageuse, des perturbations. La pluviométrie du Vercors est soutenue et abondante<sup>96</sup>. La station de Villard de Lans est soumise à l'influence de ces deux courants climatiques.

Ces caractéristiques confèrent au massif une richesse de la flore et sa biodiversité. Les eaux souterraines contribuent à stabiliser la température des eaux de surface lorsqu'elles refont surface dans la Bourne. La température est très stable, les variations n'excèdent pas 5°C. Enfin, l'altération du calcaire par l'eau tamponne l'acidité des eaux. Ceci confère une stabilité au milieu naturel et favorise ainsi la biodiversité. En amont de la Bourne, La Côte 2000 est située sur deux étages de végétation qui déterminent une certaine faune et flore. La base des pistes (1100m) se situe sur l'étage montagnard : de 900 à 1600m. Ce niveau est le plus représenté sur le Vercors et compose la plus commune des forêts du Vercors : hêtraie sapinière. Mais l'essentiel du domaine de ski se situe en zone subalpine : de 1600 à 2200m. Les écosystèmes deviennent de plus en plus fragiles à ces altitudes. L'épicéa ou les pins

---

<sup>96</sup> Données météoFrance, environ 1500mm par an sur Villard de Lans

résineux prennent alors la place des hêtres. La partie supérieure de cet étage est composée en majorité de pelouses. Le sommet de la station ne dépasse en effet pas les 2100 m.

Une partie de la Côte 2000 se trouve sur deux zones classées :

-une Zone d'Intérêt Communautaire pour La Conservation des Oiseaux (ZICO) : Zone n° RA07, Hauts Plateaux du Vercors

-une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique de type 1 (ZNIEFF): n°38230003, Plateaux et bordure occidentale des hauts plateaux du Vercors.

La faune souterraine est peu prise en compte parce qu'invisible. Pourtant, elle joue un rôle non négligeable, notamment dans l'absorption des déchets organiques. Cette faune est le seul filtre naturel des eaux de pluies. Hormis une faible production organique in situ par les bactéries, la faune souterraine est totalement dépendante de la surface pour ses ressources énergétiques. Les réseaux de fissures, par où les eaux d'infiltration apportent détritiques organiques et organismes vivants, alimentent en continu les communautés souterraines. D'autre part, les crues, en particulier par les réseaux de galeries, fournissent des apports organiques extrêmement importants. Au vue des 300<sup>97</sup> cavités connues sur le secteur nous pouvons estimer le vide souterrain à plus de 800 cavités soit autant d'habitats potentiels. Ces biotopes cavernicoles influent forcément la composition de l'écosystème extérieur. Toutefois, nous n'avons que peu d'information sur cette faune en raison de l'inexistence d'un inventaire biospéléologique.

Ces facteurs naturels et humains ont forgé un caractère spécifique au Vercors : un écosystème propre. Dans cet écosystème, les acteurs locaux ont su valoriser les ressources locales pour répondre à leurs besoins sans trop le modifier. Cet équilibre est donc à la fois un héritage mais il est surtout la source du futur pour le territoire dont l'impact humain n'est pas négligeable. Pour la première fois de l'Histoire, l'homme a la capacité de détériorer et à appauvrir irréversiblement l'écosystème dont il fait partie.

---

<sup>97</sup>

Inventaire Club Spéléologique des Tritons (Moucherolle souterraine) et GSV



## Le paysage, reflet de l'activité humaine et de son impact

Le second volet de cette évaluation environnementale se base sur l'observation du paysage. Etant le reflet visible de l'activité humaine, nous pouvons tirer de ces observations les informations nécessaires à l'établissement des impacts humains sur l'environnement.

Le premier élément marquant dans le paysage, reste les pistes créées par déroctage, coupe d'arbres et ré engazonnement. Commencés avec l'ouverture de la Côte 2000, ces travaux ont permis d'aménager la montagne sur 250ha de terrain pour développer l'activité ski. Ceci modifie les conditions naturelles. Il nous faut donc déterminer dans quelles mesures ces phénomènes sont susceptibles de provoquer une altération du substrat humain.

Tout d'abord, l'abattage d'arbre ponctionne t'il dans stock forestier? Cet élément peut conditionner notamment l'érosion des sols surtout en pays calcaire. Pour répondre à ces interrogations, il suffit de comparer le croit naturel de la forêt avec la ponction durable effectuée pour créer les pistes. La différence entre les deux détermine un déficit ou une hausse de la forêt sur la Côte 2000. Le croit naturel moyen est de 2m<sup>3</sup>/ha/an pour le Vercors pour une surface concernée par le déboisement durable de 125ha. Sur la zone ponctionnée, la forêt aurait produit 11 250m<sup>3</sup> sur 45 ans. Au final, 28 125 m<sup>3</sup> de bois ont été abattu pour l'ouverture des pistes<sup>98</sup>. Nous ne pouvons pour autant parler ici de déforestation puisqu'il n'y a pas diminution des surfaces couvertes de forêt. Les coupes d'arbres ne sont pas si dramatiques en soit. Une forêt peut reprendre naturellement sa place. Ce n'est donc pas tellement le fait de couper des arbres qui est nuisible mais c'est surtout l'impact de cette perte de biomasse.

En effet, les ouvertures dans les forêts peuvent favoriser l'érosion. L'érosion des sols dans nos régions résulte principalement de l'action de la pluie qui, soit entraîne les particules du sol, soit transporte certains matériaux à l'état dissous. Ce sont le climat, la nature de la roche et l'action anthropique sur les sols qui influent sur le taux d'érosion. L'érosion est par exemple dix fois plus importante dans le cas d'un bassin granitique que dans calcaire. A cela s'ajoute des variables locales comme le relief ou gradient de la pente et la perméabilité du sol. *L'occupation agricole ne jouerait selon toute vraisemblance pas dans cette direction*<sup>99</sup>.

---

<sup>98</sup> Chaque hectare de forêt naturelle comprend en moyenne de 200 à 250m<sup>3</sup> de bois, données ONF

<sup>99</sup> Etude du Laboratoire de Géologie des Environnements Aquatiques Continentaux e programme CNRS-INSU DBT "Dynamique des systèmes fluviaux au cours du Post-Glaciaire",1990-1992. et le GDR CNRS 1 "Agriculture et environnement", 1993-1996.

Ces investigations permettent surtout de mettre en évidence des impacts doubles: en amont et en aval. En amont, l'érosion du sol peut entraîner une perte de productivité à long terme en raison de l'effet de mémoire du sol. Concrètement, il se caractérise par une diminution de l'épaisseur de l'horizon humifère, du stockage d'eau et de nutriments, de l'efficacité de la pluie et des intrants et de la rentabilité (fatigue du sol). Finalement ce phénomène est directement liée à la biodiversité. En aval, il y a surtout un risque de voir une baisse de la qualité des eaux des rivières en raison des matières en suspension qui accompagnent les crues formées en majorité par le ruissellement. De plus, avec la charge en suspension, des charges organiques circulent et entraînent un risque pour l'oxygène nécessaire à la faune. C'est ici qu'une étude de synergie entre les différents impacts prendrait tout son sens. Elle permettrait de calculer les effets cumulatifs de la perte de couverts végétales, la réduction des débits en été et le recours à des produits chimiques avec plus d'exactitude. Il serait utile d'approfondir cette problématique avec de plus amples moyens en raison des risques qui pèsent sur le futur territoire. Les apports d'azote et de phosphore (engrais minéraux utilisés par des paysans) et autres produits issus de l'activité humaine vont entraîner l'eutrophisation des étangs. Enfin le ruissellement abondant à certaines périodes de l'année entraîne l'augmentation des débits de pointe dans les exutoires qui tend également à réduire l'alimentation des nappes et les débits d'étiage. D'une part, il provoque dans la vallée la reprise de matériaux sédimentés sur le fond et les berges. D'autre part, en saison sèche, le faible débit d'étiage n'arrive plus à évacuer les polluants secrétés par l'activité humaine d'où l'eutrophisation des rivières. Les nuisances proviennent aussi des transports solides liés aux grandes crues qui laissent des torrents de boue au bas des champs, dans les fossés, sur les routes, dans les caves. Une fois le débit de pointe passé, des masses considérables de sédiments se déposent dans les lacs, les fleuves, les canaux et les ports.

D'autres effets induits sont mis en évidence. L'effet le plus évident produit par la végétation sur le micro-climat est l'ombre. L'arbre absorbe et réfléchit les radiations solaires. Les conifères assurent une protection contre les radiations solaires pendant toute l'année. L'absorption par la végétation des radiations de grandes longueurs d'ondes provenant du soleil permet également de réduire l'écart entre les températures diurnes et nocturnes. Sous un couvert d'arbres, les journées seront moins chaudes, tandis que les nuits seront moins fraîches. La végétation (arbres, arbustes, conifères et feuillus) réduit la vitesse du vent en offrant une résistance au déplacement de l'air. Un écran dense formé de végétaux peut permettre de créer, derrière lui, une zone d'accalmie. La vitesse du vent peut être réduite de 50% sur une distance de 10 à 20 fois la hauteur de l'écran. Le degré de réduction sera fonction de la

hauteur, de l'épaisseur et de la perméabilité des végétaux utilisés. Le couvert forestier intercepte également les précipitations, comme la pluie et la neige.

La présence de massifs boisés contribue à réduire les poussières, les différents polluants chimiques et les germes microbiens. Le feuillage permet un certain filtrage des poussières suivi d'un lessivage au sol lors du lavage par les pluies. L'effet de la végétation sur l'air pollué lui-même est très différent selon les cas; les polluants peuvent être absorbés et transformés par la végétation (l'anhydride sulfureux, le gaz carbonique et l'ozone) ou être absorbés et accumulés sans transformation par le végétal (fluor, plomb).

Il faut aussi mentionner que la végétation a un rôle anti-microbien. Il est maintenant connu que le nombre de germes microbiens par m<sup>3</sup> d'air est beaucoup moindre en forêt que dans une rue du centre de la ville. De plus, des chercheurs ont mis en évidence des substances à effet bactéricide émises par les feuilles de certains arbres (ex: sapin baumier et pin). Les poussières sont d'origines diverses, de source industrielle, elles peuvent être le support de polluants chimiques. Même les sites peu humanisés sont touchés par ces produits.

La réversibilité de ce phénomène est estimée à plus d'un siècle. Quant au coût de dégradation, il est difficilement quantifiable étant donné que seul le milieu naturel est dégradé. Il n'y a pas de perte de productivité agricole comme dans certains pays. Cette non prise en compte est due à deux raisons. La première est que nous ne comptabilisons jamais les dégradations environnementales dans le revenu d'une activité. De plus, les répercussions de la baisse de qualité de notre environnement sont bien trop long terme, complexe pour que nous puissions les prendre en compte consciemment. Malheureusement ceci n'empêche pas que les générations futures seront touchées par la dégradation de notre environnement car disposant de moins de ressources. Ces dégradations auront pourtant un coût, celui des travaux réalisés pour ré enrichir les sols, favoriser le retour du couvert végétal en amont et les aménagements nécessaires en aval sur les rivières.

Pour l'instant, faute de moyens, nous ne pouvons nous attaquer scientifiquement à cette problématique même si nous voyons quelques effets pouvant être liés à l'ouverture des pistes. Il reste cependant difficile d'évaluer l'impact de l'érosion tant sur la qualité des eaux que sur l'environnement en général. Pourtant, il est aujourd'hui important de prendre en compte ces possibles impacts sur l'environnement fautes de quoi les ressources territoriales peuvent s'amenuiser. Deux voies doivent donc être explorées. La première consiste dans un premier temps à mesurer le niveau d'érosion en tonne/ha/an pour savoir si l'érosion d'origine anthropique est néfaste ou non sur la qualité et l'épaisseur des sols. Il sera ensuite possible de

comparer ce niveau d'érosion avec le seuil de tolérance d'un sol en climat humide tempérée. Celui ci est aujourd'hui connu grâce à plusieurs études. Il est de 2,5 tonnes/ha/an pour un sol superficiel et 12,5 t/ha/an pour un sol profond<sup>100</sup>. Mais l'érosion ne touche pas seulement les sols, elle influe comme nous l'avons vu sur d'autres facteurs naturels comme l'eau. C'est pourquoi, l'étude ne doit pas s'arrêter là. Une étude de synergie est donc nécessaire pour compléter nos connaissances sur ces impacts. De ces travaux, nous pourrions en déduire les effets à long terme, le niveau de réversibilité de l'érosion liée aux pistes et le coût économique pour palier aux dégradations.

Le plus long des travaux par la suite est le déroctage. Nous avons vu qu'il permet de niveler le relief afin d'assurer un plus grand confort aux skieurs ainsi qu'une plus longue durée de vie au couvert nival. Ces remaniements au-delà de leur aspect visuel ont surtout des impacts sur l'eau. Nous ne nous étendons pas plus. Néanmoins, il peut avoir des effets non négligeables sur la biodiversité en raison de la réduction des habitats faunistiques et des zones floristiques. Or la faune et la flore ne sont pas de futils éléments naturels. A contrario, ils sont des facteurs agissant sur la qualité de l'environnement et notamment la biodiversité. C'est en effet grâce à la diversité des interactions naturelles que nous trouvons la réponse à tous nos besoins pour nous développer. La biodiversité est source d'une alimentation saine et variée, de ressources pour bâtir et construire l'avenir. Appauvrir la biodiversité revient donc à s'appauvrir et réduire notre bien être.

Cumulé à l'abattage d'arbre, le déroctage présente-t-il un risque environnemental du fait de la réduction des habitats et zones de vie ? Nous savons que les superficies boisées servent d'habitat à toute une faune terrestre et avienne. Leur rôle est donc considérable en milieu naturel. La présence d'espaces boisés, même parcellaires, permet à cette faune de subsister. Ils jouent donc un rôle primordial dans l'équilibre des écosystèmes présents sur les territoires. Cependant, encore une fois, nous devrions avoir recours à une étude de synergie pour mieux comprendre les impacts croisés de l'activité ski sur le territoire. Or nous n'avons pas assez d'éléments pour pouvoir pousser dans ce sens. Nous nous cantonnerons donc malheureusement à des faits sans explications scientifiques.

Par conséquent, évaluer la réversibilité de ces phénomènes ainsi que leur coût est limité. Ceci est d'autant plus complexe qu'il est aujourd'hui techniquement impossible de revenir à l'état d'origine sur les sites touchés par les travaux de déroctage. Ce qui a été modifié l'est pour l'éternité. Tout au plus, il sera possible de cacher partiellement les aménagements au moyen

---

<sup>100</sup> USDA 1951 KLINGEBIEL et MONTGOMERY 1966

de ré engazonnement. Sur cette montagne, le ré engazonnement coûte au minimum près de 84 4200 d'euros <sup>101</sup> sans parler des frais d'étude préalable.

Le second volet du paysage concerne l'implantation d'infrastructure. La majeure partie concerne les bâtiments et hangars. Pour mesurer l'impact de ces installations en générales, il suffit de comparer la densité de population sur le site comparée à des sites urbanisés. Rapporté sur l'année, la fréquentation skieur correspond à une densité de 52 hab/km<sup>2</sup> soit l'équivalent d'un petit village de montagne<sup>102</sup>. Cette fréquentation ne pose que peu de problème en raison d'une densité faible. En outre, il est possible de ralentir ou de stopper cette fréquentation si besoin et ceci pour un coût faible. De la même manière, il est aussi possible de revenir rapidement à l'état originel du site. Cependant le coût de remise à zéro du site n'est pas pris en compte. Il ne s'agit pas ici de prôner le démontage mais bien de notifier l'étendue des coûts à imputer au calcul des bénéfices nets d'une activité. Ceci signifie seulement que dans le cas de cette station de ski, ces frais ne sont pas comptabilisés alors qu'ils pèsent pour 2 114 460 euros HT<sup>103</sup>.

Autres types d'infrastructure, les pylônes génèrent uniquement de la pollution visuelle comme le reste des aménagements. La réversibilité est rapide et possible bien que les travaux aient un coût très élevé (environ 19 760 000 euros HT)<sup>104</sup>

Dernier élément les canalisations pour les canons à neige posent un problème de pollution auditive sur lequel nous ne nous étendrons pas plus puisqu'il a déjà fait l'objet de travaux ayant démontré son impact. Nous ne savons pourtant pas quels sont leurs effets long terme sur la végétation et donc sur la biodiversité. Les études du CEMAGREF n'ont toujours pas permis d'apporter une réponse claire à ce sujet. En définitive, la désinstallation peut être faite promptement mais le coût reste toutefois élevé et estimé à minimum 15 000 000 euros.

---

<sup>101</sup> L'opération de ré engazonnement du Moucherotte a coûté 8442 E HT pour une surface de 10 000m<sup>2</sup> soit 1 ha contre 125 ha à Villard de Lans (source Conseil Général de l'Isère)

<sup>102</sup> 477000 journées-skieur sur un domaine de 250 ha

<sup>103</sup> L'opération de destruction du bâti au sommet du Moucherotte a coûté 211 446 E HT pour deux bâtiments contre plus d'une dizaine à Villard de Lans (source Conseil Général de l'Isère)

<sup>104</sup> Estimation aussi faites sur la base de l'Opération Moucherotte en utilisant le rapport de un pour cent.

Tout ceci nous fait dire que la destruction paysagère pour renforcer une économie locale générique tend à dégrader l'environnement source de développement. Il est d'autant plus dommageable que les acteurs dégradent des ressources qui les nourrissent. De plus, ceci risque de faire fuir les touristes qui apprécient tellement ces atouts forts de Villard et du Vercors.

Enfin, il importe d'intégrer le coût de ces dégradations dans le calcul des recettes touristiques de façon à estimer réellement les richesses créées par une activité économique. Autrement, les territoires se retrouvent dans un cercle vicieux de dégradation de l'environnement jusqu'à la perte de rentabilité économique finale. Ce processus n'est visible qu'une fois au pied du mur lorsqu'il faut de nouveau investir pour payer les externalités environnementales sans les avoir provisionnées auparavant soit l'équivalent d'un tiers de chiffre d'affaire annuel estimé pour la commune de Villard de Lans. Or il faudra bien un jour payer ces dégâts qui seront alors réglés par la collectivité pour pouvoir continuer à vivre de son territoire.

## CONCLUSION

L'approche territoriale du développement permet une compréhension du local compris dans un ensemble aujourd'hui global. Elle permet de comprendre comment **un territoire est le point de rencontre entre des ressources et des acteurs cherchant à intégrer leur environnement**. Cette rencontre est la clef de voûte du développement local. Il ne s'agira toutefois pas d'exploiter une ressource généralisable à d'autres territoires. En effet, la véritable création de richesse est dans le maintien de ses ressources naturelles et dans la capacité à susciter des ressources spécifiques à un territoire (le climatisme). Pour se faire, les acteurs doivent donner vie à une ressource cachée qu'elle soit naturelle ou culturelle, c'est ainsi le cas du climatisme. Jusque dans les années 1960, Villard a su mettre en avant sa spécificité au travers du climatisme. Nous avons pu observer, à l'occasion du climatisme, l'importance que revêt le fait de disposer de personnalités motrices sur le territoire pour impulser les projets **de développement en réaction à des opportunités ou des contraintes**.

Toutefois, **le territoire doit être approprié et reconnu par les gens extérieurs pour qu'il y ait des débouchés**. Les personnes extérieures doivent percevoir l'intérêt de cette mise en valeur pour eux-mêmes. Une ressource locale ne peut exister qu'en rapport avec le contexte socioculturel dans lequel les acteurs locaux doivent saisir l'esprit du temps pour tirer profit de leur ressources. Face au déclin du climatisme, les acteurs locaux ont opté pour une nouvelle ressource touristique. L'industrie du ski est née de cette adaptation dans les années 50. Cette nouvelle stratégie fut enrichissante et dynamisante pendant une trentaine d'années. Villard de Lans a pu profiter du prolongement de la prospérité du climatisme grâce à la fidélité des touristes et le prestige acquis.

A présent, la concurrence se fait ressentir car l'offre territoire reste banale. Les touristes « zappent » donc d'un territoire de glisse à l'autre. **Le territoire se retrouve dans une situation de parc d'attraction où le prix fait la différence et non la ressource**. Malgré tout, il est tenté de spécifier les ressources villardiennes en créant l'esprit Vercors. Mais finalement, Villard de Lans n'est pas réellement valorisé car la ressource reste la même.

Nous voyons là comment un territoire peut basculer dans la banalité après avoir connu une spécificité. L'exploitation d'une ressource générique met en concurrence les territoires détenteurs de cette dernière. Mais les effets pervers de la concurrence apparaissent

ouvertement lorsque le marché commence à arriver à maturité. Le cas de Villard de Lans est révélateur de ce point de vue là. Plus une station est banale plus les effets de la concurrence se font sentir. De nombreux acteurs locaux refusent pourtant de reconnaître ces effets négatifs. L'activité est assez lucrative pour paraître saine. En outre, le ski est dans la culture villardienne une des seules opportunités d'amélioration des conditions de vie. **L'impact négatif de cet état d'esprit finit pourtant, aujourd'hui par être de plus en plus reconnue : emploi précaire, risque de perte de qualité des prestations et menace de division du territoire.**

Nous voyons enfin ici l'importance de l'environnement naturel. Il doit être au centre des problématiques de développement car il est la source du futur. Evaluer le coût de sa dégradation peut être une méthode pour définir le non-développement d'un territoire. **C'est ainsi que le contexte actuel appelle à une grande réserve du point de vue environnemental en raison de la fragilité du substrat naturel villardien.** Le territoire doit pouvoir se développer sans hypothéquer son avenir. En terrain calcaire, l'eau et le paysage sont soumis à un cycle naturel des plus fragiles. En effet, cette prise de conscience est vitale pour ne pas détruire notre environnement ainsi que notre territoire. En outre, ce substrat est le lien que partage l'ensemble des territoires entre eux : l'air, l'eau, la terre. Ils partagent un bien commun. C'est pourquoi les problématiques du développement sortent du cadre local, elles concernent le global. L'environnement doit être l'une des bases des relations entre les territoires. Cela implique un changement dans les stratégies de développement local.

Pour ces raisons, les acteurs villardiens **appliquent une stratégie de développement peu territorialisée.** La stratégie actuelle handicape puisque les acteurs subissent l'activité au lieu de la construire. A long terme, le maintien de ce type de logique au vu des derniers projets (UTN) risque de renforcer l'épuisement du territoire. Cela ne signifie pas que l'industrie du ski soit fondamentalement négative. Néanmoins, il faut repenser cette stratégie villardienne et par-là, le tourisme en général. Pourquoi s'obstiner à produire ce qu'il est possible de faire à moindre prix et contre toute logique locale et environnementale ? Au contraire, il importe de redonner au territoire un sens clair.

Quelles voies s'offrent à présent ? Trois stratégies peuvent être perçues :

- La première consiste à **se maintenir dans le même sens en améliorant la qualité des prestations.** Cette hypothèse correspond au Projet UTN. Le marketing est



indispensable à la promotion du territoire. Pourtant l'offre touristique bien que déjà très différenciée reste banale, donc mal perçue par les touristes. Localement le tourisme reste une activité saisonnière malgré le potentiel. Les problématiques actuelles persistent. Les réparations environnementales ne sont qu'en partie effectuées et limitent le développement. Au final, le coût de l'activité reste élevé car l'intégrité du territoire est menacée

- **La spécialisation** peut aussi être envisagée par la biais d'une politique locale hyper compétitive. Le territoire prend une place plus importante dans l'activité. Cela exige une parfaite connaissance de ses compétences et une capacité de coopération optimale afin de produire à moindre coût des produits touristiques. La pression est moins forte car le territoire se trouve protégé dans sa niche de marché. Cette situation n'est qu'illusion car une spécialisation est facilement transposable à un autre territoire. Il n'y a qu'à l'imiter. En outre, le territoire n'a pas de véritable valeur car il est attractif seulement pour des prix inférieurs au marché.
- La dernière stratégie tend à recentrer le territoire dans sa globalité. Il s'agit de **redonner un sens réel au territoire**. Cela signifie qu'il doit **devenir attractif pour ce qu'il est**. Les prix ne sont plus les facteurs déterminants. C'est à présent le **savoir-faire et l'identité** qui font l'attractivité. En corollaire, **l'environnement doit aussi être intégré au centre des problématiques**. De manière générale, la « reterritorialisation » de la stratégie de développement villardien devrait s'appuyer sur cinq axes.

1. Le développement commence **par la prise de conscience de soi et de son environnement : des ressources et des contraintes**. La révélation de l'identité du territoire est fondée sur ce préliminaire. La conscience et notamment la peur de la mort donne aux acteurs locaux conscience de la vie et de ce qu'ils sont. Cette peur naît de la fragilité d'un territoire et participe donc à révéler son identité. Mais c'est surtout l'acceptation de cette précarité qui va permettre de dépasser ce stade d'identification en profitant d'opportunités ou de contraintes locales pour améliorer les conditions de vie.

Aujourd'hui cette peur de ne pouvoir vivre de notre territoire est prégnante mais occultée sur Villard de Lans. Villard souffre de ce manque d'identité claire. Car bien que l'histoire et la culture villardienne soient toujours présentes dans les projets locaux, nous avons pu nous apercevoir que l'activité

économique s'imprègne peu de l'identité du territoire. En effet peu de savoir faire locaux sont exploités. **Il faut donc prendre conscience de cette peur et accepter** que leur territoire ne puisse offrir toutes les opportunités de développement. Jusqu'à présent, lorsque l'environnement n'est pas assez favorable, la peur est refoulée, cachée, éliminée. Et les acteurs locaux pallient ce que la nature n'apporte pas par des moyens artificiels (canons à neige) de façon à gommer cette peur. Cependant à terme, cette logique tend à s'éloigner du substrat de l'activité humaine. Cette peur honteusement effacée se transforme alors en agressivité parce que non exprimée. L'environnement est remanié, détérioré avec les conséquences que nous connaissons. Mais c'est aussi le territoire qui est malmené. Ne pas reconnaître la peur que notre territoire nous inspire conduit à vivre et donc à se développer hors du substrat qui nous a donné la vie. Par conséquent, le territoire finit par se vider de son sens. Plus que d'être une construction rationnelle, le territoire se vit. Un territoire se ressent à travers les émotions qu'il nous renvoie : la joie, la peur, la colère et la tristesse. La perception inconsciente ou non de l'attachement à un territoire est la source du développement sur le long terme face aux changements. Villard de Lans dispose ainsi d'un panel d'activités très diverses : un riche puzzle. Mais il manque une image forte permettant de rassembler l'ensemble des pièces de ce puzzle: **une identité spécifique capable de fédérer les habitants de ce territoire.**

2. **Ensuite, l'environnement ne doit plus être vécu comme un obstacle mais au contraire comme une composante forte du territoire : un atout.** Lorsque la pression sur celui-ci devient trop forte et tend à le dégrader, la dynamique locale doit évoluer vers d'autres ressources spécifiques. La capacité territoriale à rebondir à partir des limites environnementales est essentielle pour la survie et le développement d'un territoire. En outre, cette vision de l'environnement conforte le territoire dans son identité, surtout à Villard de Lans où il est aussi exceptionnel.
3. Le territoire est alors réellement perçu. Les acteurs savent qui ils sont et dans quelles limites ils peuvent se projeter. Cette perception permet de **révéler une spécificité.** L'attractivité se fonde sur l'essence même du territoire : des acteurs et des ressources localisées. Les agents économiques identifient par eux-mêmes le territoire puisqu'il n'est plus noyé dans la masse. L'effort de

communication et de promotion du territoire est moindre. Il peut ainsi se reporter sur la mise en valeur des ressources spécifiques car le territoire se vend de lui-même. En outre, il n'est plus besoin d'offrir des coûts réduits pour attirer une clientèle ou des entrepreneurs. Les acteurs locaux peuvent alors se consacrer à atteindre les objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés au lieu de chercher à réduire à tout prix les coûts. Il importe enfin de déterminer des limites à ne pas dépasser. Des limites au-delà desquelles le territoire retombe dans un schéma de banalisation, certainement plus facile mais régressif.

4. La capacité d'un territoire à se développer dépend, par la suite, de **l'importance de la diversité sociale et environnementale** présente sur cet espace. Cet élément va influencer sur le niveau de coopération possible entre les acteurs du territoire et avec ceux de l'extérieur. Plus le réseau de coopération sera dense et varié et plus le territoire pourra se développer. La concurrence stimule tant que le seuil de démotivation n'est pas atteint. Ce seuil dépend des perceptions de rentabilité de l'activité. Tandis que les effets de la coopération sont sans limites même s'ils demandent plus d'énergie et de temps pour leur mise en place et leur évolution.
5. **La capacité de projection** dans le futur est enfin indispensable. Nous l'avons vu la spécificité d'un territoire n'est pas éternelle. Un autre territoire peut s'approprier ce savoir-faire. La dynamique locale doit alors permettre de trouver une nouvelle spécificité à partir du savoir acquis. La spécialisation ne permet pas une telle réactivité. En effet, l'orientation est donnée non à la créativité mais à l'optimisation technique. La constitution du savoir est donc peu valorisée. Il faut pouvoir rester lucide pour opportunément rebondir sur d'autres spécificités du territoire.

Ces axes ne sont que des recommandations afin de « reterritorialiser » le développement de Villard de Lans. Il appartient ensuite à l'ensemble des acteurs locaux de construire leur stratégie, ceux qui vivent dans et de ce territoire. Voici tout de même quelques pistes de réflexions.

Au préalable, il importe de savoir si les acteurs locaux veulent du tourisme et quels sont les besoins qu'ils souhaitent voir financés par l'activité économique. Ensuite, il importe de s'interroger sur le type de tourisme voulu.

La spécificité est un moyen de satisfaire les touristes et par-là de les fidéliser sur le long terme. La logique touristique n'est plus la même. Il ne s'agit plus d'une démarche consommatrice d'activité mais d'offrir un territoire dans ce qu'il a de plus important au lieu de valoriser le plaisir pour une activité. **Les clients sont fidélisés à un lieu plutôt qu'à une activité.** Et parce que l'identité du territoire est clairement définie et que les clients sont venus pour la valeur de ce territoire, ils sont prêts à s'adapter aux conditions naturelles. Si la neige n'est pas tombée, ils iront découvrir ce même territoire autrement.

Ce tourisme doit s'ouvrir sur une dimension plus humaine. Il s'agit, à travers le territoire, d'offrir, avec ses moyens, ce qu'il a de meilleur. La satisfaction des touristes doit passer en effet par la réponse aux besoins humains avant l'aspect des moyens financiers. Cette vision de ce tourisme est perçue comme une paupérisation de l'économie locale. **Pourtant la surfréquentation et la baisse de rentabilité sont bien plus liées à la concurrence entre territoires qu'à l'accueil de touristes aux revenus modestes.** La classe moyenne représente la majorité des clients potentiels. Refuser le tourisme de masse c'est rejeter ainsi la société dans laquelle ils vivent. Le tourisme est alors objet de ségrégation sociale. Le tourisme de luxe n'est pas non plus une réponse au développement local. Il pousse à bien plus de dénaturation du territoire. Il faut promouvoir non pas une hausse de la consommation tourisme mais une consommation de bonne qualité choisie d'abord par les acteurs du territoire en fonction évidemment des touristes. L'appât de l'argent pousse à vendre ce que le touriste attend et pas ce que l'on est. Lorsque le touriste aura acheté ce qu'il recherchait, il s'en ira vers d'autres cieux. Le tourisme ne doit pas seulement être de "passer du bon temps". Le territoire ne se consomme pas mais se partage. Malheureusement, aujourd'hui le tourisme permet d'échapper à une réalité frustrante pour les touristes, travailler sans cesse pour se payer ce qu'il n'ont pas chez eux. Le tourisme est de plus en plus contemplatif car il est épuisé par le rythme de notre société. Cette vision suppose certes d'accompagner les touristes dans leur crainte ou leur peur de voyager différemment au-delà du zapping. Mais il y a là de formidables opportunités à saisir pour un pays aussi porteur que Villard de Lans. Le territoire est le moyen le plus sûr de se promouvoir. Mais cela implique de **conserver une dynamique où les acteurs locaux sont force de proposition et d'action et de réintégrer la culture, les attaches à l'environnement.** Il faut oublier les logiques de développement basées sur l'activité.

Plus largement, ces problématiques de développement (crise de positionnement) concernent l'ensemble de ces stations situées en moyenne montagne ainsi que les petites stations de montagne. La banalisation de l'offre et le réchauffement climatique ne font qu'accélérer les niveaux de concurrence qui ne profitent qu'aux très grandes stations.

Ce modèle de la spécialisation touristique est aujourd'hui largement remis en cause. Quelques stations tentent déjà de sortir de ces cadres en innovant parfois étrangement mais audacieusement pour offrir de tout sauf du ski.

Il y a là, un enjeu de taille pour ces stations de montagne, une possibilité de revenir au cœur de leur territoire. Mais il n'est pas toujours évident de se définir une identité pour les stations créées à partir de rien. A l'opposé, les stations villages comme Villard de Lans disposent d'un avantage considérable pour cela : un patrimoine.

Il est possible de rebondir, créer et valoriser ce territoire, pour ce qu'il est, avec les moyens dont il dispose. Pourquoi ne pas chercher à faire reconnaître ce que l'on sait faire et ce que l'on est, plutôt que de démontrer aux touristes que nous pouvons faire tout ce qu'ils veulent au détriment de notre territoire ?

## Bibliographie

AL-AMBAR N. (1979), Infiltration et écoulement en milieu karstique, Etude statistique des données climatologiques et hydrologiques, Hydrologie du bassin Versant du Furon-Vercors, Thèse de doctorat, USM Grenoble.

BACCON C. (2003), Le climatisme dans le Vercors, objet de patrimoine, Mémoire de maîtrise d'ethnologie, Université de Lyon sous la direction de François PORTET.

BETEILLE R. (1992), « La valorisation touristique de l'espace rural :mutation des concepts et nouvelles réalités économiques », *L'Information Géographique*, n°56.

BLACHE J. (1931), Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors, IGA, Grenoble.

BOSSO A et LAZIER I, sous la direction de. (1994), La grande histoire du ski, Musée Dauphinois.

BOULLIN P et GUIRIMAND P. (2003), Le Chemin de Fer de Grenoble à Villard-de-Lans, Presse et éditions ferroviaires.

BILLAULT C. (1989), Evolution des polluants dans le sol, Office International de l'Eau, Paris.

BRILLAUD M, LUEZ A et RODICQ M. (2005), Neige de culture et Snomax: quels impacts sur la Santé?, Ecole Nationale de la Santé Publique.

CAMOIN F. (1955), Villard-de-Lans, son histoire, son site, Roissard, Grenoble.

CHABERT P. (1963), «La bataille de Villard de Lans, Prélude à une grande œuvre médicale pour la protection de l'enfance» (1923-33), in *Maison d'enfants et d'adolescents*, n°56.

Club Histoire Lycée Jean Prévost (1996), le Lycée polonais de Villard de Lans ( 1940-46), inédit, sous la direction de M. HANUS.

Club Histoire du Lycée Jean Prévost (1982), un siècle.. un hiver, *Le Vercors chroniques et études*, sous la direction de Mme BAUVOIS, PNR du VERCORS et Commune de Villard de Lans.

COURLET C. (1994), «Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on?», in Industrie, territoires et politiques publiques (COURLET, SOULAGE).

CPIE. (1995), Un siècle de routes en Vercors, Collection PNR Vercors.

CUARESMA M, PECQUEUR B. (1997), Mener un projet de développement local, Les éditions d'organisation.

DELANNOY J.J. (1997), "Recherches géomorphologiques sur les massifs du Vercors et de la Transversale de Ronda (Andalousie). Les apports morphogéniques du karst" - Thèse d'Etat.

DINGER F, PENELON L. (2002), Neige de culture et Snomax: quels impacts sur l'environnement?, Cemagref.

DUGLEUX E. (2002), «Impact de la production de la neige de culture sur la ressource en eau», Agence de l'eau Rhône Alpes Méditerranée.

ECHEVIN C, GERBAUX F. (1999), «L'impact local du tourisme rural, » *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°2.

ETCHEVERS P, GOLAZ C, HABETS F et NOILHAN J. (2002), Impact of a climate change on the Rhone river catchment hydrology, vol 17, Journal of géophysical research.

FILLET P. ( 1995), article «Mémoire», Cahier du Peuil n°2.

FRANCOIS H. (2004), " Le tourisme durable : une organisation du tourisme en milieu rural ", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°1.

FRANCOIS H. (2004), «Répartition des activités touristiques autour d'une station de moyenne montagne», Cemagref.

FREMONT Armand. (2005), Aimez-vous la géographie ?, Flammarion - 358 p.

GERGAUD C. 1997, Evolution des précipitations neigeuses en moyenne montagne et conséquences économiques (Vercors, Chartreuse), Mémoire sous la direction de M LEROUX, Université LYON III.

HANUS P. (1995), «La vie d'une communauté rurale de montagne au rythme des moulins », *Cahier du Peuil n°2*.

HUBERT P. (1990), Etude sur les incidences du manque de neige sur l'emploi dans le canton de Villard de Lans, Mémoire de stage DESS Gestion des ressources humaines, Grenoble.

KULLMAN G. (1993), respiratory Disease Hazard Evaluation and technical Assistance Program, NIOSH US Department of Health and Human Services, West Virginia.

LAURENT L, LIERDEMAN E. (2005), Etude d'impact sur la faune vertébrée du projet de retenue d'eau pour l'alimentation des canons à neige, bureau d'étude ACER.

LOMBARD R. (1995), article «les Forêts d'antan», *Le cahier du Peuil*, n°2.

OLLIVIER-PALLUD M. (2000), Mise en place d'un tourisme durable à Villard-de-Lans et Corrençon-en-Vercors, Mémoire de maîtrise réalisé à l'Institut de Géographie alpine sous la direction de Tuppene John, soutenu en septembre 2000.

PECQUEUR B. (1996), Dynamiques territoriales et mutations économiques, L'harmattan.

PERRET J. (1994), Le développement touristique local. Les stations de sports d'hiver, thèse de doctorat en économie du développement, réalisée à l'Université Pierre Mendès France sous la direction de Courlet C, CEMAGREF.

PHILIPPE H. (1990), Etude sur les incidences du manque de neige sur l'emploi dans le Canton de Villard de Lans, rapport de stage au PNR Vercors.



PIERRET R et ROMAIN R. (1930), Une station de cure préventoriale Villard de Lans, Tome XI, n°5, MASSON Cie édition.

PY P. (2002), Le tourisme un phénomène économique, Nouvelle édition, La documentation Française.

MARTIN E, DURANDY, LEJEUNE Y, GIRAUD G et MERINDOL L. (1996), Validation de la chaîne Safran/CROCUS sur les Pyrénées, Sensibilité aux variations du climat, n°7, Centre national de recherches météorologiques.

MARTIN E, ETCHEVERS P. (2002), «Impact des variations climatiques sur le manteau neigeux, incidence sur l'hydrologie nivale, les avalanches», N°8, La houille blanche.

MARTIN E, BRUN E et DURAND Y. (1994), "Sensibility of the French Alps snow cover to the variation of climatic variables", *Annales geophysicae*.

SET. (2001), Tourisme et aménagement du territoire : contrat-plan Etat-Régions 2000-2006, Secrétariat d'Etat au Tourisme.

SGARD A. (2001), «L'invention d'un territoire, » *L'Alpe*, n° hors-série Vercors en questions, Glénat / Musée Dauphinois.

SGARD A. (1997), Paysages du Vercors : entre mémoire et identité, *Revue de Géographie Alpine*, hors série.

SIRY L. (1998), Délimitation des limites des bassins versants karstiques entre goule blanche et goule verte dans les gorges de la Bourne. Master's thesis, UJF, géologie, Grenoble.

VENDEUIL de R. (2005), Le mal des montagnes, *L'express*, n°2794.

## ***Documents de travail***

### **ORIL et UTN**

- Cahier des Charges du rapport de Propositions de L'ORIL, commune de Villard de Lans, H et D Conseil, octobre 2002.
- Présentation de L'UTN Villard de Lans, documents communal
- Projet ORIL

### **Données territoriales**

- Commission économique (1996), Canton de Villard de Lans, situation de l'emploi en 1995, Aide 4 Montagne.
- Recensement Mars 1999, Commune de Villard de Lans comparées aux données départementales et nationales.
- Evolution démographique de la commune de Villard de Lans XIXème siècle, Archives municipales
- Observatoire économique, secteur des Quatre Montagnes 1988-92, PNR du Vercors
- Diagnostic du Cabinet de Conseil touristique ASTAEA, Hervé SAULNIER

### **Fréquentation et demande touristique**

- Les rapports détaillés de l'Observatoire du Tourisme, Isère, Fréquentation touristique hiver et été 2000-2005.
- Taux de remplissage de l'hébergement géré par la centrale de réservation de l'OMT de Villard de Lans
- La fréquentation touristique hiver 2001/2002 et 2003/2004, Périmètre à neige des Alpes du nord, Evaluation de la fréquentation touristique, Résultats comptage des flux, Observatoire régional du Tourisme Rhône Alpes.
- LES RENCONTRES DE L'OBSERVATOIRE (2005), tourisme hivernal dans le Vercors, Quel volume d'activité touristique? Quel niveau de satisfaction des clients en séjours? Quelles clientèles? ..., Observatoire du Comité Départemental du Tourisme de l'Isère
- Panel National ski : un outil d'observation continue de la demande des clients des stations de sports d'hiver, Agence Française d'Ingénierie Touristique
- Mémento du tourisme 2004, 6e édition, Les guides de l'économie, Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes

### **Emploi touristique**

- Les emplois saisonniers en Rhône Alpes, octobre 2000, Les dossiers INSEE, n° 135.
- Données Naf niveau communal, Inventaire communale Code Naf 60, 2004

### **Acteurs économiques locaux**

- Montagne LEADER, Analyse des 100 exploitants de remontées mécaniques 2003 et 2005 n° 178, 180 et 191, Edition Montagne expansion.
- Activité des entreprises françaises de remontées mécaniques et de domaines skiables, « Bilan de la saison d'hiver 2004 / 2005 », Chambre syndicale des exploitants de remontées mécaniques et de domaine skiable
- Vacances Auvergne Limousin, *Impact des villages vacances sur le territoire français*, comadataire UNAT, 1988
- Rapport d'activités SEVLC

### **Stratégie Développement**

- Préfiguration du diagnostic, communauté du Massif du Vercors, Charte de développement du territoire (2005), Cabinet ROUMET/GUITEL urbanisme, Développement et Paysage
- Charte du territoire du Vercors 1996, syndicat mixte du PNR du Vercors.
- Elaboration de scénarii de diversification des activités touristiques dans les sites de moyenne montagne, Cabinet DIANEGE (2003), Rapport d'étude demandé par le Conseil Général de l'Isère

### **Eau et neige**

- Taux enneigement communal, Villard de Lans comparée à l'Oisans et la Chartreuse, Météofrance (1962-2005)
- Contrat de rivière Vercors Eau Pure, PNR VERCORS 2003

### *Site Internet*

<a href="http://www.tourisme.gouv.f">http://www.tourisme.gouv.f</a>	Ministère délégué au Tourisme
<a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a>	INSEE
<a href="http://www.ipcc.ch">http://www.ipcc.ch</a>	Changement climatique
<a href="http://www.afit-tourisme.fr">http://www.afit-tourisme.fr</a>	AFIT

## **Annexe**

Annexe 1 : Carte géographique du territoire

Annexe 2 : Sources des Revenus Locaux de Villard de Lans, ACTAEA

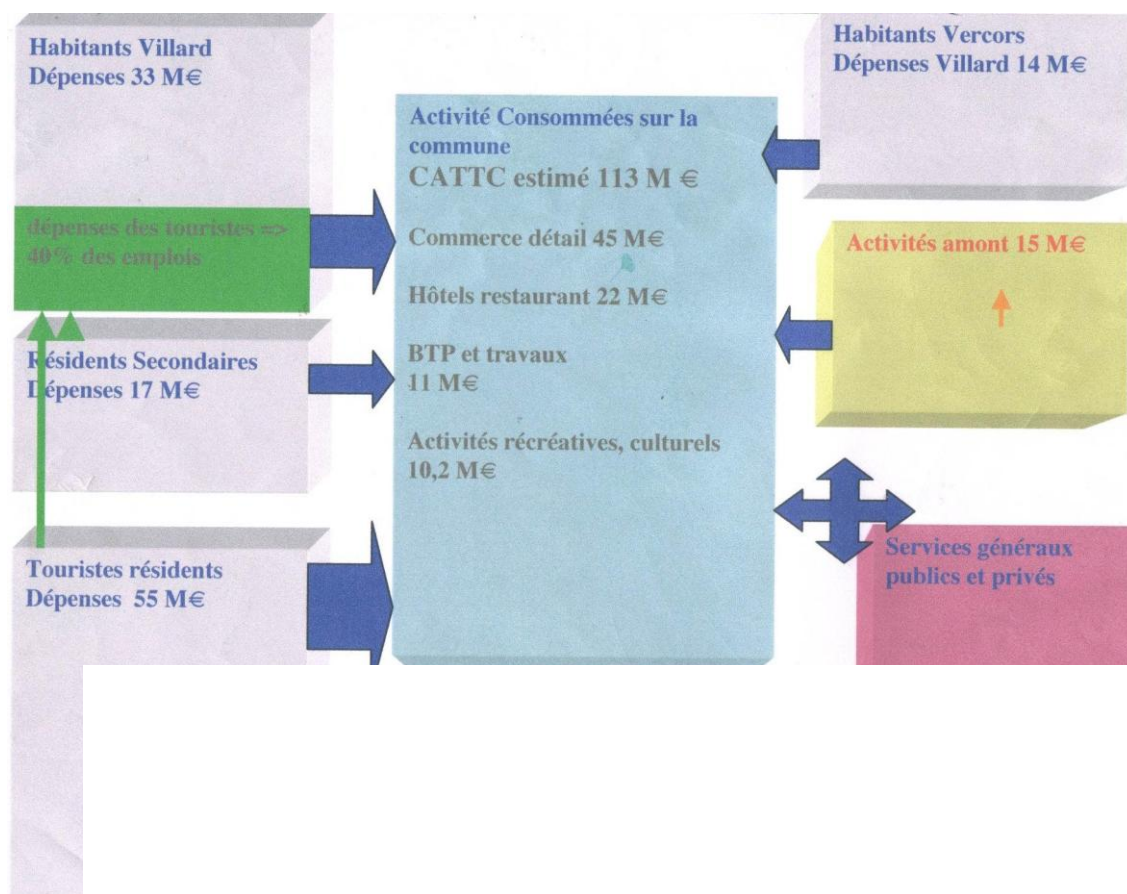
Annexe 3 : Le Marché Français du ski

Annexe 4 : Carte géologique

Annexe 5 : Résultat analyse eau

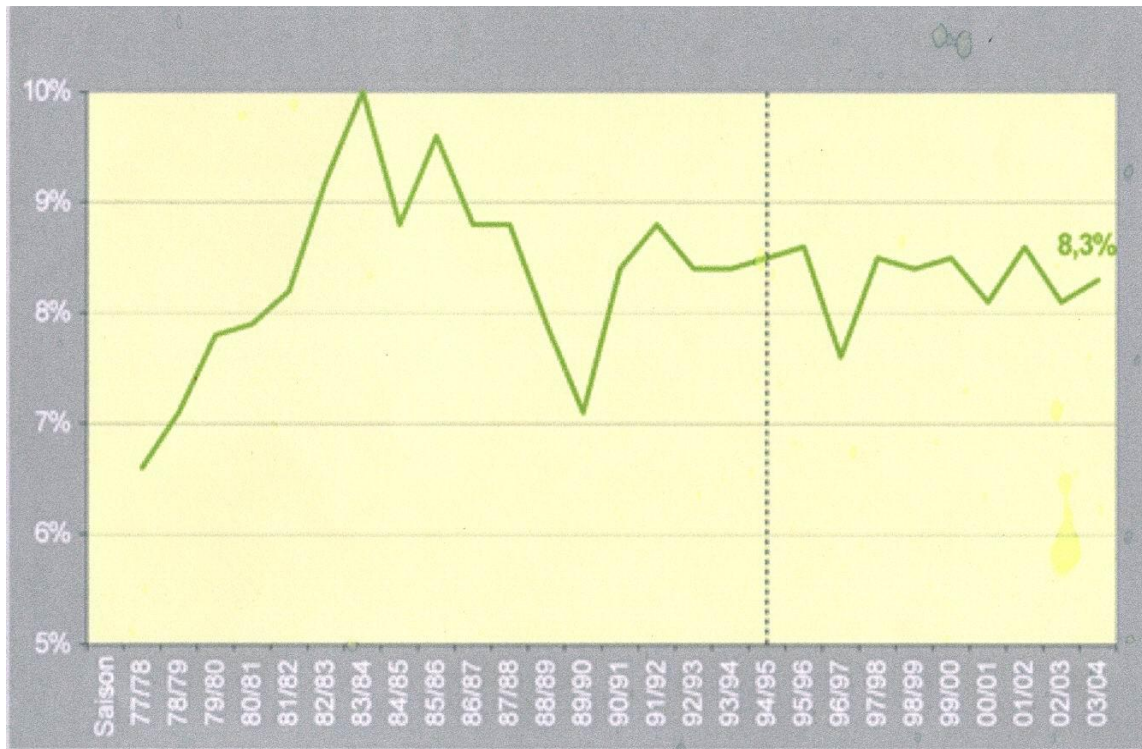
## Annexe 1 : Carte géographique du territoire

Annexe 2 : Sources des Revenus Locaux de Villard de Lans, ACTAEA

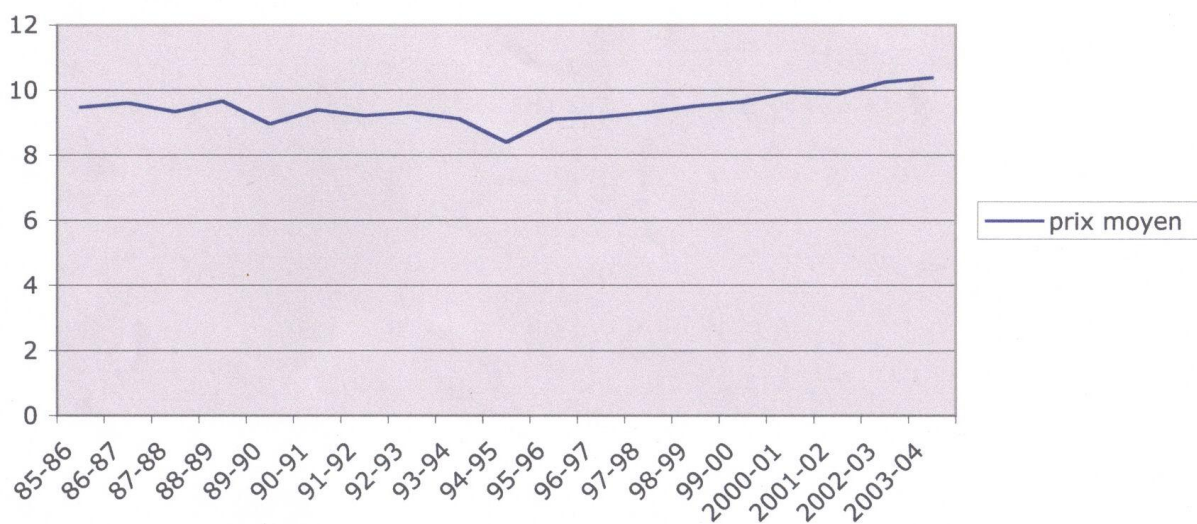


### Annexe 3 : Le Marché Français du ski

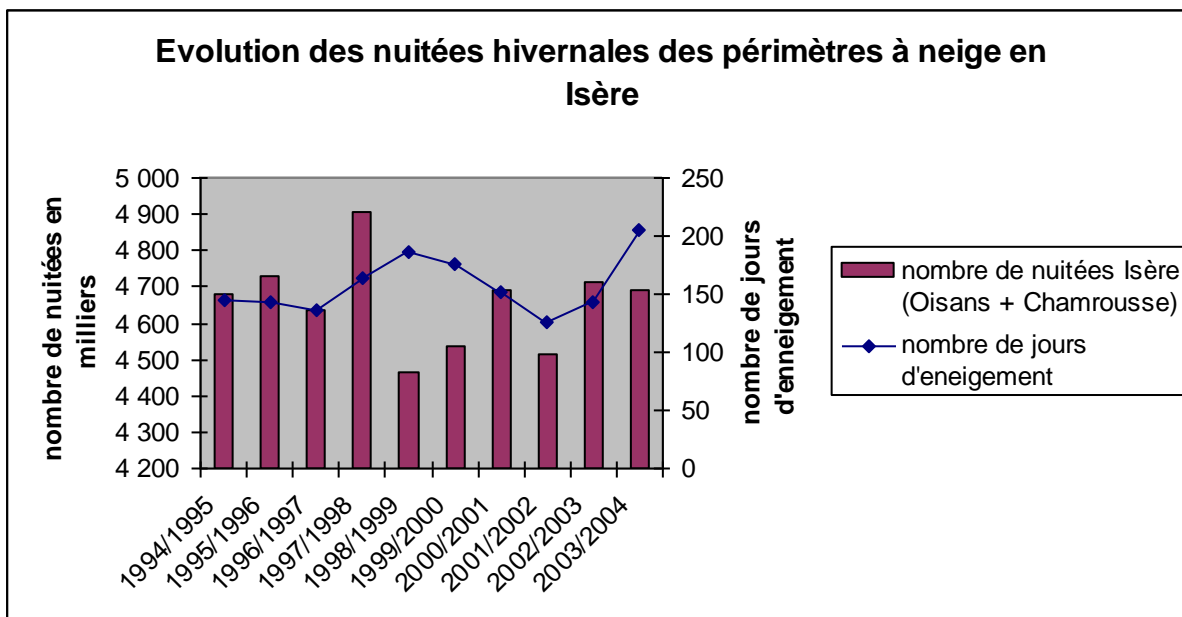
Les départs en vacances d'hiver en France, Ministère tourisme, source Ministère délégué au tourisme



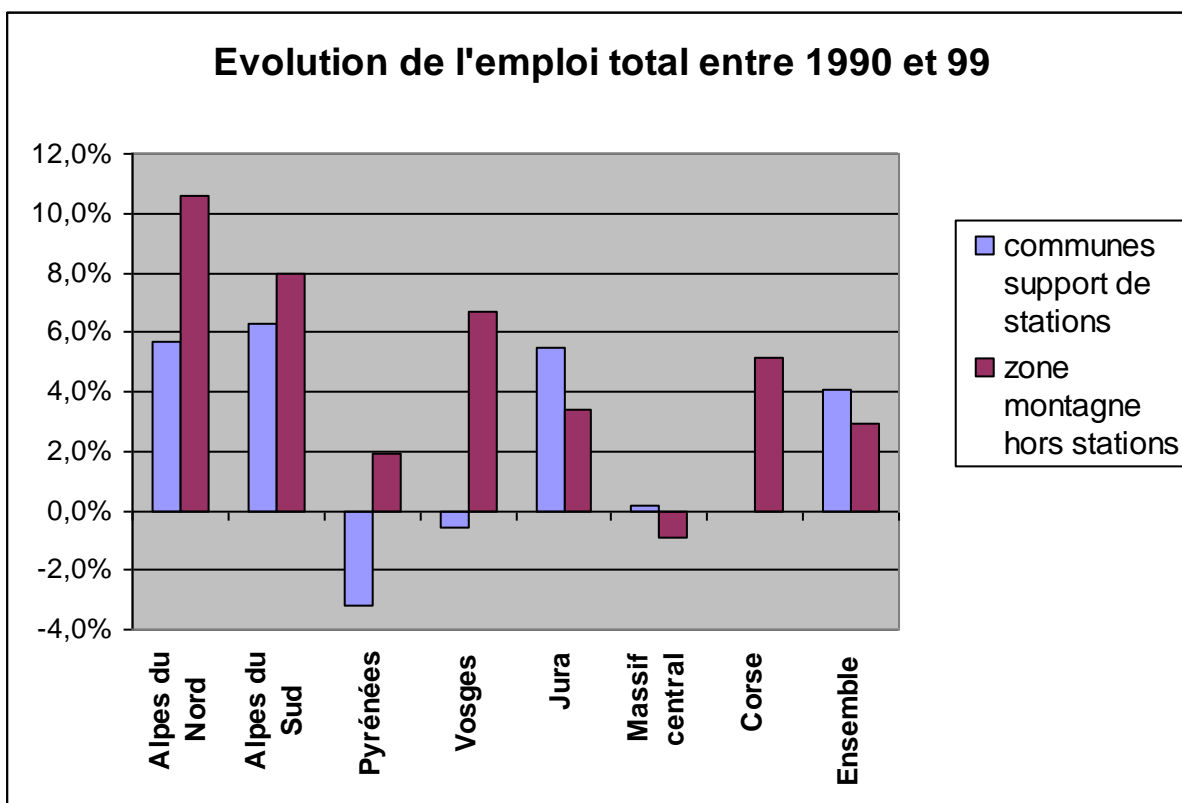
Evolution du prix moyen journée du forfait ski hors inflation, source Ministère délégué au tourisme



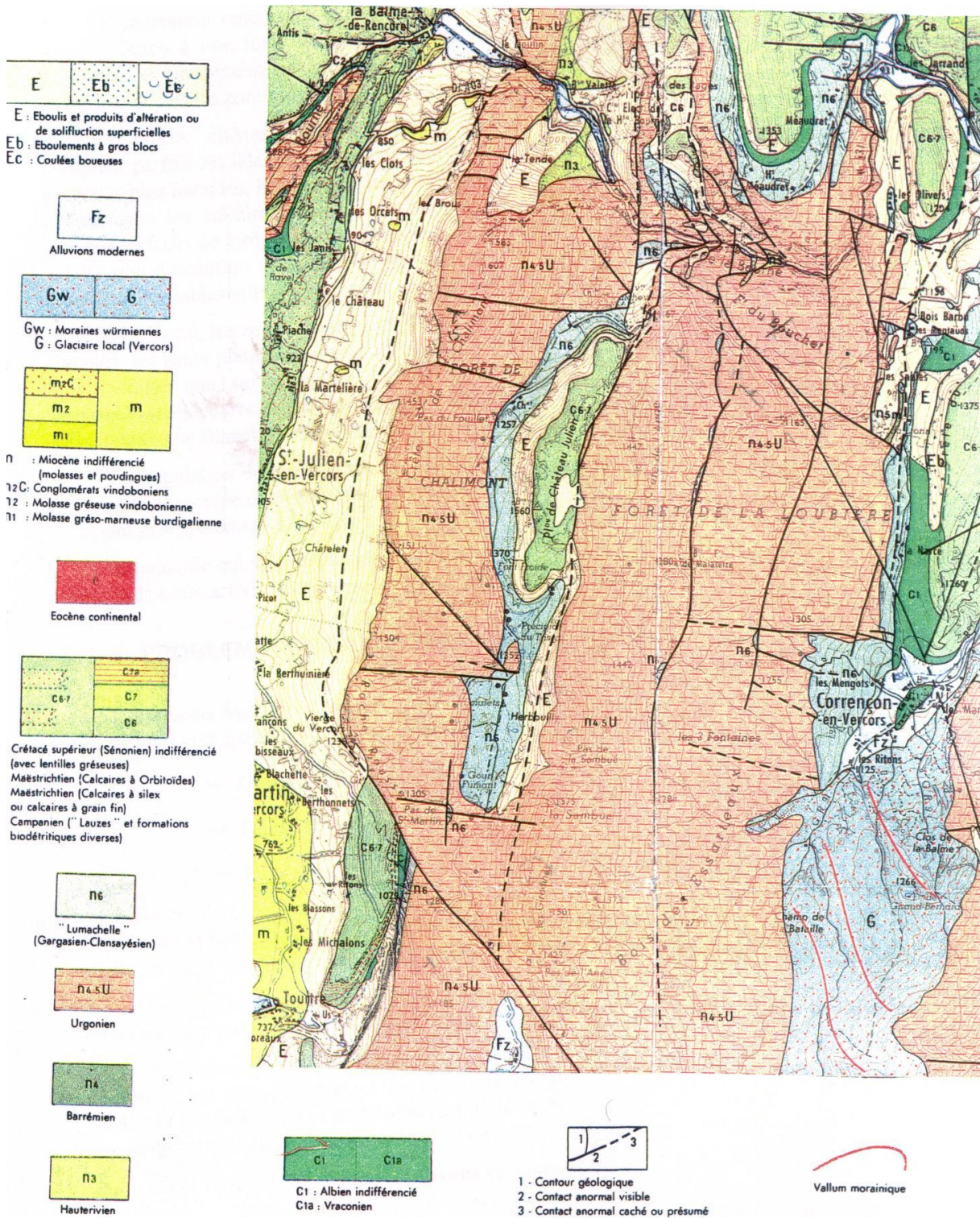


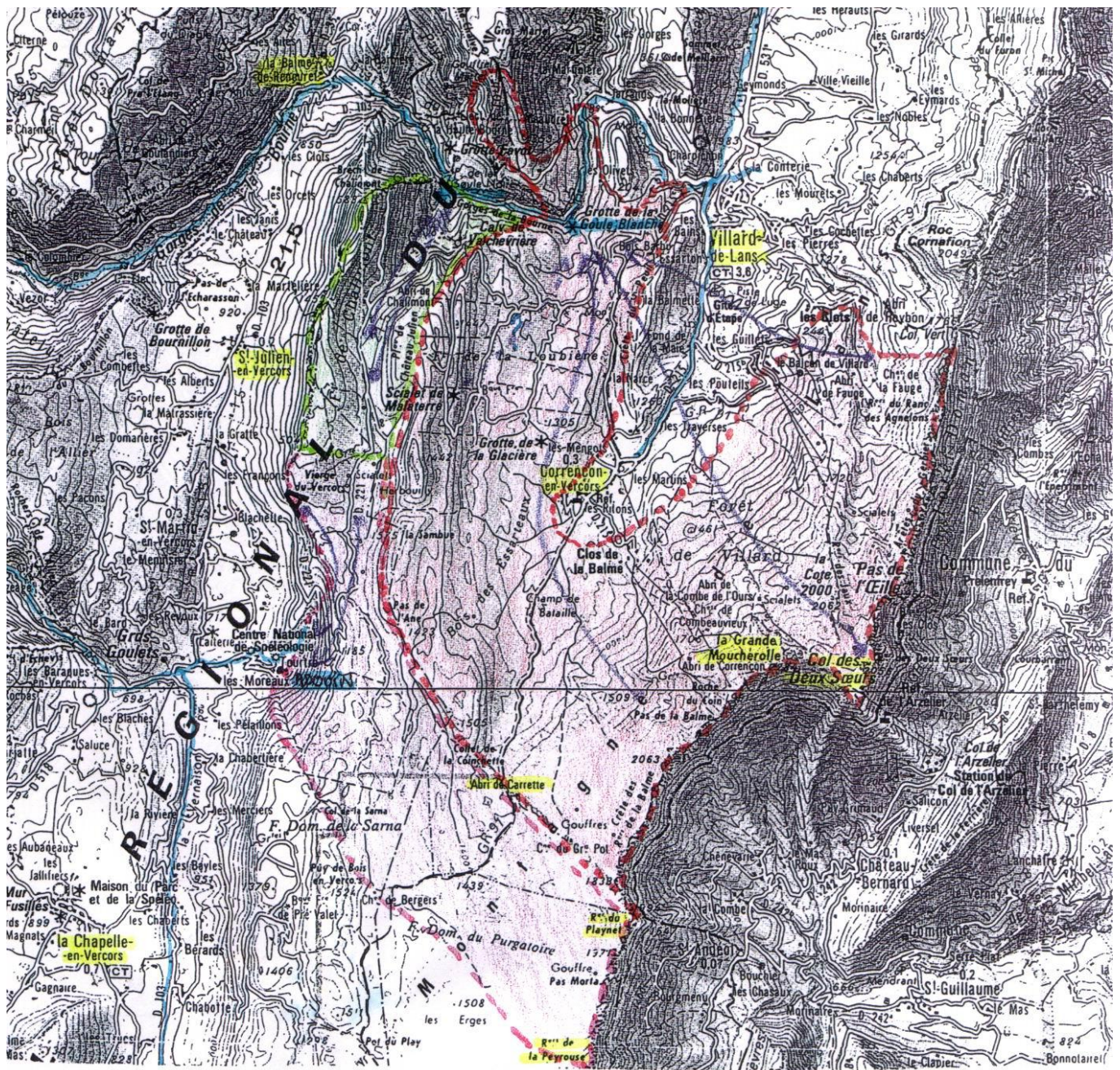


Evolution de l'emploi, Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 - exploitation complémentaire - lieu de travail



Annexe 4 : Cartes géologique et bassin versant de Goule Blanche, Mémoire L SIRY





Réseau hydrographique de surface

Résultats de colorations.

Limite des bassins versants de **Goule Blanche**, **Goule Verte**, de l'**Adouin**.

## Annexe 5 : Résultat analyse eau

### Analyse physico chimique

<b>Cations en mg/l</b>	Cu	Ni	Zn	Co	Pb	Cd	Fe
Lac Station Villard (12/07/05)	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Neige Naturelle	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Eau lac	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Neige réserve	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Neige Artificielle	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02

Mn	As	P	Si	Al	S	B	Li	Na
<0.02	<0.02	<1	<1 (0.218 valeur indicative)	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,374
<0.02	<0.02	<1	<1	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,243
<0.02	<0.02	<1	<1	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,306
<0.02	<0.02	<1	<1	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,199
<0.02	<0.02	<1	<1	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<b>2,6</b>

Mg	K	Ca
<b>1,011</b>	0,509	28,66
0,06	0,317	5,05
<0.02	0,427	<0.02
<0.02	0,237	0,194
0,088	<b>2,97</b>	4,93

<b>Anions en mg/l</b>	Chlorures	Nitrates	Sulfates
Lac Station Villard (12/07/05)	2,263	0,309	2,102
Neige Naturelle	0,881	0,454	0,423
Eau lac	1,150		
Neige réserve	0,816	0,394	0,381
Neige Artificielle	<b>8,295</b>	0,122	0,282

# Analyse bactériologique



## Laboratoire régional d'analyses des eaux

Agréments du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Environnement\*.

Accréditation COFRAC 1-1142 - Programmes 100-1 et 100-2\*.

(\* Agréments et portée d'accréditation communiqués sur demande).

géré par as.po.san (association régie par la loi de 1901) - siret 779 626 274 00020 ape 731Z

Perrine Chevallier, docteur en pharmacie, directeur

60, allée Saint-Exupéry • ZIRST  
38330 Montbonnot-Saint-Martin  
Tél. 04 76 90 43 48 • Fax 04 76 90 34 14

### RAPPORT D'ANALYSE N° 98159

Page 2 / 3

#### ANALYSE BACTERIOLOGIQUE COMPLETE (B3)

Cofrac	Libellé	Méthode	Résultat	13-1 et 13-2	LQ
O	Bactéries aérobies revivifiables à 22°C (UFC/ml)	NF EN ISO 6222	>300		
O	Bactéries aérobies revivifiables à 37°C (UFC/ml)	NF EN ISO 6222	192		
O	Nombre de coliformes totaux (UFC/100ml)	NF EN ISO 9308-1	12		
O	Nombre d'Escherichia coli (UFC/100ml)	NF ISO 9308-1	0		0
O	Nombre d'enterocoques (UFC/100ml)	NF EN ISO 7899-2	3		0
O	Spores de bactéries anaérobies sulfite réductrices dans 100 ml	NF EN 26461-2	5		

Cofrac	Libellé	Méthode	Résultat	13-1 et 13-2	LQ
O	Pseudomonas aeruginosa (UFC/100 ml)	NF EN 12780	1		

Date d'édition : 12/07/2011

## **RESUME**

**Les stations de ski subissent aujourd'hui de plus en plus fortement les aléas climatiques et l'accélération de la concurrence. Ces contraintes apparaissent comme inéluctables dans le temps et dans l'espace, une sorte de fatalité qui s'impose à ces territoires de montagnes. Mais bien que liées à la conjoncture économique et au changement climatique, elles relèvent aussi et surtout des stratégies territoriales mises en place. Il s'agit donc plus d'un problème de structure que de contexte. Elles sont la pleine conséquence de la banalisation de l'offre et de la stratégie locale. Le territoire se retrouve ainsi noyé dans la réalité globale sans capacité de différenciation et avec une capacité de réaction limitée. Invariablement les ressources économiques et environnementales tendent à se détériorer. Ce cercle est d'autant plus pervers que l'activité économique assure un revenu juste satisfaisant aux habitants pour que ces problèmes soient relégués au second plan et perdurent. Les acteurs locaux ne se projettent plus pour surpasser les handicaps et repenser leur espace de vie et leurs ressources.**

**Le cas de Villard de Lans est doublement intéressant. Pour une part, cette station touristique est fort ancienne, l'une des premières des Alpes. De plus, nous pouvons observer le basculement de ce territoire vers la banalisation.**

**La critique d'une stratégie territoriale n'est pas ici le but. Ces réflexions cherchent principalement à alimenter des initiatives locales permettant de sortir du schéma classique de concurrence entre territoires, redonner un sens au territoire. Finalement il s'agit de s'interroger sur la manière de mieux vivre grâce à ce territoire.**

**Mots clefs : développement, territoire, ressources, station de ski, Villard de Lans**